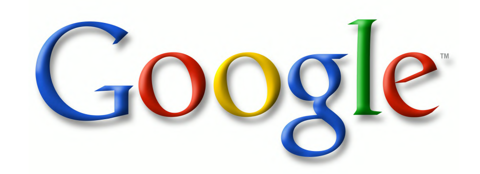
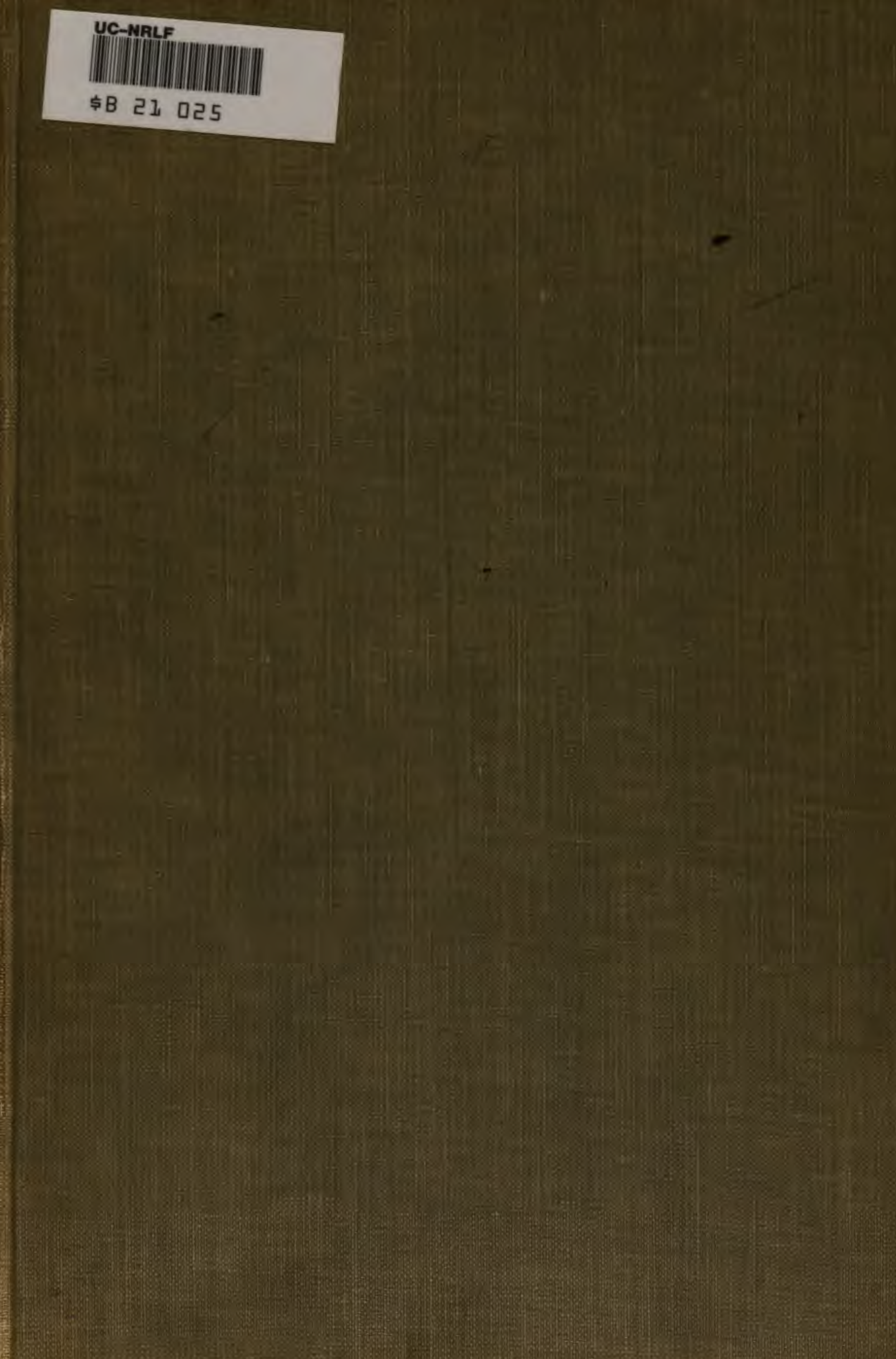
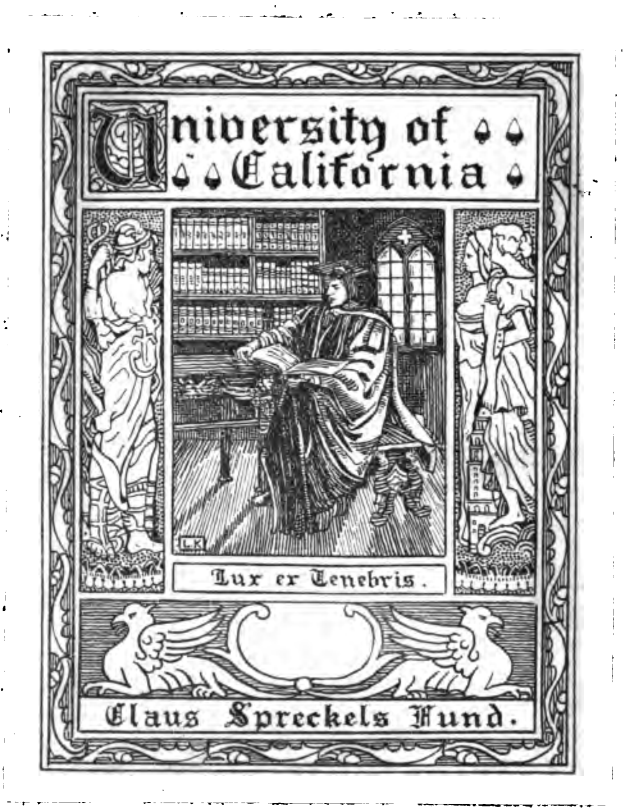
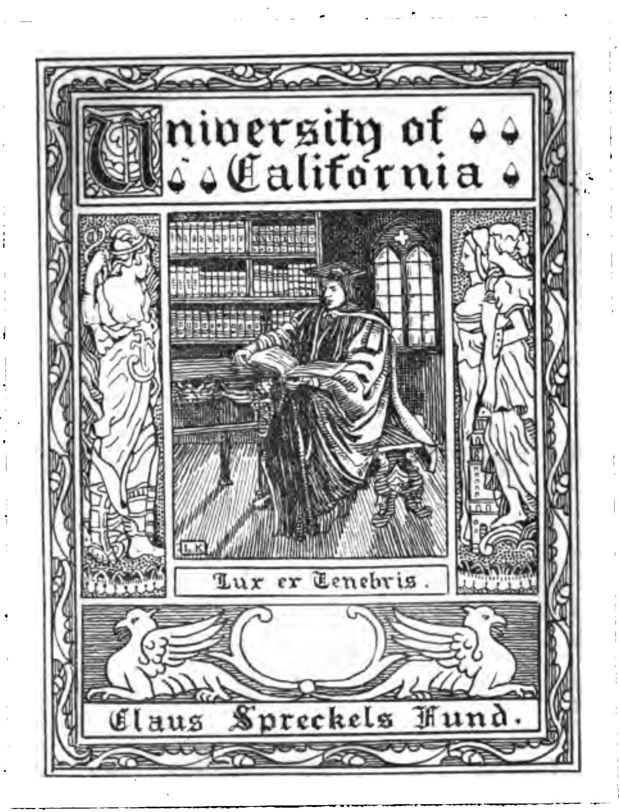


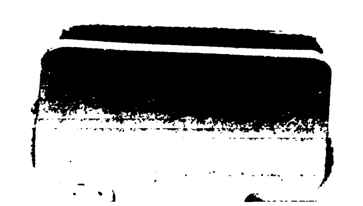


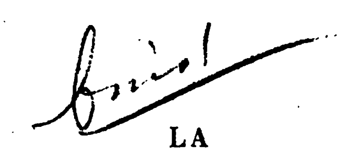
UC-NRLF
$B 21 025


University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.




University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.





LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : **M. EDMOND DEMOLINS**

19e Année — Deuxième Période — 1er Fascicule

LA MÉTHODE SOCIALE

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

PAR

EDMOND DEMOLINS

ROBERT PINOT & PAUL DE ROUSIERS

Classement en volume :
Série I : Méthode.

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

56, rue Jacob, 56

1904

LA SCIENCE SOCIALE

France, **20** fr. — Étranger, **25 fr.** — Le fascicule, **2** fr. **50**

On peut s'abonner sans frais dans tous les Bureaux de poste

Les Membres de la SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE reçoivent gratuitement la Revue

Le *Journal de l'École des Roches* fait partie des fascicules de la Revue.

1° **Mode de publication.** — Chaque fascicule est consacré à un seul sujet: il se suffit à lui-même et forme une unité complète. — Le nombre des fascicules annuel est proportionnel au nombre des membres de la Société et des abonnés.

2° **Groupement des fascicules par séries.** — Les fascicules sont ensuite groupés en volumes distincts, suivant les séries suivantes :

1° Méthode sociale. — 2° Géographie sociale (Géographie physique, Géologie, Météorologie, Botanique, Zoologie). — 3° Monographie de familles et de régions. — 4° Travail; questions économiques et ouvrières. — 5° Enseignement et Éducation. — 6° Littérature et Art. — 7° Organisations religieuses. — 8° Institutions politiques. — 9° Émigration et colonisation. — 10° Histoire sociale. — 11° Études diverses. — 12° Comptes rendus des Congrès. — 13° *Journal de l'École des Roches.*

3° **Reliure des fascicules.** — Des reliures spéciales et instantanées sont mises à la disposition de nos lecteurs. Chacun peut ainsi réunir lui-même en volumes les fascicules se rapportant à une même série. Chaque reliure, 1 franc ; *franco,* 1 fr. 25

4° **Droits d'auteurs.** — Les auteurs reçoivent gratuitement 50 exemplaires du fascicule consacré à leur étude ; ce fascicule est ensuite mis en vente et il est accordé un droit d'auteur de 20 % sur le prix des exemplaires vendus au public [1]. Lorsqu'un groupe de fascicules se rapportant à une même série, est ensuite réuni en volumes, sous un titre commun, les auteurs bénéficient en outre de la vente du volume dans les mêmes conditions et proportionnellement à l'étendue du texte donné par chacun d'eux.

Les prix de vente des fascicules et des volumes sont calculés de manière à assurer un avantage aux membres de la Société et aux abonnés.

Voir la *Bibliothèque de la Science sociale,* 3e et 4e pages de la couverture.

1. La moyenne des droits d'auteurs accordés par les éditeurs est seulement de 10 %.

LA MÉTHODE SOCIALE

SES PROCÉDÉS ET SES APPLICATIONS

Ce fascicule comprend quatre études, qui forment les parties distinctes, mais étroitement liées, d'un même sujet.

Elles montrent, sous divers aspects et à différents points de vue, les procédés et les applications de la Méthode sociale.

Il était nécessaire, au début de cette nouvelle série, de faire connaître, d'une façon aussi exacte que possible, l'instrument au moyen duquel les phénomènes sociaux ont pu enfin être soumis à l'observation méthodique et pliés aux procédés rigoureux de la science.

Nous avons voulu, en outre, montrer comment cette méthode peut être vulgarisée, comment elle fournit un instrument d'un maniement facile pour tous ceux qui veulent observer, comparer et classer les sociétés humaines.

Ce fascicule pourra servir de guide pour s'initier à la Méthode sociale. Nous le recommandons tout particulièrement aux observateurs et aux groupes d'études de notre Société de Science sociale.

Dans une première partie, M. Edmond Demolins présente aux lecteurs nos deux premiers maîtres et met particulièrement en lumière la nature d'esprit et les procédés de travail d'Henri de Tourville.

Dans la seconde partie, M. Paul de Rousiers fait une étude comparée de la Monographie de Le Play et de la Nomenclature sociale établie par Henri de Tourville.

La troisième partie, due à M. Robert Pinot, démontre que Le Play s'est trompé en établissant la classification des espèces de la famille et que cette erreur fondamentale a pu être corrigée, grâce à l'instrument plus parfait de la Nomenclature.

Enfin, dans la quatrième partie, M. Edmond Demolins expose comment on analyse et comment on classe les faits sociaux. Pour faire de cet exposé un guide pratique, il applique la méthode à l'étude d'une région; il prend comme exemple la Normandie.

E. D.

PREMIÈRE PARTIE

par M. Edmond Demolins

NOS DEUX PREMIERS MAITRES

Lorsque je me reporte à vingt ans en arrière et que je mesure le chemin parcouru par cette Revue, je constate, avec une légitime satisfaction, que nous n'avons perdu ni nos efforts ni notre temps. La besogne a été rude et sans un jour de trêve; mais le succès est venu couronner nos travaux. La Science sociale, créée par Frédéric Le Play, perfectionnée par Henri de Tourville et par les collaborateurs de la *Science sociale*, est aujourd'hui constituée dans toutes ses parties essentielles. Si elle est encore méconnue d'une portion du public, elle n'est plus inconnue; elle s'impose à l'attention et, par la force de la vérité démontrée, elle finira par établir son empire.

Sous sa forme actuelle, mieux adaptée aux études et à la propagande, cette publication a pour mission d'achever l'œuvre si bien commencée.

J'ai le devoir, au début de cette nouvelle période de notre vie scientifique, d'adresser un souvenir et un hommage à nos deux premiers maîtres.

I

Je me souviens, comme si c'était hier, du moment où, pour la première fois, en 1874, — il y a déjà trente ans — je pénétrais chez Frédéric Le Play, dans son vieil hôtel de la place

Saint-Sulpice. J'arrivais de province et j'étais pour lui un inconnu. Mais lui était déjà mon maître, par l'impression profonde faite par ses œuvres sur mon jeune esprit. Nous nous comprîmes immédiatement, car nous parlions la même langue et nous pensions les mêmes pensées.

A partir de ce jour, plusieurs fois par semaine, j'allais m'asseoir à sa table et passer mes soirées dans ce salon, où il m'a été donné, pendant huit ans, d'agiter avec le maître les grands problèmes de la vie des sociétés humaines.

Lorsque, en 1881, l'idée de fonder une Revue, qui devait être l'organe de la Science sociale, germa dans son esprit, il me fit le grand honneur de m'en confier la direction.

Un an après, le 5 avril 1882, Le Play mourait avec la sérénité d'un sage.

Quelques années avant sa mort, préoccupé de voir se constituer d'une façon régulière un enseignement de la Science sociale, il cherchait autour de lui l'homme le plus capable de remplir cette importante fonction.

Parmi ses disciples, se trouvait alors un esprit d'une rare puissance scientifique, qui, agité de la même pensée, avait pris l'initiative d'un enseignement de la Science sociale, dans le quartier de Saint-Augustin.

Le Play avait trouvé l'homme qu'il cherchait et il nous demanda de nous grouper tous autour d'Henri de Tourville, auquel il confia la mission de continuer la Science sociale par l'Enseignement, comme il m'avait chargé de la continuer par la Revue.

Pendant vingt-trois ans, nous sommes restés fidèlement, Henri de Tourville et moi, au poste qui nous avait été confié par le Play.

Henri de Tourville vient de nous être enlevé, après une vie consacrée tout entière au perfectionnement de la Science sociale, dont le Play avait seulement posé les fondements.

Il faut avoir vécu dans l'intimité constante de ce puissant

esprit, pour en apprécier l'incomparable valeur. Je n'ai jamais connu, — et je n'en excepte pas Le Play lui-même, — un cerveau doué d'une pareille aptitude de réflexion. Ce cerveau fonctionnait à la façon d'un alambic; il décomposait et distillait, comme goutte à goutte, les phénomènes sociaux les plus complexes. Il était capable de réfléchir, presque sans relâche, pendant des journées et des semaines entières, sur un seul fait, pour le ramener à ses éléments simples, pour en saisir toutes les manifestations, pour en trouver la formule, pour le comparer à tous les faits similaires connus, pour en dégager la loi et, finalement, le classer dans la série sociale à laquelle il se rattachait. Il essayait ensuite d'ébranler l'édifice qu'il venait de construire si péniblement; il cherchait tous les faits qu'il pouvait opposer aux conclusions obtenues et ne se déclarait satisfait que lorsque ces conclusions demeuraient inébranlables sur leur base.

Son corps, affaibli par une longue maladie, ne vivait que par la tête. Et vraiment c'était là que s'était rassemblée et comme accumulée, comme hypertrophiée, toute la puissance vitale. Enfermé pendant vingt ans au fond de la campagne, loin de nos agitations et de nos tumultes, ce cerveau a pensé pendant vingt ans avec la régularité et la puissance d'un mécanisme supérieurement organisé pour cette unique fonction.

La plus grande partie de la vie studieuse d'Henri de Tourville s'est partagée entre deux résidences : le château de famille de Tourville près de Pont-Audemer et le manoir de Calmont près de Dieppe, chez son ami d'enfance M. Robert Dufresne.

C'est là que, pendant vingt ans, il a vu défiler devant lui un nombre extraordinaire d'élèves, d'amis, de simples curieux, qui venaient interroger le profond penseur et lui demander des consultations sur les sujets les plus divers. La distance n'arrêtait personne et l'on aimait à venir dans ces demeures hospitalières qu'illuminait une grande intelligence.

Je suis dispensé de donner plus de détails sur la vie de notre maître à Tourville et à Calmont, parce qu'un de

nos amis, M. Paul Bureau, en a parlé avec beaucoup d'exactitude et de charme dans une conférence qu'il a faite à Paris et qui a ensuite été publiée en brochure [1].

Je possède une correspondance d'Henri de Tourville qui pourrait faire la matière de cinq ou six volumes et dont la forme est aussi remarquable que le fond. C'est la langue même de la science appliquée pour la première fois et complètement à l'exposition des phénomènes sociaux. Cette précision substantielle, qui peut paraître sévère, sera un aliment de choix pour les esprits rigoureux, qui cherchent la beauté du style dans l'exacte conformité de la parole à la pensée.

Henri de Tourville ne travaillait pas à la façon de ces érudits qui compilent une multitude innombrable de faits, qui les accumulent en tas énormes dans des cartons, qui se noient eux-mêmes sous cette accumulation au point de ne plus rien distinguer et qui, de guerre lasse, lorsque décidément ils sont bien perdus, se décident enfin à publier un ou plusieurs volumes, à la grande joie de l'érudition allemande.

Il savait que la science n'a jamais procédé ainsi; il savait qu'un seul fait bien observé, bien analysé à fond, fait plus avancer nos connaissances que des centaines de faits rassemblés de toutes mains et entassés sans ordre les uns sur les autres. Le temple de la science n'est pas un entrepôt, c'est un laboratoire.

La grande œuvre d'Henri de Tourville, son œuvre de vingt années, fut, essentiellement, d'établir sur des bases désormais inébranlables la *Méthode sociale*.

Ce que je viens de dire d'Henri de Tourville explique suffisamment pourquoi son nom n'a pas été connu du grand public. Il n'a rien fait pour cela. Il est rarement sorti du laboratoire de sa pensée, pour publier et répandre les résultats de ses incessantes recherches. La science pure le captivait et le possédait trop.

1. *L'Œuvre de Henri de Tourville,* par Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de droit et à l'École des Hautes Études sociales (F.-Didot et C[ie]).

Ses articles divers reproduits dans la Revue formeraient à peine un volume. Sa seule œuvre de longue haleine, l'*Histoire de la formation particulariste*, est restée à l'état de notes. Il l'a publiée telle quelle dans la *Science sociale,* sur mes instances pressantes et réitérées. Et encore il m'a fallu lutter avec lui pendant cinq ans pour obtenir son consentement. Il lui semblait qu'il perdait pour la science le temps qu'il consacrait au public.

Au contraire, il ne ménageait ni son temps, ni sa peine, lorsqu'il s'agissait de former un seul esprit à la science. Alors il se donnait tout entier et sans compter : son œuvre fut de créer des hommes et non des livres. En cela encore il fut splendide. Tous ceux qui ont frotté leur cerveau à ce cerveau en ont conservé l'empreinte ineffaçable.

Il vivra par ses disciples. Formés par un tel maître, ceux-ci à leur tour formeront des élèves, qui en formeront d'autres. Ainsi le flambeau ne s'éteindra pas; d'autres flambeaux viendront s'allumer au premier et la lumière peu à peu se répandra partout. Il vaut mieux déposer la science dans des têtes que de la déposer dans des livres; elle y est plus vivante, plus parlante, plus développante et plus développable, plus susceptible d'être transmise et toujours accrue. Le livre est mort, le verbe est vivant. Le livre ne donne rien de plus que ce qu'il contient; il n'est susceptible de s'accroître que lorsqu'il se rencontre un cerveau pour le recevoir, le féconder à nouveau et lui donner encore plus de vie. Les maîtres de tous les temps se sont survécus par leurs disciples plus que par leurs œuvres.

D'ailleurs, l'abondance des œuvres s'associe rarement avec la puissance de la pensée. Le temps consacré à transmettre la pensée par l'écriture est enlevé à la pensée elle-même. Pour le vrai savant, la jouissance suprême est dans l'effort employé pour découvrir la vérité; il répugne à l'effort secondaire qu'il faut faire ensuite pour la vulgariser, pour la mettre à la portée de toutes les intelligences, des passants distraits et des esprits obtus. Déposer la science, la verser goutte à goutte dans quel-

ques intelligences bien disposées et bien préparées, lui paraît la seule chose enviable et digne de lui.

Les livres d'Henri de Tourville, ce sont ses élèves.

II

Je voudrais pouvoir faire entrevoir au lecteur le travail de cette pensée toujours en éveil et la surprendre, pour ainsi dire, dans le moment laborieux de l'application de la méthode et de l'enfantement de la science.

L'intensité de réflexion de cet esprit était telle, qu'à certains moments il ne pouvait, même pendant de longues nuits, s'empêcher de penser. Son cerveau continuait à fonctionner sans qu'il put l'arrêter et il dut, pour ne pas tomber gravement malade, chercher à donner à son attention l'aliment plus léger de lectures purement littéraires.

L'extrait suivant d'une lettre pourra montrer à quel point l'effort de la découverte devenait, dans cette intelligence, une véritable obsession.

« Je suis entraîné par la *passion* de cette étude, m'écrit-il le 6 juillet 1889, je n'ai pas un instant à moi que je ne retombe *fatalement* sur elle. Elle me trotte par la tête quand je me lève, quand je mange, quand je me couche. Un mois est vite passé dans cette obsession. Mais aussi la besogne avance. Vous n'imaginez pas comme je manie maintenant mes Barbares! Et ce n'est qu'un préambule; c'était cependant lui qui me préoccupait.

« Rien n'est cependant enlevant comme ces études, où deux ou trois faits, clairement posés, vous obligent à conclure à une suite qu'ils ont dû avoir et que cependant vous ne soupçonniez pas. Vous courez alors aux histoires et vous voyez précisément que ce qui devait suivre a suivi en effet. C'est une restitution de l'histoire par la considération des lois sociales, étant donnés, comme je l'ai dit, quelques faits décisifs.

« Et ce qu'il y a de curieux dans cette affaire, c'est qu'on tombe toujours plus d'accord avec les témoignages des anciens, des contemporains, qu'avec les remaniements maladroits et les retouches des érudits modernes. J'en ai de quoi vous raconter pendant six mois!

« Et pourtant ce n'est, encore une fois, qu'un préambule. Je voulais être sûr du point de départ des fameux pêcheurs-côtiers. Je le tiens maintenant. Et, par un coup de théâtre auquel je ne m'attendais guère, j'ai tout à coup reconnu que les conditions qui avaient créé les populations à famille-souche dans la Saxe et la Scandinavie s'étaient justement produites, à une époque antérieure, au fond du golfe de Gascogne, et, à une époque postérieure, en Hollande.

« Tout ceci m'a fait entrevoir un splendide horizon du côté du chapitre de l'expansion de la race. Il y a là un monde qui va se débrouiller dans ses grandes lignes : une série de lois très précises se formuleront peu à peu. Évidemment, en touchant aux transports, nous avons atteint un phénomène capital, qui donne à nos connaissances ce qui leur manquait : le débrouillage de la vie publique. Mais en voilà bien long. »

Je trouvais, au contraire, que c'était bien court et je pressai mon correspondant de me donner de nouveaux détails. Il m'adressa alors la lettre suivante, datée du 12 juillet 1889. Elle aura un grand prix pour ceux qui sont au courant de la Science sociale, car il s'agit d'une question capitale : les causes premières de la formation particulariste. Elle risque d'être obscure pour les autres, tout en restant suggestive et capable de faire penser. J'aime mieux avertir le lecteur qu'ici il faut peser la portée de chaque mot.

Pour faire comprendre toute l'importance de cette question, je dois donner une explication préalable. Le Play avait été amené à constater que le type de la famille patriarcale[1] s'é-

1. La famille patriarcale, qui est le type dominant en Orient, est caractérisée essentiellement par la présence au même foyer de plusieurs ménages vivant en communauté.

tait complètement modifié le long des rivages scandinaves, au point que toute l'organisation sociale en avait été transformée. Cette transformation est même l'origine de la différence fondamentale qui existe entre l'Orient, resté dans la formation patriarcale, et l'Occident qui a évolué vers la famille-souche, ou plus exactement vers la formation particulariste [1]. Or Le Play avait expliqué cette transformation simplement par l'évolution du travail pastoral au travail de la pêche. Nous avons dû abandonner cette explication à la suite d'observations nouvelles faites en Norvège par un de nos élèves envoyé en mission dans ce but [2].

La lettre qui suit nous fait assister aux premiers efforts d'Henri de Tourville pour débrouiller cette intéressante et capitale question. Il ne s'agit de rien moins que de découvrir la cause première qui a créé les sociétés du moyen âge et des temps modernes, si différentes des sociétés de l'antiquité, les sociétés de l'Occident si différentes des sociétés de l'Orient.

« ... Vous voilà bien curieux au sujet des pêcheurs côtiers! Je ne suis guère en veine d'écrire. Mais enfin il faut faire un effort pour contenter les caprices d'un malade. Je vais vous expliquer cela en deux mots : ça ne vaudra pas un exposé complet, tant s'en faut.

« Partout où les pasteurs arrivent en bande à un rivage poissonneux, ils se livrent à la pêche, sans quitter l'organisation patriarcale : ils ne font pas familles-souches. C'est ce que vous trouvez sur tous les rivages, même sur les rivages scandinaves dans l'antiquité, ou même dans le présent. Les Finnois qui ont précédé les Germains en Scandinavie, s'y sont livrés à la pêche et sont demeurés race patriarcale ; les Lapons d'aujourd'hui pêchent à côté des Norvégiens, mais en multitude patriarcale. Les rivages anglais et surtout écossais, qui sont bien en Mer du

1. Dans la formation particulariste, l'individu, le particulier, est complètement dégagé de la communauté, soit dans la famille, soit dans le travail, soit dans la vie publique.

2. Pour cette question, voir plus loin l'étude de M. Robert Pinot.

Nord, n'ont pas amené les Celtes non plus à la famille-souche.

« Ceci tient au mode d'émigration de la famille pastorale : elle procède par essaims, et les essaims restent intacts sous l'autorité prépotente du patriarche : la pêche, surtout abondante, n'oblige pas à se diviser. De là, tous les types de peuples pêcheurs en famille patriarcale.

« Les pasteurs pourtant fournissent bien des émigrants individuels, mais ce sont des enfants perdus, c'est le contraire d'une élite ; ces émigrants-là donnent lieu aux sauvages proprement dits, aux races inférieures et désorganisées, à la famille instable. Dans l'espèce, ils fournissent les pêcheurs sauvages, par exemple, ceux du midi de la Chine.

« Voilà ce que produisent les pasteurs passant directement à la pêche.

« Pour faire le pêcheur capable d'instituer la famille-souche (ou particulariste), il faut trouver ces deux choses : *l'émigration individuelle et une émigration d'élite.* Par émigrant d'élite, j'entends un homme formé et capable, non les faibles et le rebut.

« Dans tout le système patriarcal, il n'y a que les cultivateurs vraiment sédentaires qui fournissent ce genre d'émigration. Ils n'essaiment pas toujours, et ce sont les plus capables qui tendent le plus à rejeter la communauté et à essayer de se suffire à eux-mêmes, tous seuls.

« Cette émigration individuelle et capable étant donnée, toute la question est de savoir sur quelle ressource d'existence elle va tomber.

« Nous avons vu les émigrants individuels et capables des Pélasges fournir le type romain, en tombant immédiatement sur le métier de pionniers. Ils ont, par là, développé leur initiative individuelle plus que les Pélasges, mais sans changer au fond le genre du travail ; aussi se sont-ils constitués, à l'exemple des Pélasges, en famille patriarcale, mais avec un sentiment tout particulier de personnalité... [1].

1. J'ai essayé d'indiquer la formation du type romain dans l'ouvrage *Comment la route crée le type social*, dernier chapitre du tome I.

« Mais les émigrants cultivateurs, et urbains peut-être, de la Scandinavie, qui sont des Germains plus avancés que ceux de la Germanie continentale, sont tombés à la fois sur le métier de la pêche et dans un pays peu propre à la culture, à savoir le rivage occidental du Danemark et de la Norvège : c'est le Far West de la Scandinavie. Leur initiative a trouvé dans la pêche un atelier où l'on se suffit sans le groupe patriarcal, et elle a rencontré sur le littoral une terre où il est malaisé de constituer la culture patriarcale développée. Ils se sont donc constitués en simples ménages. Et ils ne se sont pas pour cela constitués en familles sauvages, parce que c'étaient des émigrants individuels, non de pasteurs, *mais de cultivateurs,* et de *cultivateurs en culture sensiblement développée.*

« Voilà un petit commencement de notre affaire, mais ce n'est que le premier point. Il faut cependant que je m'y arrête, car ceci tourne à un vrai travail et je n'ai voulu que vous distraire un moment. Qui plus est, le facteur est là, et, si je tardais, ma lettre menacerait de ne plus partir jamais.

« Pressé comme me voilà, je ne relis pas; faites-le pour moi, si vous en avez le courage et laissez-moi vous embrasser de tout cœur. »

Ces deux extraits nous montrent Henri de Tourville aux prises avec les difficultés de l'analyse sociale et saisi sur le vif en plein travail.

Le voici, dans le passage suivant, qui proclame en une belle langue le triomphe prochain de l'observation sur la théorie, c'est-à-dire le triomphe de la Méthode sociale [1].

« Il y a une lumière diffuse qui précède le lever du jour. Il y a des choses qui sont dans l'air et dont l'impression se fait partout progressivement sentir, longtemps avant qu'on ne les discerne bien.

« On entrevoit aujourd'hui une manière de constater les phé-

1. Début de la Préface placée en tête de l'ouvrage de M. Paul de Rousiers, *La Question ouvrière en Angleterre* (F.-Didot et Cie).

nomènes sociaux, qui en relève assez exactement l'image pour mettre en évidence les causes souveraines et décisives et l'on conçoit que l'homme puisse se diriger au milieu de ces phénomènes et agir sur eux avec toute la sûreté d'une connaissance précise. Un grand revirement s'est fait à ce sujet dans l'esprit public. Le temps n'est pas loin encore où la seule idée d'une observation savante, méthodique, des faits sociaux éveillait de toutes parts les résistances les plus déclarées : on n'admettait pas qu'un homme, voué spécialement à ce genre d'étude, pût, par cette attention la plus rigoureuse de toutes, débrouiller quelque chose de l'immense complication du monde social; il n'y avait, croyait-on, que les grands politiques qui, des sommets du pouvoir ou de la pensée, fussent capables d'envisager le problème et d'en dévoiler au reste des humains, selon le temps et le lieu, l'énigme changeante.

« On renversait en cela le vrai procédé de toutes les connaissances sûres, qui ne vont pas de la vue sommaire et confuse d'un vaste ensemble à l'idée de la partie, mais de la vue précise d'une partie aussi petite qu'on puisse la faire, à celle d'une partie contiguë, pour atteindre le tout de proche en proche, sans erreur. L'expérience cependant et la réflexion ont porté leurs fruits. Au milieu de l'ignorance, qu'avait entretenue sur le vrai sens des difficultés présentes le préjugé antiscientifique, que je viens de dire, les puissants et les théoriciens, ont tout essayé, dans les directions les plus diverses, pour décider de la marche du monde à leur gré, et tour à tour ils ont échoué. Les événements suivent, avec une superbe indépendance, un cours que personne, ni à droite, ni à gauche, n'a prévu et qui des deux côtés provoque de jour en jour l'aveu de nombreux étonnements, contraint à de nouvelles évolutions, inflige coup sur coup aux tentatives et aux affirmations obstinées, des échecs sans revanche et des démentis sans réplique. Les esprits sont confondus dans leurs pensées et l'on en vient à s'apercevoir que les faits actuels sont menés en dehors de toute volonté humaine.

« Personne aujourd'hui ne mène le monde, pas plus les me-

neurs d'en bas que ceux d'en haut. Quelque chose de grand se fait qui se concilie peu à peu les sentiments les plus opposés. Et qui le fait? A la fois personne et tout le monde : tout le monde, non par un désir qui précède et prépare l'événement, mais par un besoin qui s'y range, et bientôt par une certaine satisfaction qui l'agrée. Quelque chose de puissant se meut, qui domine et emporte aussi bien la volonté des masses que celles des élites : on y sent la poussée des lois qui encadrent les conditions de la vie humaine.

« On commence à comprendre qu'il ne s'agit pas de faire le monde présent à sa guise, mais de savoir comment il se fait; on reconnaît qu'il y a là non une combinaison à trouver, mais un phénomène à observer, et que, pour le bien connaître, il le faut observer comme tous les autres, à la manière des savants. Et de fait, autant, dans l'ordre des connaissances sociales, le public était naguère prévenu en faveur des politiques et défiant des laborieux, autant il tient aujourd'hui en suspicion ce qui lui vient des hommes de parti et des agitateurs, et c'est par des observateurs patients et sérieux qu'il veut être renseigné sur l'état du monde; c'est d'après leurs études, menées avec une scrupuleuse précision, qu'il entend se former une opinion; c'est en raison même de la sûreté et de la rigueur de leurs procédés d'observation, qu'il est prêt à leur accorder crédit. Ainsi peu à peu, après un long ostracisme, la juste idée d'une science sociale bien faite reçoit du sentiment public droit de cité.

« En toute science, il importe moins de disserter sur la meilleure méthode d'observation que d'en faire un bon usage et d'en fournir les résultats. Un observateur démontre assez la valeur de sa méthode quand, à mesure qu'il expose la manière dont il a procédé, on voit se dérouler, à la fois minutieuse, limpide et pleine, la connaissance de l'objet observé... »

III

Ainsi que je l'ai dit, les vrais livres d'Henri de Tourville, ce sont ses élèves.

Lorsque je m'examine, je retrouve partout en moi la trace profonde que sa pensée y a creusée. Mes œuvres diverses en portent la marque, ainsi que cette *École des Roches* dont j'ai longuement étudié avec lui le plan et le programme.

Beaucoup de nos amis ont acquis, au contact de la Science sociale enseignée par un tel maître, quelques-unes des qualités qui les ont rendus supérieurs, aussi bien dans leurs œuvres que dans les importantes situations qu'ils occupent actuellement, soit dans l'enseignement supérieur, soit à la tête de grandes directions agricoles, ou industrielles.

On n'a pas oublié le retentissement qu'a eu récemment le rapport de notre collaborateur, M. Jean Périer, consul de France, sur la *Situation économique du Royaume-Uni et le Commerce franco-britannique en 1902*. Ce fut, dans toute la presse, un sentiment d'étonnement qui se traduisit par un grand nombre de comptes rendus élogieux. La question était traitée avec une méthode, une rigueur et une clarté inconnues dans les fastes des Rapports consulaires. Quand on demanda à notre collaborateur comment il avait pu arriver à un résultat aussi rare, il répondit simplement : « J'ai employé la méthode de la Science sociale. »

Cette méthode, en effet, s'applique à tous les sujets et les débrouille tous.

Il m'a été donné de l'appliquer à l'histoire de France[1], à la description du type anglo-saxon[2] et du type français[3], à la réforme de l'éducation[4], à la géographie sociale[5], aux conditions de la vie publique[6].

1. *Histoire de France*, 4 vol. in-12 (complètement épuisée, doit être refondue pour être mise au courant des progrès de la Science sociale). — *Le Mouvement communal et municipal au moyen âge* (épuisé).

2. *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*. Un vol. in-12, 25e édit. (traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en russe, en roumain, en polonais, en arabe et en japonais).

3. *Les Français d'aujourd'hui. Les Types sociaux du Midi et du Centre*. Un vol. in-12, 8e édit. (traduit en italien et en espagnol).

4. *L'Éducation nouvelle. L'École des Roches*. Un vol. in-12, 9e édit. (traduit en espagnol, en russe et en italien).

5. *Les grandes Routes des peuples. Essai de géographie sociale*. COMMENT LA ROUTE CRÉE LE TYPE SOCIAL. Deux volumes in-12, 4e édit.

6. *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?* Un vol. in-12, 3e édit.

M. Paul de Rousiers l'a appliquée successivement et avec un succès que tout le monde connaît, à la description de la vie américaine [1], à l'étude de la question ouvrière en Angleterre [2], à l'étude des Trusts et des Syndicats industriels [3], à l'étude des Trade-Unions [4], à celle des grands ports de commerce de la France et de l'Allemagne [5].

M. Paul Bureau l'a appliquée avec beaucoup de force à la question du *Homestead* qu'il est allé étudier aux États-Unis [6], à la participation aux bénéfices [7], à la question du contrat de travail [8].

M. A. de Préville, à l'étude des populations de l'Afrique [9].

M. Léon Poinsard, à la question si débattue du Libre-échange et de la Protection [10], dont il a enfin donné la formule sociale, à la question monétaire [11], etc.

M. Ph. Champeault, à l'étude des voyages d'Ulysse d'après l'*Odyssée* [12].

Dans la *Science sociale,* mes collaborateurs ont appliqué la même méthode aux questions les plus diverses, relatives à la géographie, au travail, à la propriété, à la famille, à la littérature, à l'art, à la religion, à la vie publique, à la colonisation, à l'histoire. Ils ont vraiment renouvelé la manière de traiter et d'expliquer ces questions, cependant si différentes, par la seule substitution de l'observation méthodique à la pure spéculation théorique.

Nous pouvons donc affirmer en toute vérité que si Henri de

1. *La Vie américaine*, couronné par l'Académie française. Un vol. gr. in-8 illustré de 337 gravures. — La même édition in-12, 2 vol., traduits en anglais.

2. *La Question ouvrière en Angleterre.* Préface de H. de Tourville. Couronné par l'Académie des sciences morales. Un vol. in-12.

3. *Les Industries monopolisées (trusts) aux Etats-Unis.* Un vol. in-12. *Les Syndicats industriels de producteurs en France et à l'Étranger.* Un vol. in-12.

4. *Le Trade-unionisme en Angleterre.* Un vol. in-12.

5. *Hambourg et l'Allemagne contemporaine.* Un vol. in-12.

6. *Le Homestead,* ou l'insaisissabilité de la petite propriété. Un vol. in-8.

7. *La Participation aux bénéfices.* Un vol. in-8.

8. *Le Contrat de travail.* Un vol. in-8.

9. *Les Sociétés africaines.* Un vol. in-12.

10. *Libre-échange et Protection.* Un vol. in-12.

11. *La Question monétaire.* Un vol. in-12.

12. Sous presse.

Tourville a lui même écrit peu d'œuvres, il en a du moins inspiré un très grand nombre. Son influence, continuée par ses élèves, qui en formeront d'autres, ira toujours en grandissant, en même temps que les progrès de la science.

La science, en effet, est essentiellement progressive; c'est sa loi. Déjà, les œuvres de Le Play sont bien loin de nous ; elles nous apparaissent comme, aux chimistes, les œuvres de Lavoisier. Bientôt le puissant effort intellectuel d'Henri de Tourville sera, lui aussi, dépassé par de nouveaux travaux et de nouvelles découvertes. Puis il en sera de même pour nos propres travaux, qui, après avoir fait avancer la science, iront prendre leur place dans l'histoire de la science et servir de documents à ceux qui voudront en reconstituer les phases successives.

En attendant de goûter à notre tour le repos, remettons-nous au travail, et tâchons de transmettre à ceux qui viendront après nous l'héritage de nos maîtres, accru par nos modestes efforts.

Edmond DEMOLINS.

DEUXIÈME PARTIE
par M. PAUL DE ROUSIERS

L'ÉCOLE DE LA SCIENCE SOCIALE

ET SA MÉTHODE

De tout temps, l'École fondée par Le Play a recruté deux espèces de disciples.

Les uns adhéraient aux vérités mises en lumière par les ouvrages du maître et employaient leur zèle à répandre ces vérités par tous les moyens de propagande en leur pouvoir.

Les autres, frappés des résultats auxquels la méthode d'observation scientifique suivie par Le Play l'avait conduit, étaient surtout attirés à cette méthode, désiraient s'en rendre maîtres, la pousser, la perfectionner, si possible.

Les uns voyaient en Le Play un sauveur. Au lendemain de nos désastres de 1870, chaque Français était en quête d'un sauveur, d'un homme qui indiquerait la marche à suivre pour relever la France. Le Play fut un de ces sauveurs, et beaucoup de gens se groupèrent autour de lui à cette époque sous l'étendard de la *Réforme sociale*.

Les autres voyaient en Le Play un savant, capable, non seulement de retrouver par l'observation scientifique de grandes vérités générales, mais aussi de découvrir par le même moyen les vérités contingentes nécessaires à telle ou telle société particulière; non seulement de donner des conseils éclairés sur la réforme, mais aussi de préciser les lois qui président à la formation des sociétés humaines.

Les uns pensaient que Le Play était un navigateur heureux qui avait trouvé un chemin nouveau vers certaines vérités.

Les autres se disaient que les moyens employés par lui pour établir cette route seraient efficaces pour en déterminer beaucoup d'autres; qu'il importait de bien connaître ces moyens, d'apprendre à se servir de cette boussole, de savoir faire son *point* en mer, bien plus encore que de suivre docilement une route tracée.

Les uns se retranchaient dans une sorte de monopole, comme ces Portugais, au quinzième siècle, heureux d'avoir découvert les Açores et le chemin du Cap.

Les autres voulaient ouvrir des chemins nouveaux.

La Revue *la Science sociale* a été l'organe de cette jeune école. Elle a formé des hommes de travail, qui, dans les œuvres diverses entreprises par eux, ont toujours été animés du même désir, ont toujours poursuivi le même but : appliquer à l'étude des sociétés humaines la méthode d'observation qui avait guidé Le Play. Grâce à cette méthode, ils ont analysé plus complètement les faits; ils les ont mieux vus; ils les ont classés avec plus d'exactitude. Ainsi ils ont mis la science à profit, ils se sont servis d'elle, mais ils ont aussi servi la science. A mesure que des observations nouvelles s'appuyaient sur la méthode, elles apportaient à cette méthode des perfectionnements.

Aujourd'hui, après vingt années de vie laborieuse, la Jeune École peut justifier son existence, non plus seulement par des aspirations, mais par des résultats. En montrant simplement quel développement elle a apporté à la méthode scientifique dont Le Play avait jeté les bases, j'espère donner à mes lecteurs une idée suffisante de sa raison d'être.

I. — LA MÉTHODE D'OBSERVATION LÉGUÉE PAR LE PLAY.

L'œuvre de Le Play se compose de deux espèces d'ouvrages d'allure très différente.

La première comprend les diverses monographies publiées dans les *Ouvriers européens*. On y trouve surtout des éléments

d'observation analysés avec un grand soin, déterminés avec une précision mathématique; l'ensemble de ces travaux reçut jadis de l'Académie des sciences un prix de statistique, et les budgets des familles ouvrières observées occupent une grande partie du texte. C'est là la base de l'œuvre; c'est avec les matériaux amoncelés dans cette longue suite d'observations que Le Play éleva successivement les assises de son édifice.

La seconde catégorie comprend des travaux d'exposition et de vulgarisation. Arrivé à dégager de ses observations un corps de doctrines sociales, Le Play fit tous ses efforts pour exposer ces doctrines sous une forme accessible au grand public. C'est dans ce but qu'il publia la *Réforme sociale en France,* l'*Organisation du Travail,* l'*Organisation de la Famille*, la *Constitution essentielle de l'Humanité;* enfin une série d'opuscules de propagande destinés à porter à un public plus nombreux la connaissance des vérités les plus urgentes à mettre en pratique pour hâter la Réforme.

Entre ces deux genres d'ouvrages, les uns d'observation, les autres d'exposition, il existait un lien étroit, puisque les seconds étaient le résultat des premiers, mais ce lien très réel était invisible au public. Les gens qui se bornaient à lire la *Réforme sociale en France* considéraient cette œuvre comme l'expression d'une haute philosophie; ils adhéraient aux conclusions qu'elle renfermait, ou s'y montraient hostiles, suivant leurs idées personnelles; mais il ne leur venait pas à l'idée qu'ils eussent sous les yeux un résultat scientifique. De là la manière très fausse dont fut jugé Le Play par beaucoup de ses amis. Plusieurs venaient à lui par la seule raison qu'il défendait un certain nombre d'idées qui leur étaient chères, faisaient litière du reste, mais estimaient qu'à tout prendre, sa doctrine était avantageuse à vulgariser. J'ai connu personnellement un magistrat très imbu des principes de notre Code civil, qui se déclarait fervent disciple de Le Play, bien qu'il se séparât absolument de lui sur la question du régime successoral, convaincu qu'il était de la justice du partage forcé. D'autres admettaient la liberté testamentaire, mais repoussaient les conclusions exposées dans la *Réforme*

sociale sur le rôle du Gouvernement central, etc. Bref, on discutait des doctrines au lieu de contrôler des résultats scientifiques.

Il n'y aurait eu que demi-mal, si *le lien scientifique qui unissait les conclusions aux observations* n'était resté caché qu'aux disciples indifférents à la méthode et curieux seulement de la doctrine. Malheureusement, il n'apparaissait pas non plus très nettement à ceux qui s'appliquaient à bien connaître la méthode.

Il n'était pas aisé de suivre dans le détail le procédé scientifique par lequel Le Play avait dégagé sa doctrine des éléments d'observation analysés par lui.

Deux causes contribuaient à ce résultat :

La première, c'est que la vie de Le Play s'était absorbée dans un labeur isolé, et qu'il avait dû tout naturellement trouver pour lui-même une méthode de travail avant de songer à l'enseigner.

Pendant plus de vingt années, ses constants efforts pour pénétrer le secret de la vie des sociétés furent soutenus par le désir de connaître les vérités utiles au salut de son pays ; quand il fut arrivé à voir clairement les conditions de la Réforme en France, il s'appliqua surtout à les montrer, et le souci scientifique de la méthode se trouva relégué au second plan.

La seconde cause tenait à la façon dont Le Play avait dirigé ses études sociales.

Au début, il avait cherché à observer directement les sociétés, dans leur ensemble ; mais bientôt il s'était aperçu que ce procédé lui fournissait des résultats beaucoup trop vagues. Après bien des tâtonnements et des essais infructueux, auxquels il a fait lui-même allusion dans le premier volume des *Ouvriers européens,* il arriva à fixer le vrai fondement de la méthode d'observation sociale en déterminant l'objet de cette observation, la famille ouvrière.

C'était une véritable découverte. Désormais, la Science sociale était assurée de son point de départ. Elle commençait à se constituer.

Pour Le Play, personnellement, c'était plus encore. Toutes ses études préalables, restées confuses tant qu'il ne les avait pas précisées dans le cadre de la famille ouvrière, prenaient maintenant leur valeur exacte; les contradictions apparentes se dissipaient; les points obscurs s'éclairaient. En fait, dès que Le Play fut maître de l'objet propre de son observation, il put immédiatement tirer parti des matériaux déjà amassés par lui et commença la rédaction de ses monographies de famille.

Entre le fondateur de la Science sociale et ceux qui devaient plus tard continuer le travail de ces monographies, il y avait, par suite, une différence de préparation considérable qui mesure assez exactement la différence des résultats obtenus. Le premier, dominé pendant de longues années par un ardent désir de connaître la constitution des Sociétés, ne pouvait laisser de côté les points importants de l'organisation sociale qui dépassaient le cadre de la famille ouvrière; dans les pays étudiés par lui, Le Play avait une idée exacte, non seulement de la vie des ateliers et des coutumes populaires, mais de la classe supérieure, de son action dans la commune, dans la province et dans l'État, non seulement de la vie matérielle, mais de la vie intellectuelle et morale, de l'histoire de la race, de son rang dans le monde, etc. C'est pour y voir clair dans ces divers problèmes qu'il s'était adonné avec passion à l'étude de la famille ouvrière. Au contraire, ceux de ses disciples qui remplissaient, d'après son exemple, les cases diverses composant le cadre d'une monographie, n'étaient pas guidés comme lui par une vue supérieure; souvent ils restaient dans le terre-à-terre d'un procès-verbal de constat, et si leurs observations pouvaient fournir à Le Play des indications précieuses, il arrivait souvent qu'eux-mêmes n'étaient pas aptes à en retirer le fruit. Plusieurs, après avoir consciencieusement recueilli une foule de faits, restaient écrasés par le document, remplissaient leur tâche jusqu'au bout et n'avaient pas fait un pas dans la science. Plus d'un monographe scrupuleux, ayant mis sur pied et publié une étude détaillée, déclarait ouvertement qu'il ne croyait pas avoir fait œuvre scientifique. La méthode des monographies lui apparais-

sait simplement comme une tyrannie à subir par respect pour le maître dont il adoptait les conclusions et dont il s'appliquait à répandre la doctrine.

Il arrivait ainsi que la *Société d'Économie sociale*, destinée par Le Play à pousser en avant les études qu'il avait entreprises, recrutait plutôt des hommes de bonne volonté, disposés à fortifier par des observations répétées les préceptes déjà mis en lumière, que des hommes de science désireux de montrer par le développement de la méthode des rapports nouveaux entre les divers phénomènes sociaux. En fait, on ne voit pas que les monographies rédigées depuis la mort de Le Play aient élargi le champ de la Science sociale. C'est un instrument dont Le Play seul a su se servir pour remonter de la famille ouvrière à la société, de l'observation à la vue générale.

Au surplus, cette grave lacune est matériellement visible dans le cadre des monographies.

Ce cadre comprend seize compartiments dans lesquels viennent se placer les divers éléments d'observation relatifs à la famille ouvrière; c'est la partie invariable et essentielle; mais après cela, une nouvelle série de compartiments sans objet déterminé et sans nombre limité permet de placer à la suite toutes les observations dépassant la famille, tout ce qui s'élève à la connaissance de la société.

Tous sont rangés sous ce titre vague : *Faits importants d'organisation sociale; particularités remarquables; appréciations générales; conclusions.* Ce titre est, à lui seul, un aveu d'impuissance. Ces faits importants d'organisation sociale, ces appréciations, on ne sait où les classer, on ne sait qu'en faire. Comme on les a rencontrés sur son chemin et qu'ils sont intéressants, on les ajoute à la suite de son travail, pour ne pas les perdre, voilà tout.

En somme, l'instrument fourni par Le Play pour l'analyse des sociétés ne pouvait atteindre que la famille; il laissait au hasard, à la perspicacité de chacun, l'étude des autres éléments sociaux.

De là un fait souvent constaté par tous ceux qui ont étudié à fond les monographies publiées dans la collection des *Ouvriers*

européens et des *Ouvriers des Deux Mondes;* je veux parler de la surprenante inégalité des travaux monographiques dans les paragraphes consacrés aux éléments d'observation dépassant la famille ouvrière.

Dans les monographies faites par Le Play, soit seul, soit en collaboration, ces paragraphes sont, la plupart du temps, une mine très riche et très précieuse; Le Play voyait par un procédé personnel ce qu'il était utile de noter, ce qui caractérisait la société étudiée, ce qui constituait *réellement* un fait important d'organisation sociale. Citons, dans la monographie des *Bachkirs de l'Oural,* le paragraphe 18 sur les nomades de la Russie orientale; dans celle des *Paysans de Bousrah*, les paragraphes 17 à 21 sur le régime de communauté du Haouran; dans celle de l'*Armurier de Solingen*, le paragraphe 17 sur la constitution de la plaine saxonne, et le paragraphe 19 sur le régime d'émigration de la Westphalie; dans celle du *Forgeron de Buskerud*, le paragraphe 17 sur la constitution sociale de la Norvège; dans celle des fondeurs slovaques, les paragraphes 21 et 22 où se trouve une étude curieuse des populations sud-slaves, etc., etc. Beaucoup des aperçus indiqués à la suite des monographies des *Ouvriers européens* ont inspiré d'une manière visible les ouvrages postérieurs de Le Play, et l'ont guidé dans ses travaux. Bien des fois ceux de ses disciples qui avaient à cœur de pousser en avant la Science sociale sont venus puiser à cette source féconde.

Tout au contraire, chez certains monographes auxquels manquait l'intuition, les paragraphes consacrés à des faits importants d'organisation sociale renferment souvent des observations puériles, ou d'un intérêt étroit, spécial. Je n'ai pas l'intention de désobliger les personnes de bonne volonté qui les ont rédigés et je ne ferai aucune citation; ceux de mes lecteurs qui voudront se convaincre par eux-mêmes n'auront qu'à recourir à la collection des *Ouvriers des Deux Mondes*. A côté de faits caractéristiques, ils trouveront des détails qui ne jettent aucune lumière sur le milieu observé et semblent indiquer que le monographe ne l'a pas pénétré.

Tel est, en effet, un des vices de la méthode monographique au point où Le Play l'avait conduite. Elle ne saisit pas complètement une société. Elle laisse échapper des éléments d'une haute importance, de telle manière qu'un disciple scrupuleux peut remplir exactement sa tâche, suivre avec soin tous les préceptes et rester aveugle sur les causes profondes de prospérité ou de souffrance du pays où son observation a été faite.

Mais il existe dans le cadre monographique tracé par Le Play une autre lacune grave.

Non seulement ce cadre est impuissant à saisir la famille dans ses rapports avec les éléments de l'organisation sociale qui la dépassent, mais il ne saisit pas complètement la famille elle-même dans son organisation propre. En effet, il ne contient que des phénomènes produisant un résultat susceptible de se traduire en argent.

La monographie proprement dite consiste, c'est Le Play qui parle, dans la description de la famille résumée dans le budget domestique (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 228). C'est même sous cette forme de simples budgets qu'apparut la collection des monographies de Le Play dans la première édition des *Ouvriers européens*.

Plus tard, en publiant la seconde édition, Le Play crut devoir ajouter à ces budgets un certain nombre de réflexions destinées à mettre en relief les conclusions qui s'y trouvaient contenues en substance, mais ce n'était là qu'une glose, un texte explicatif destiné à faciliter l'intelligence des budgets. Voici d'ailleurs comment il s'exprime à ce sujet dans le premier volume de la seconde édition des *Ouvriers européens :* « On ne saurait toutefois, sans tomber dans un excès de laconisme, concentrer la description d'une famille dans le budget de ses recettes et de ses dépenses. Souvent, comme je l'ai dit, un chiffre suffit pour suggérer une conclusion importante aux lecteurs qui sont enclins à la réflexion, mais cette disposition des esprits n'est point universelle (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 226).

Il s'agit donc simplement d'attirer l'attention des esprits irréfléchis sur les conclusions qui se dégagent du budget, mais

le budget seul reste la base de l'œuvre, le vrai cadre de l'observation.

En rétrécissant ainsi le champ de ses investigations, Le Play obéissait à une habitude contractée dans ses études professionnelles. Il était préoccupé de soumettre les résultats de l'observation au contrôle des sciences mathématiques; la balance du budget des recettes et du budget des dépenses lui apparaissait comme un moyen de vérifier les données de l'analyse, de les vérifier numériquement; il fut séduit par cette vérification numérique et se trouva ainsi amené à laisser de côté les phénomènes qui, ne pouvant pas s'exprimer en chiffres, échappaient à cette vérification. Au surplus, il a pris soin de nous dire lui-même quelle fausse analogie l'avait guidé : « Le plus sûr moyen de connaître la vie morale et matérielle des hommes ressemble beaucoup au procédé qu'emploient les chimistes pour mettre en lumière la nature intime des minéraux. Une espèce minérale est connue quand l'analyse a isolé chacun des éléments qui entrent dans sa composition, et quand on a vérifié que le poids de tous ces éléments équivaut exactement à celui du minéral analysé. Une vérification numérique du même genre est toujours à la disposition du savant qui analyse méthodiquement l'existence de l'unité sociale constituée par une famille. » (*Ouvriers européens*, 2e édit., t. I, p. 224.)

Sous l'impression de cette analogie, il avança que « tous les actes qui constituent l'existence d'une famille d'ouvriers aboutissent plus ou moins immédiatement à une recette ou à une dépense » et en conclut qu' « un observateur possède la connaissance complète d'une famille, lorsque, ayant analysé tous les éléments compris dans les deux parties du budget domestique, il arrive à une correspondance exacte entre les deux totaux ». (*Ibid.*, p. 225.)

Il y avait là une erreur considérable, ou plutôt une série d'erreurs.

En premier lieu, il n'est pas vrai que tous les actes qui constituent l'existence d'une famille aboutissent toujours, même indirectement, à une recette ou à une dépense. Par exemple, la

fonction essentielle de la famille, *l'éducation des enfants*, ne saurait s'exprimer en chiffres. Je remarque d'ailleurs qu'elle ne figure à aucun article des budgets établis par Le Play. Il y a bien une section IV où sont inscrites les *Dépenses concernant les besoins moraux, les récréations et le service de santé*, mais les besoins moraux se subdivisent en trois articles précis : le Culte, l'Instruction des Enfants, les Secours et Aumônes. De l'éducation aucune trace. Elle se révèle en effet par une foule de faits qui ne sauraient trouver leur place dans un budget. Rien non plus de l'histoire de la famille et de ses origines ; Le Play avait consacré un paragraphe spécial du texte explicatif à ce sujet si important, mais en réalité cette partie du texte n'expliquait pas le budget, elle y était ajoutée. C'était une lacune que Le Play avait voulu combler ; mais alors, que reste-t-il de l'affirmation citée plus haut d'après laquelle le budget contiendrait tout en puissance? De même, le budget reste muet sur le régime de transmission des biens auquel Le Play attachait une si haute importance, sur une foule de traits de l'organisation familiale, du patronage, etc...

En second lieu, si beaucoup des actes de la famille aboutissent à une recette ou à une dépense, il faut remarquer que certains de ces actes y aboutissent très indirectement et que la recette ou la dépense qu'ils occasionnent n'est en aucune manière la mesure de leur importance. J'ouvre la première monographie de la Collection des *Ouvriers européens*, c'est celle des Bachkirs, pasteurs demi-nomades de l'Oural ; j'y vois que l'instruction des enfants coûte 0 fr. 63 c. par an ; ces enfants sont au nombre de trois, soit 0 fr. 21 c. par tête, et le total des dépenses s'élève à 643 fr. 36 c. (*Ouv. europ.*, 2e édit., t. II, p. 27.) Si je me fie au budget, je conclus que l'instruction est à peu près nulle chez ces Bachkirs, qu'elle tient une très petite place. Mais consultons le texte explicatif : « Tous les enfants, y est-il dit, reçoivent les éléments de l'enseignement primaire dans une école tenue par le Moullah. Le goût pour l'instruction se développe de plus en plus (*Ibid.*, p. 4.) Plus loin, je vois (*Ibid.*, p. 39) que le Moullah donne des leçons gratuitement ; c'est une partie de sa

fonction. Évidemment la physionomie du phénomène n'est pas la même dans les colonnes du budget et dans le texte. Ailleurs, c'est le Chiffonnier de Paris (*Ibid.*, t. VI, p. 259, 269 et 278), qui ne fait aucune dépense concernant la religion et qui nous est représenté comme « professant la religion catholique romaine et profondément imbu du sentiment religieux; il supporte avec résignation un sort peu fortuné; il remercie Dieu chaque jour de lui avoir donné le nécessaire et se confie en lui pour son avenir. Il aime à lire en famille la Bible ou d'autres livres religieux dont il s'est formé une petite bibliothèque ». Enfin il a été soldat du Pape. Les zéros qui figurent dans son budget aux dépenses concernant le culte ne sont donc pas le moins du monde l'expression de ses pratiques religieuses.

On pourrait multiplier les exemples à plaisir. Ceux que je donne suffiront pour faire comprendre ce que je veux dire. En fait, le budget ne manifeste dans l'instruction que le salaire du maître d'école ou l'achat des fournitures scolaires; il néglige l'instruction reçue dans la famille, les leçons du père et de la mère, et tout cet ensemble de cultures intellectuelles qui résulte des conditions de la vie, qui différencie si profondément l'enfant élevé au bord de la mer, chez des Pêcheurs ou des Marins, de celui élevé dans le fond des terres, chez des Agriculteurs ou des Pasteurs, l'enfant élevé à la campagne de celui qui est élevé en ville, etc., etc... Il y a là tout un ordre de connaissances fort important. Le Play a très bien fait ressortir, dans plusieurs de ses ouvrages, la portée considérable de cette instruction extra-scolaire; il a pris soin de nous dire, en retraçant les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, ce qu'il avait acquis lui-même d'abord dans la fréquentation des pêcheurs de Honfleur, plus tard dans la société des amis de son oncle à Paris. (*Ouv. europ.*, t. I, p. 17 et 18, 20 à 24.)

De même, dans la Religion, qui est surtout une conviction, le budget ne montre que des manifestations extérieures, des achats de cierges, des locations de bancs et de chaises, des frais de sépulture. Les sommes dépensées pour ces divers objets sont-elles la mesure de l'attachement des familles à la religion? Pas du tout.

C'est voir la religion par un bien petit côté que de la voir ainsi.

En troisième lieu, lors même que le budget s'applique à des faits purement matériels, il ne fournit jamais qu'un des éléments qui doivent entrer dans leur appréciation, celui de la valeur vénale. Les autres sont négligés, car ils échappent à la vérification numérique, à la balance des budgets. Il suit de là que l'enquête, pourtant si minutieuse, à laquelle l'observateur doit se livrer pour obtenir un budget, nous renseigne d'une façon imparfaite. Ce n'est pas tout pour nous de savoir qu'une famille ouvrière possède 2.000 francs d'immeubles, 3.753 fr. 50 c. de meubles; ce n'est tout que pour un notaire ou un commissaire-priseur uniquement préoccupés du prix de vente. L'homme qui étudie une famille a besoin de savoir d'où viennent ces biens; quelle est leur composition; leur mode de possession, de transmission, etc., sont-ils le fruit d'un héritage? le produit de l'épargne du mari? ont-ils été constitués en dot à la femme? Autant de points qu'il faut préciser et qui n'entrent pas en compte dans l'appréciation de la valeur vénale.

C'est bien autre chose quand l'observation porte sur des contrées où l'appropriation des terres n'existe pas. Alors, non seulement la valeur vénale n'est pas tout, mais elle n'est rien. Je lis, dans la monographie du Bachkir, que la famille jouit d'une petite prairie estimée 11 fr. 42 c., d'une grande prairie estimée 85 fr. 65 c., d'un jardin potager estimé 20 fr. 56 c., d'un champ à chanvre et à lin estimé 28 fr. 55 c. Total : 146 fr. 18 c. (*Ouv. europ.*, 2e édit., t. II, p. 8.) A la suite de cette estimation, à un centime près, figure la note suivante : « Les prairies et les champs dont jouit chaque famille ne lui sont attribués en propre que pour une période de quinze années; après ce délai, l'autorité municipale procède à une nouvelle distribution. » Autrement dit, on ne vend pas la terre dans ce pays-là; on la partage périodiquement. Mais alors, qu'est-ce donc qu'une prairie de 11 fr. 42 c.?

Il résulte clairement de ces diverses considérations que l'étude de la famille ouvrière, pas plus que l'étude de la société, ne peut

se renfermer dans les limites étroites du budget domestique. Frappé à la fois de la fécondité de l'observation monographique et des imperfections de la méthode à laquelle Le Play l'avait soumise; constatant d'ailleurs que Le Play avait enregistré dans ses ouvrages une foule de faits importants sortant absolument du cadre fixé par lui et qui avaient servi de base à ses conclusions, H. de Tourville entreprit de coordonner ensemble les différents ordres de faits sociaux, d'en fixer les rapports les plus proches, et d'aboutir ainsi à un plan d'analyse, à une nomenclature propre à guider les recherches des monographes. Il s'agissait, en somme, de combler les deux lacunes que nous avons signalées, de saisir complètement la famille ouvrière dans ses fonctions diverses et, par la famille ouvrière, la société elle-même.

II. — L'ŒUVRE D'HENRI DE TOURVILLE.

Le trait le plus caractéristique de ce nouveau cadre monographique, celui qui le distingue dès le premier abord du cadre proposé par Le Play, c'est que toutes ses différentes parties sont étroitement liées entre elles.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Le Play avait conçu la monographie comme un budget de recettes et de dépenses accompagné de deux commentaires explicatifs. Le premier de ces commentaires portait le titre général d'*Observations préliminaires;* c'était comme une entrée en matière, destinée à faciliter l'intelligence du budget. Le second, sous le nom de *Faits importants d'organisation sociale*, permettait au monographe de mettre en lumière les appréciations quelconques que l'étude de la famille lui avait suggérées et qui ne trouvaient pas place ailleurs. Il y avait là comme un aveu d'impuissance à classer certains phénomènes que l'on reconnaissait importants.

Dans la *Nomenclature* d'Henri de Tourville, rien de semblable. Les vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui la composent figurent chacune à leur place dans l'ordre de leur complication

de plus en plus grande, chacune se rattachant à l'autre par un rapport actif et réel, par son rapport le plus proche. Rien n'échappe; aucune entrée en matière préalable n'est requise, pas plus qu'aucune conclusion ne vient s'ajouter au hasard. En effet, les premiers phénomènes étant les moins compliqués, les plus simples, on ne saurait présenter aucune remarque qui pût les rendre plus facilement saisissables; quant aux conclusions, elles trouveront leur place aux phénomènes plus compliqués qu'elles affectent. Toutes feront corps avec la monographie.

Bien entendu, c'est la famille ouvrière qui reste comme la base de l'observation. C'est elle que le monographe doit étudier, et la première chose qu'il ait à se demander, à son sujet, la plus simple, la plus matérielle est celle ci : « De quoi vit cette famille? » Autrement dit, quels sont *ses moyens d'existence?* C'est l'idée du budget des recettes de Le Play.

Mais dans la réponse à cette question toute matérielle, il entre une foule d'éléments non appréciables en argent. Entre deux familles possédant des ressources annuelles évaluées au même chiffre, il peut exister des différences sociales telles, au *seul point de vue de ces ressources,* que chacune d'elles représente un type extrême d'opposition par rapport à l'autre.

Certaines familles vivent des productions spontanées fournies par *le Lieu* où elles habitent. Telles les familles des pasteurs, des pêcheurs, ou des chasseurs. Tels les sauvages africains qui se nourrissent de bananes.

Un grand nombre, tout en possédant d'autres ressources, tirent un avantage appréciable de l'herbe des pâturages, du poisson des rivières ou de la mer, des animaux sauvages, du bois des forêts et autres produits immédiatement utilisables.

Enfin, celles qui ne jouissent d'aucune de ces productions spontanées du sol trouvent encore dans le sol la matière première de leur industrie : l'agriculteur transforme le sol lui-même; le maçon et le charpentier y prennent la pierre et le bois: le mineur y trouve la houille ou les métaux précieux; le tisserand, le forgeron, le tailleur, le cordonnier s'appliquent à transformer les produits livrés plus ou moins directement par

le sol; le commerçant échange ces produits plus ou moins transformés; tous ont donc avec *le Lieu* une certaine relation qu'il faut déterminer.

Il importe de la déterminer exactement, car de cette relation plus ou moins étroite va dépendre un caractère important de la famille et de la société qu'elle représente. Le pasteur de la Grande Steppe asiatique, qui vit de son troupeau, dépend entièrement des conditions *du Lieu;* il ne les transforme pas; la société à laquelle il appartient est une société *simple;* tous ses moyens d'existence sont fournis directement et très simplement par *le Lieu*. Au contraire, l'ouvrier anglais de la région de Manchester vit du salaire payé par son patron et ne paraît avoir dans ses *Moyens d'existence aucun rapport avec le Lieu.* C'est à l'aide de nombreux intermédiaires commerciaux et sous la direction d'un manufacturier qu'il élabore les laines d'Australie, les cotons des États-Unis ou des Indes. A l'aide d'autres intermédiaires et sous la même direction, il utilise la force motrice fournie par le charbon anglais, et c'est, en somme, par la présence de ce charbon dans le sous-sol de l'Angleterre qu'il est en communication avec *le Lieu* qu'il habite. Sa relation avec *le Lieu* est donc très indirecte, très compliquée et très faible. Il représente un type extrême de société compliquée.

Ainsi, tandis que, pour les familles observées dans les sociétés simples, les moyens d'existence trouveraient leur place entièrement *au Lieu,* pour les sociétés compliquées, ils s'en éloigneraient de plus en plus. La Nomenclature les classe précisément dans l'ordre de cet éloignement croissant.

Et d'abord le *Travail.* Plus on s'ingénie, plus on prend de peine pour transformer les conditions du Lieu, plus on s'éloigne de la *simple récolte* des productions spontanées, le plus élémentaire des travaux. C'est lui qui figure en tête du tableau du *Travail;* puis viennent l'*Extraction* qui tire du sol directement ses produits, par exemple la culture ou l'art des mines, *la Fabrication* qui les transforme, les *Transports* qui les distribuent.

Mais les familles tirent aussi des moyens d'existence de ressources accumulées sous forme de *propriété de biens mobiliers,*

de salaire, d'épargne. De là, quatre nouvelles classes de faits qui, jointes *au Lieu* et *au Travail*, nous donnent les six grandes divisions des *Moyens d'existence*.

Nous savons ainsi de quoi vit la famille; il nous faut maintenant connaître son organisation, sa composition, les rapports de ses membres entre eux; c'est l'objet du tableau intitulé *la Famille ouvrière*. Puis vient la question du mode d'existence. Cette famille, que nous avons examinée d'abord dans son atelier et que nous venons de décrire à son foyer, comment utilise-t-elle matériellement ses ressources? Quel est son mode de se nourrir, de se loger, de se vêtir, de se soigner, de s'amuser? C'est tout le *budget* des dépenses de Le Play, avec le texte explicatif qui le concerne.

En dehors du courant ordinaire de la vie de la famille que nous connaissons par ces huit premiers tableaux, il y a un ordre de faits très important qui la concerne seule, mais dont l'action ne se produit qu'à des intervalles irréguliers, ce sont les *Phases de son existence*, les événements qui marquent une époque dans sa vie : mariages, naissances, maladies, entreprises nouvelles, morts, etc. Ils trouvent tout naturellement leur place ici, et la description de la famille ouvrière proprement dite est close avec eux.

Restent tous les groupements superposés à la famille ouvrière, ceux qui la complètent d'une manière quelconque, le *Patronage et les Auxiliaires, Commerce, Cultures intellectuelles, Religion*, répondant à des besoins supérieurs, matériels, intellectuels ou moraux; les *Associations libres*, qui gèrent les intérêts pour lesquels leurs membres se sont volontairement unis; enfin les *Associations forcées* qui nous conduisent à l'examen de la vie publique dans ses diverses subdivisions. Nous sommes ainsi montés de l'observation directe de la famille ouvrière à l'étude de tous les faits sociaux qui viennent agir sur elle d'une manière ou d'une autre, même les plus éloignés et les plus compliqués.

Toutefois, nous n'avons encore vu la société que dans son territoire national, il nous faut maintenant la considérer au dehors

LA NOMENCLATURE SOCIALE

LES GRANDES DIVISIONS DE LA NOMENCLATURE

Division	Vie	Groupement	Subdivision	Élément	LES VINGT-CINQ GRANDES CLASSES DE FAITS SOCIAUX.
I. La Race dans son Territoire national.	La Vie privée.	La Famille ouvrière.	Ses Moyens d'Existence fournis par	Le Lieu	A. — Le Lieu.
				Le Travail	B. — Le Travail.
				La Propriété	C. — La Propriété.
				Les Biens mobiliers	D. — Les Biens Mobiliers.
				Le Salaire	E. — Le Salaire.
				L'Épargne	F. — L'Épargne.
			Son Organisation		G. — La Famille ouvrière.
			Son Mode d'Existence		H. — Le Mode d'Existence.
			Les Phases d'Existence		I. — Les Phases de l'Existence.
		Les Groupements superposés à la Famille ouvrière. — Le Patronage.	Le Patronage		J. — Le Patronage.
			Les Auxiliaires du Patronage.	Le Commerce	K. — Le Commerce.
				Les Cultures intellectuelles.	L. — Les Cultures intellectuelles.
				La Religion	M. — La Religion.
		Les Associations libres.	Le Voisinage		N. — Le Voisinage.
			Les Corporations		O. — Les Corporations.
	La Vie publique.	Les Associations forcées.	La Commune		P. — La Commune.
			Les Unions de Communes		Q. — Les Unions de Communes.
			La Cité		R. — La Cité.
			Le Pays-Membre		S. — Le Pays-Membre.
			La Province		T. — La Province.
			L'État		U. — L'État.
II. La Race hors de son Territoire national.					V. — L'Expansion de la Race.
III. L'Action de l'Étranger sur la Race					X. — L'Étranger.
IV. L'Histoire de la Race					Y. — L'Histoire de la Race.
V. Le Rang de la Race					Z. — Le Rang de la Race.

dans son *Expansion,* dans ses rapports actifs avec le reste du monde.

Nous devrons aussi nous préoccuper de ses rapports passifs, c'est-à-dire de l'action de l'*Étranger* sur elle. Arrivés à ce point, nous aurons en main tous les éléments nécessaires pour comprendre l'*Histoire de la Race* et pour marquer *le Rang* qu'elle occupe dans le monde. C'est comme la Synthèse des différents classements que la détermination de chaque trait observé nous aura fournis, la conclusion suprême de l'œuvre monographique.

Je demande pardon à mes lecteurs du raccourci exagéré que j'ai dû employer pour mettre sous leurs yeux, avec un minimum de commentaires, la simple indication des vingt-cinq grandes classes de faits sociaux qui composent la classification. Chacune de ces vingt-cinq classes est subdivisée elle-même avec un grand détail qui aboutit, en fin de compte, à un total de quatre cents termes environ pour l'ensemble de la classification. Un des professeurs de notre école, M. Robert Pinot, a exposé pendant plusieurs années devant un public d'élèves d'élite la signification de ces termes, leur enchaînement scientifique et tout le mécanisme de ce merveilleux instrument. Il m'est impossible même d'énumérer ici, dans les étroites limites d'un article, tous les éléments que l'analyse sociale est ainsi mise à même de dégager par l'observation monographique. J'espère cependant que les grandes divisions de ce vaste cadre, où rien n'est laissé à la fantaisie ou au hasard, où chaque terme est, pour ainsi dire, appelé à sa place par un enchaînement visible, donneront l'impression d'un réel progrès scientifique sur les budgets de famille accompagnés de commentaires qui furent la forme première de la monographie. (Voir la *Nomenclature*, p. 93.)

Grâce à ses procédés d'analyse plus parfaits, la méthode nouvelle permet plus de souplesse dans l'exposition des faits observés. La classification guide le monographe assez sûrement dans ses recherches pour se dispenser de le guider dans sa rédaction. C'est encore un avantage important sur l'ancien cadre du budget expliqué et commenté.

Jamais il n'est entré dans la pensée d'Henri de Tourville que

toute étude sociale devait commencer par la description *du Lieu,* puis se continuer, dans un ordre invariable, par celle *du Travail, de la Propriété,* etc. Au contraire, toutes les monographies publiées dans *les Ouvriers des Deux Mondes* se divisent exactement en un même nombre de paragraphes, intitulés de la même manière, se suivant d'après une règle fixée d'avance. Il en résulte une monotonie déplorable. C'est un grave inconvénient, car on écrit généralement pour être lu, et si on décourage le lecteur, on manque forcément son but; mais il y a un inconvénient beaucoup plus grave encore, c'est que cette uniformité de plan dispense le monographe de voir la société qu'il décrit. Il lui est loisible de noter à la suite les uns des autres les éléments d'information qu'il a recueillis, sans en découvrir et sans en montrer le lien, sans savoir quels sont ceux qui ont une importance réelle et ceux qui tiennent une place secondaire, sans comprendre ce qui fait la force et la faiblesse du milieu observé, sans mettre le doigt sur le grand ressort qui actionne tout le reste, qui détermine et caractérise le mouvement général de la société. Le monographe de l'ancien système peut n'être qu'un manœuvre, déchargeant dans une suite de cases déterminées les brouettées de matériaux qu'on lui a commandé d'y placer; le monographe de la nouvelle École est incapable de mettre son travail sur pied s'il ne voit pas la *scène à faire,* s'il n'a pas pénétré la raison d'être des faits relevés par lui. La Nomenclature nous sert pour y voir clair; quand elle nous a rendu ce service, nous devons ensuite prouver que nous y voyons clair, en exposant nos observations d'après la manière dont nous les voyons.

Une comparaison fera mieux saisir la différence des deux méthodes. Supposez que l'on vous ait chargé de décrire les monuments historiques de Paris; vous ferez sagement, si vous voulez vous rendre un compte exact de leur construction, de guider votre enquête par un plan rationnel, par exemple d'examiner d'abord les fondations de l'édifice, les précautions prises pour en assurer la solidité, puis de remonter ensuite jusqu'à ses parties supérieures, en notant la manière dont le gros œuvre a été exécuté; vous inscrirez soigneusement sur votre carnet la nature des ma-

tériaux employés tant dans les murailles que dans la charpente, le genre de mortier qui a aggloméré les pierres, les procédés d'assemblage qui unissent les bois, puis vous passerez à l'examen de la décoration intérieure, etc. Voilà le travail qu'il vous faudra faire, mais allez-vous l'imposer à votre lecteur? Non certes. Si vous avez *compris* votre édifice, vous saurez pourquoi tel ou tel détail d'architecture s'y trouve, vous ferez la part de la destination, de l'époque, des ressources locales. Si vous décrivez une église, vous commencerez par me le dire; de même si c'est un théâtre, un palais, un ouvrage de défense, une maison particulière, et, selon les cas, vous m'expliquerez quelles étaient, à l'époque où l'édifice a été construit, les habitudes religieuses, quel public fréquentait le théâtre, comment vivaient les souverains, où en étaient l'art et les conditions de la guerre, comment on comprenait la vie de famille. En effet, c'est en vue de cela que le monument a été bâti, c'est à cela qu'il doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les autres détails de votre étude viennent se grouper. Si vous n'arrivez pas à vous rendre maître de votre sujet pour découvrir le fait capital qui domine tous les autres, vous ne m'intéresserez que si je suis maçon ou architecte.

De même, une société est construite en raison de la formation antérieure et des nécessités présentes de ceux qui en font partie; c'est à cela qu'elle doit son existence et sa physionomie; c'est le fait à mettre en lumière et autour duquel tous les détails d'une étude sociale viennent se grouper; si vous ne dégagez pas ce fait capital, vous ne m'intéresserez que si je suis statisticien ou économiste de profession.

Mais, si elle laisse à l'exposition toute sa liberté d'allures, la classification la guide d'une façon très précieuse, en permettant de saisir promptement tous les aboutissants d'un fait donné et de déterminer son intérêt.

Avec elle, il devient facile de suivre cette règle primordiale de l'observation et de l'exposition, savoir qu'aucun phénomène ne doit être présenté sans qu'on en montre la portée. La plupart du temps, il influe sur plusieurs éléments, mais il en est un sur

lequel son influence est plus importante; c'est celui-là qu'il faut dégager; puis viennent les éléments secondaires, chacun en leur rang. En déterminant ainsi la portée de chaque fait observé, on fixe tout naturellement la place qu'il occupe dans l'ensemble. Cette place n'est pas la même dans tous les cas. Par exemple, si vous décrivez une famille de pasteurs nomades, vous verrez bien vite que toute leur existence est dominée par *le Lieu*. Ils subissent toutes les conditions de climat, de faune et de flore complètement, sans rien modifier par le travail de la culture, sans se défendre contre les intempéries par d'ingénieux systèmes de construction, de chauffage, etc. Vous aurez plus à insister sur les productions spontanées du sol dont ils vivent, que si vous étudiiez une famille d'ouvriers parisiens, et vous saurez quel développement vous devez donner à votre description par l'intérêt même que l'étude vous révélera. Ainsi votre observation se présentera au public dans un ordre rigoureusement scientifique, puisque cet ordre sera déterminé par les résultats de l'analyse, mais cet ordre sera *spécial à votre sujet,* non général et uniforme.

Cette manière de procéder exige du monographe un travail personnel considérable, qui le conduit à une vue pénétrante de la société. Elle a aussi l'avantage d'intéresser le lecteur et de l'initier à la méthode; de lui montrer constamment les rapports de cause à effet, au lieu de lui mettre sous les yeux une énumération de faits; elle fait son éducation.

Dans la plupart des monographies de l'ancien type, on débute par cette phrase : « La famille observée habite par tels degrés de latitude et de longitude. » Eh bien, je vous le demande, qu'est-ce que cela dit à la plupart des lecteurs? peu de chose assurément. Qu'est-ce que cela dit même à beaucoup de monographes? Et si cela leur fournit une indication sociale, pourquoi n'ont-ils pas le soin de la divulguer au public? Par elle-même, cette constatation matérielle est de la Géographie pure; elle ne devient de la Science sociale que si vous m'en montrez l'intérêt, si, par exemple, vous m'expliquez que nous nous trouvons au-dessus de la limite de la végétation forestière, ou sous l'action d'un grand courant atmosphérique qui va influer sur les productions du sol,

ou sous un climat tropical, que sais-je encore? Certes, ce n'est pas chose indifférente au point de vue social que de vivre à l'Équateur, ou au Pôle, mais encore faut-il qu'on me dise quelle action va exercer la situation donnée; il faut aussi qu'on me le dise à l'endroit où cela m'intéresse, par exemple, quand je rencontrerai un phénomène modifié par cette situation; sans cela, que m'importe, à moi, que votre observation ait lieu par 45° de latitude Nord?

L'œuvre accomplie par Henri de Tourville aboutit, en résumé, d'une part, à une analyse plus complète, à des classements plus féconds; d'autre part, à une exposition à la fois plus scientifique et plus intéressante.

Je voudrais maintenant montrer, par un exemple tiré des États-Unis, le progrès amené dans la connaissance des sociétés par l'adoption de la méthode nouvelle.

Le Play avait essayé de déterminer, dans certaines catégories de faits sociaux, une foule de classements partiels. C'est ainsi qu'il avait exposé, dans la *Réforme sociale en France,* les *deux types* principaux de la propriété; *trois types* dans les régimes de succession; *trois types* principaux dans la famille; *deux classes* de petits propriétaires; *quatre sortes* de grands ateliers; *les deux formes* de l'Association; *les deux sortes* de communautés; *les six catégories* de corporations, etc...

Mais son instrument d'analyse n'était pas assez exact, ni assez complet, pour lui permettre de coordonner ensemble les espèces ainsi déterminées, de sorte qu'il manquait précisément à ses classements la vérification, le contrôle scientifique, qu'il avait cru trouver dans la balance des budgets : une société décomposée par ces différents procédés de classement ne se retrouvait pas entière quand on les ajoutait les uns aux autres.

Il résulta de cette imperfection de l'analyse et de cette série incomplète et non contrôlée de classements que plusieurs espèces déterminées par Le Play se trouvèrent faussement définies. Les caractères auxquels il s'était attaché n'étaient pas les caractères *déterminants*.

Par exemple, il avait distingué trois types de familles, *la famille patriarcale, la famille-souche* et la *famille instable*, d'après le système de transmission auquel elles avaient recours à *chaque génération pour la disposition de leurs biens,* au lieu de les distinguer par l'éducation qu'elles donnaient à leurs enfants, ce qui est leur fonction essentielle.

Et l'effet de cette erreur n'était pas purement spéculatif.

Le Play avait vanté l'organisation familiale des Anglo-Saxons, parce qu'elle comporte la liberté testamentaire, la transmission intégrale du domaine familial, caractéristiques pour lui de la *famille-souche;* par suite, il appliquait faussement les qualités de la *famille-souche* à tous les types où la transmission intégrale du domaine avait lieu, confondant ainsi, sous une même dénomination et dans une même louange, des espèces de familles beaucoup moins vigoureuses les unes que les autres. Il fut ainsi conduit à attribuer la même valeur aux émigrants basques, ou auvergnats, qui n'ont jamais fondé une seule colonie où que ce soit, et aux émigrants scandinaves et anglais qui ont joué un rôle si considérable dans la Constitution sociale de l'Europe occidentale et du Nouveau Monde. D'autre part, il ne reconnaissait plus la famille-souche là où, sous l'empire de certaines circonstances, elle ne pratique pas la transmission intégrale. C'est ainsi qu'il fut amené à prédire la décadence prochaine de l'Angleterre et à juger très faussement les États-Unis d'Amérique.

Pour lui, la force de l'Angleterre était dans son attachement à certaines formes qui paraissent aujourd'hui menacées; il s'alarmait de leur disparition probable, sans s'apercevoir que les qualités sociales qu'il avait justement louées dans sa constitution étaient indépendantes de formes sous lesquelles il les avait observées, qu'elles tenaient non pas à tel système de transmission, à tel régime politique, mais aux aptitudes développées chez les jeunes gens par cet ensemble de faits qui constitue l'éducation.

Vis-à-vis des États-Unis, son erreur fut plus marquée encore. Là, la *famille-souche* était complètement méconnaissable pour lui. Plus de transmission intégrale du domaine, ou de l'industrie. L'Américain, qui, la plupart du temps, change de métier plusieurs

fois dans sa vie, ne peut pas avoir un vif souci de sauvegarder à la génération qui le suivra une situation que lui-même abandonnerait probablement s'il vivait. Cela tient aux circonstances mêmes au milieu desquelles il se trouve, à l'abondance du sol disponible, à la multitude des occasions favorables qu'il rencontre. Il résulte de là une certaine instabilité matérielle, marque d'une société qui se forme, non d'une société qui décline; mais Le Play, s'attachant aux systèmes de transmission pour déterminer les espèces de familles, englobait dans une même réprobation la famille américaine, où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun a su se créer une vie indépendante, et la famille instable où personne ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun compte pour vivre sur un lambeau de son patrimoine.

Trompé par cette fausse apparence, influencé de plus par le spectacle des graves désordres politiques dont la vie publique est le théâtre dans l'Union américaine, Le Play jugeait les États-Unis avec une grande sévérité et, je ne crains pas de le dire, avec une réelle injustice.

Dans la lettre-préface publiée par lui en tête de l'ouvrage de M. Claudio Jannet sur les *États-Unis contemporains*, il insiste à plusieurs reprises sur la *décadence morale de l'Union*, et il lui prédit un abaissement prochain, si elle ne revient pas à de meilleures pratiques.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer aujourd'hui ce que ces prévisions avaient d'erroné. Personnellement, mes voyages d'études sociales aux États-Unis m'ont imposé une conviction directement opposée à celle-là. Si j'ai eu souvent à constater de graves lacunes et des désordres certains, l'impression reçue de ces causes de faiblesse a toujours été plus que contre-balancée chez moi par le sentiment profond de l'énergie, de la vitalité de la famille américaine, par la manière merveilleuse dont elle répond à son but, en fournissant à la nation un constant apport de jeunes gens capables de faire leur chemin eux-mêmes, de conquérir leur place au soleil.

Et tandis que l'observation me révélait à chaque instant des

preuves évidentes de force dans la nation et dans la famille, la Science sociale me guidait dans la recherche des phénomènes caractéristiques dont j'avais besoin pour éclairer ma marche, sans l'entraver jamais par le classement inexact qui avait causé l'illusion de Le Play.

D'autres observations, poursuivies à l'aide de la méthode nouvelle en différents pays, nous amenèrent ainsi bientôt à substituer à la classification établie par Le Play une classification nouvelle, basée non plus sur la transmission des Biens, mais sur *l'aptitude des enfants à la véritable indépendance*. D'après cette classification, la famille américaine prend place tout naturellement dans le type le plus énergique où les faits observés marquent son rang.

J'ai cité ce trait pour indiquer au public la portée pratique d'un classement plus juste et d'une analyse plus exacte sur les études sociales; mais ce n'est là qu'un exemple destiné à ouvrir les yeux des amis de la Science sociale sur l'importance du développement donné par Henri de Tourville à la méthode fondée par Le Play.

Il importe aussi de remarquer que les modifications apportées aux conclusions, ou aux classements de Le Play, par l'usage de l'observation, sont le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire.

Le Play a voulu trouver une boussole pour se reconnaître dans l'étude des sociétés. Nous n'avons qu'une ambition, celle de perfectionner son instrument par le *procédé qui l'a aidé à le découvrir*.

Une pareille tâche ne se conçoit pas sans les accidents, les naufrages individuels qui sont la part de la faiblesse humaine. Nous ne nous étonnerons donc pas de nous tromper, et la constatation de nos erreurs n'ébranlera en rien notre foi dans la méthode. Nous aurons même la consolation de penser qu'une fausse hypothèse démontrée telle est un acheminement vers la vérité, qu'on peut rendre service à la vérité en se méprenant de bonne foi, et qu'ainsi tout effort loyal guidé par la science aboutit directement, ou indirectement, à un résultat utile.

C'est pourquoi nous souhaitons de voir tous les esprits sincères

et éclairés coopérer à l'œuvre, que nous avons entreprise, d'étudier méthodiquement les faits sociaux. A l'heure où la mort d'Henri de Tourville nous enlève le maître qui nous a si vigoureusement poussés dans les voies du progrès scientifique, nous sentons plus vivement encore le besoin de faire appel à une nouvelle génération de travailleurs. L'œuvre est immense ; elle dépasse nos forces, notre temps, nos connaissances personnelles ; nous ne songeons pas à l'achever ; nous voudrions seulement en assurer sa continuation et travailler à son avancement.

Paul de ROUSIERS.

TROISIÈME PARTIE

par M. Robert Pinot

LA CLASSIFICATION

DES ESPÈCES DE LA FAMILLE

ÉTABLIE PAR LE PLAY EST-ELLE EXACTE?

Nous nous proposons, dans cette étude, de déterminer et de classer les différentes Espèces que présente la Famille [1].

En grand savant qu'il était, le créateur de la *Science sociale* comprit, et le prêmier mit en pleine lumière, l'importance sociale et l'action prépondérante du groupement familial. Il démontra que les sociétés humaines s'organisent, constituent les groupements de leur vie privée, comme ceux de leur vie publique, d'après la constitution particulière que l'organisme familial a reçu des moyens d'existence imposés à la race. Aussi Le Play, après avoir observé des centaines de familles ouvrières dans les deux mondes [2], pour compléter son œuvre, pour en donner la synthèse, détermina trois espèces fondamentales de Famille, espèces primordiales, dans lesquelles tous les autres types de famille devaient venir se ranger comme de simples variétés.

1. Voir, sur le même sujet, *L'état actuel de la Science sociale, d'après les travaux de ces dix dernières années*, par M. Edmond Demolins (*la Science sociale*, 1re série, janvier 1893, t. XV, p. 5.)

2. Voir la série des *Ouvriers européens* et des *Ouvriers des Deux Mondes*.

Tout le monde connaît aujourd'hui ces trois espèces. La Famille patriarcale, la Famille-souche, la Famille instable ont fait grande fortune scientifique, elles ont vu les Sociétés humaines se répartir d'après elles et emprunter leurs noms.

Après une œuvre d'une si haute et si puissante portée, que venons-nous faire aujourd'hui?

Si tous les admirateurs, si tous les disciples de Le Play, et nous en sommes, s'accordent à proclamer en lui le créateur de la Science sociale, le plus grand hommage qu'ils puissent rendre à son génie, c'est de traiter son œuvre pour ce qu'elle est, de la traiter comme une science. Alors cette œuvre apparaît comme éminemment perfectible, et on doit faire effort pour accroître le champ d'investigation, pour préciser les lois de cette science. Quel éclatant hommage les découvertes des Pasteur, des Berthelot rendent, encore aujourd'hui, au génie de Lavoisier! Sans doute il ne reste plus grand'chose des théories du « père de la chimie moderne »; mais, sans les observations qu'il a faites, sans les lois qu'il a posées, quelque inexactes qu'elles apparaissent, la chimie ne serait peut-être pas encore sortie de l'état chaotique.

Dans toutes les sciences d'observation, les savants de grande envergure ne se bornent pas à analyser avec un soin minutieux les phénomènes, à déterminer leur intime constitution, ils s'efforcent de découvrir leurs lois, ils se plaisent à les classer. Mais, si l'établissement d'une classification est le point d'arrivée de tout esprit puissamment scientifique, il ne faut pas croire qu'une classification, si parfaite qu'elle paraisse, soit le point d'arrivée de la science. Ce n'est pour elle qu'une étape. Au fait, que représente une classification? Une classification naturelle, — car les classifications artificielles ne sont que de simples rangements sans valeur scientifique, — une classification, dis-je, a pour but de répartir tous les êtres, ou tous les faits, appartenant à un même genre, en différentes catégories, et d'opérer cette répartition d'après l'ensemble de l'organisation que présentent ces êtres, d'après l'ensemble des éléments qui composent ces faits, de telle sorte que ces êtres, ou ces faits, se trouvent distribués

dans un ordre qui maintienne et qui indique leurs analogies naturelles. Il est donc évident qu'une classification naturelle n'est jamais, ne peut être jamais définitive. A peine est-elle établie que l'analyse se porte sur de nouveaux faits, que l'observation étudie de nouveaux organismes. Bientôt on s'aperçoit que les caractères de ces organismes, que les éléments de ces faits ne permettent pas de les ranger dans une des espèces préétablies; entre ces nouveaux faits, ces nouveaux organismes, et les anciens, on remarque des rapports et des analogies inconnus jusque-là. L'ancienne classification a fait son temps! En réalité, une classification n'est que la constatation officielle et scientifique des rapports qui paraissent exister entre les faits, ou les êtres observés, à une époque déterminée. C'est ainsi qu'avec les progrès de la science les classifications se succèdent, c'est ainsi qu'à la classification de Lamark a succédé la classification de Linné.

Pourquoi ne pourrions-nous pas faire, en Science sociale, ce qui se fait dans toutes les sciences?

Nous allons donc examiner si la détermination et la classification que Le Play nous a données des espèces de la Famille sont encore exactes; et si toutes les familles qui ont été observées depuis que Le Play a confié aux hommes d'étude le soin de continuer son œuvre, peuvent facilement se ranger dans l'une quelconque des trois grandes espèces qu'il a déterminées.

Tout d'abord rendons-nous un compte exact de la classification de Le Play.

I.

Lorsqu'on jette les yeux autour de soi, ou lorsqu'on se rappelle les faits que nous rapportent les voyageurs et les historiens, on s'aperçoit aussitôt que les races humaines ont présenté et présentent encore les organisations familiales les plus différentes. Sans connaître le premier mot de Science sociale, et sans pousser bien loin l'observation, on a vite fait de remarquer que

la famille, telle qu'elle était organisée chez les patriarches de la Bible, ne ressemble en rien à la famille anglaise ou à la famille française. La polygamie, la polyandrie, la monogamie, le patriarcat, le matriarcat, le lévirat, la parenté agnatique, la parenté cognatique... sont des faits connus de tout le monde, qui, par la situation différente qu'ils donnent aux membres de la famille, prouvent clairement que le groupement familial n'est pas partout, et n'a pas été, dans la suite des temps, organisé de la même façon.

A peine l'attention est-elle éveillée sur ces faits, qu'on en arrive aussitôt à se demander si les organisations familiales, si les Espèces de la Famille ne sont pas innombrables. Non seulement l'organisation du groupement familial varie d'une façon fondamentale d'un pays à un autre, non seulement la famille française ne ressemble en rien à la famille anglaise, et toutes deux se différencient profondément de la famille chinoise, mais on remarque aussi que, dans chaque pays, l'organisme familial paraît se modifier avec le temps, se diversifier suivant les régions. La famille française contemporaine ne ressemble pas plus à la famille française du dix-septième siècle que celle-ci ne ressemblait à celle du moyen âge. Voyez aussi combien la famille du paysan normand est dissemblable de celle du paysan limousin ; celle de l'ouvrier de Paris de celle du mineur du Nord.

Devant cette multitude innombrable de types, l'esprit sent le besoin d'un peu d'ordre et arrive naturellement à rechercher si on ne pourrait pas les classer méthodiquement, les répartir entre quelques grandes Espèces.

Ce problème s'est présenté à l'esprit de Le Play ; comment l'a-t-il résolu ?

Pour déterminer les Espèces de la Famille et les classer, il faut tout d'abord dégager les causes qui agissent pour organiser le groupement familial, qui ici, par exemple, rassemblent nombreux les jeunes ménages autour de l'ancêtre commun, et qui, là, les dispersent et les poussent à s'établir chacun de son côté.

Or, si beaucoup de causes, si tous les faits sociaux agissent

sur la famille et contribuent à l'organiser, il n'en est pas moins clair que, pour remplir sa fonction essentielle, qui est d'assurer la perpétuité de la race et de ses ressources vitales, aucune cause, aucun fait social n'exerce sur elle une action plus décisive, plus considérable, que l'organisation des Moyens d'Existence auxquels elle est forcée de recourir.

Cette influence prépondérante qu'exercent les Moyens d'Existence sur tous les groupements que les hommes sont obligés de former pour vivre en société s'explique aisément. La première et la plus essentielle des choses que les hommes ont à faire, c'est de se procurer des Moyens d'Existence; avant tout il faut vivre. Ce sera donc *d'après les conditions particulières qu'imposent, en chaque endroit, les groupements* que les travailleurs sont obligés de former pour s'assurer *des moyens d'existence, que la famille devra s'organiser*. Les nomades de la steppe ne constituent pas des familles nombreuses par amour de la société, et ce n'est pas par misanthropie que les sauvages réduisent leur famille au strict minimum.

Ce point acquis dans l'observation directe des sociétés humaines, il restait à interroger encore les faits, pour déterminer, parmi tous les groupements que forment les hommes en vue des Moyens d'Existence, ceux qui avaient le plus d'influence sur l'organisme familial, qui le constituaient avec assez de puissance pour que l'organisation reçue subsistât dans ses traits essentiels, alors même que les familles demanderaient ensuite à d'autres travaux le soutien de leur vie. C'est ainsi que devaient surgir, de l'observation même, les Espèces de la Famille.

Ce fut en Asie que Le Play rencontra la solution de cette question. En étudiant les Bachkirs demi-nomades de l'Oural, il vit une société réduite à la seule famille, où tous les *autres* groupements du Travail, de la Propriété, du Patronage, de la Religion... des Pouvoirs publics, qui, partout ailleurs agissent plus ou moins sur l'organisme familial, étaient inexistants. Le Play se trouva, ainsi, en face d'une famille subissant au plus haut degré l'influence constituante de ses Moyens d'Existence, et façonnée par eux de si puissante façon qu'on la voyait conserver

ses traits essentiels, alors même qu'elle quittait les Travaux de l'art pastoral pour s'adonner aux travaux plus compliqués de la Culture et de la Fabrication[1]. Ce fut dans la steppe d'Asie qu'apparut, formée par l'art pastoral, *par les Moyens d'Existence de la Simple Récolte*, cette fameuse organisation de la famille qui devait être le type d'une espèce : la Famille patriarcale.

En continuant ses observations dans d'autres régions, Le Play détermina, par le même procédé, la Famille-souche et la Famille instable. Il montra que la première était formée par la pêche côtière pratiquée dans les fiords de la Norwège, tandis que la seconde résultait de la chasse à petits gibiers dans les forêts[2].

Le Play fit plus : après avoir découvert dans les travaux de la Simple Récolte les causes organisatrices des trois Espèces de la Famille, son puissant esprit sentit le besoin de définir exactement et de classer méthodiquement ces Espèces. Pour cela, il ne suffisait plus d'avoir précisé les causes organisatrices du groupement familial, il fallait se placer au centre de ce groupement, et observer, là, dans le détail, l'action que ces causes allaient avoir sur la famille. En d'autres termes, il ne suffisait pas de s'être rendu compte que les trois travaux de la Simple Récolte, que l'Art pastoral, la Pêche côtière, et la Chasse, avaient eu une influence sur l'organisme familial, il fallait noter ce que cette action, venue du dehors, allait produire sur cet organisme, en tant qu'organisme ayant une fonction spéciale.

Force était donc de rechercher et de définir exactement quelle était *la fonction essentielle et caractéristique* de l'organisme familial.

C'est ici, c'est sur ce point particulier, qu'à notre avis, Le Play s'est gravement trompé.

Le Play a cru que la fonction essentielle de l'organisme familial était de transmettre aux jeunes générations l'héritage paternel. Aussi a-t-il analysé l'action que les trois travaux de simple récolte avaient sur cette fonction de la famille; et, poussant jus-

1. Voir les séries des Ouvriers de l'Orient, *les Ouvriers européens*, t. II.
2. Voir *les Ouvriers européens* et *l'Organisation du travail.*

qu'au bout ses déductions, il définit et classa à ce point de vue les trois Espèces de la Famille.

« La Famille patriarcale, dit-il, conserve près des parents tous les fils mariés de plusieurs générations[1]. »

« La Famille-souche conserve près des parents l'un des enfants mariés et désigné comme héritier. Elle établit au dehors du foyer les autres rejetons de chaque génération avec des dots formées par la totalité des produits de l'atelier[2]. » Et encore, « la Famille-souche a pour caractère le libre choix par les parents d'un héritier associé[3] ».

« Dans la Famille instable, les enfants issus d'un même ménage s'établissent tous successivement au dehors du foyer, puis se divisent l'héritage laissé par les parents[4]. »

Cette définition et cette classification des Espèces de la Famille, par le mode de l'héritage, étaient tellement évidentes et tellement caractéristiques pour Le Play, qu'il les répète partout, qu'il les présente sans cesse au public, à ce point que certains esprits superficiels ont cru que c'était là toute son œuvre. Il se rencontre encore des gens, qui, lorsqu'on veut leur parler du grand savant qu'était le créateur de la *Science sociale*, vous répondent : « Le Play, ah oui, la liberté de tester ! »

Le Play s'étant mépris sur la fonction essentielle de la famille, les trois Espèces qu'il a déterminées sont scientifiquement inexactes. Nous allons le prouver.

En même temps que Le Play déterminait et caractérisait les trois Espèces de la Famille par le mode de transmission de l'héritage, il attachait à ces espèces, par conséquent à ces modes de transmission, des conséquences constitutives d'un état social particulier.

C'est ainsi que la Famille patriarcale, caractérisée par l'indivision et la communauté, montrait nécessairement comme con-

1. *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.
2. *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 512.
3. *La Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 165.
4. *Les Ouvriers européens*, t. VI, p. 511.

séquence de la communauté les traits suivants : prépondérance de l'esprit de tradition, autorité des vieillards, faible intensité du travail, défaut d'initiative, prédominance des groupements de la vie privée sur le particulier[1].

De même la Famille-souche, que Le Play caractérise par la transmission intégrale de l'héritage à l'un des enfants, montrait en même temps, comme conséquences immédiates de cette transmission intégrale, l'établissement définitif des autres enfants au dehors, l'esprit d'entreprise, la puissance de l'initiative privée, la prédominance du particulier sur l'État[2].

La Famille instable enfin, qui se caractérisait par le partage égal, manifestait, comme traits essentiels et comme conséquences nécessaires de ce régime successoral, l'instabilité sociale, le manque d'initiative, la prépondérance de l'esprit de nouveauté, l'anémie de la race, enfin la prédominance de l'État sur les particuliers[3].

Et pour que cette démonstration fût complète, Le Play donnait, comme type des Sociétés à famille patriarcale, les tribus pastorales du Plateau central asiatique ; comme type des sociétés à famille-souche, l'Angleterre, et comme type des sociétés à famille instable, la France contemporaine. Ces types étaient parfaits !

Après la mort de Le Play, tous ceux qui avaient été ses disciples, ceux même qui, trop jeunes pour avoir fréquenté un tel maître, ne l'avaient connu que par ses œuvres, tous les hommes, en un mot, qui comprenaient que la Science sociale était née, se donnèrent la tâche de la pousser plus avant.

Il y eut alors, dans les Écoles qui se réclament de Le Play, un grand et puissant labeur. Tandis que la Société d'Économie sociale donnait tous ses soins à la continuation de l'immense enquête entreprise par Le Play, et faisait, avec l'outil forgé par le maître, des monographies de familles ouvrières, un groupe de

1. Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Orient*.
2. Voir la série des monographies des *Ouvriers du Nord*.
3. Voir la série des monographies des *Ouvriers de l'Occident*, populations désorganisées.

jeunes hommes se rangeait spontanément autour d'Henri de Tourville, et recherchait, sous la direction de ce maître éminent, s'il n'y avait pas lieu, avant de poursuivre cette enquête, de reforger et de perfectionner un instrument de travail qui datait de 1830. Ce n'est pas en comprimant de nouveaux gaz dans les anciens appareils de Mariotte, que les Dulong, les Pouillet, les Regnault, les Cailletet..., sont arrivés à établir les lois de la compressibilité des gaz; mais, les uns après les autres, ces savants s'efforcèrent de perfectionner les appareils et les conditions de leurs expériences; chacun apporta à son tour un perfectionnement.

Henri de Tourville reforgea et précisa l'instrument d'observation, et dota la Science sociale de la merveilleuse Nomenclature que l'on connaît. Munis de cet outil perfectionné, nous nous mîmes au travail. Quel ne fut pas notre étonnement lorsque, après un certain nombre d'observations, nous nous aperçûmes que certaines familles qui, analysées au point de vue de la transmission de l'héritage, se classaient nettement dans une espèce, ne présentaient cependant aucun des caractères que Le Play avait déterminés lui-même comme les caractères essentiels de cette espèce! Je m'explique par des exemples.

En 1885, la direction de l'enseignement de la Science sociale voulut bien me confier une mission d'étude dans le Jura bernois. Durant une dizaine de jours, je demeurai chez une famille paysanne de Genevez, petit village perdu à 1.800 mètres d'altitude au milieu des pâturages et des forêts, et je récoltai les nombreux matériaux de la monographie que j'ai publiée dans la *Science sociale*. Je me souviendrai toujours du problème qui se posa alors devant moi. D'un côté, je me rendais très bien compte que mes hôtes pratiquaient la transmission intégrale. Dans toutes les Franches Montagnes, la coutume bien établie était de laisser l'habitation et les prairies d'herbes à faucher nécessaires à son exploitation à l'un des enfants, généralement au cadet; les nombreux papiers de famille que je pus parcourir attestaient que cette pratique était séculaire. Mais, d'un autre côté, toutes les fois que je voyais une habitation qui avait bon aspect, qui se dépouillait de son vieux toit de planches pour se

couvrir de tuiles, et que je demandais quelles étaient les causes de cette prospérité, on me répondait invariablement : Un tel, oh ! il peut bien réparer son habitation et acheter des prairies, il a un frère, ou il a une sœur en service, en France. — Eh bien? — Cela l'aide beaucoup; ce frère lui a laissé sa part d'héritage et lui envoie une partie de ses gages. — Pourquoi? — Mais pour avoir le droit de revenir habiter un jour dans la maison paternelle. Telle était le but de tous les émigrants, aller gagner quelque argent dans les villes, puis revenir dans la montagne. D'autres traits s'ajoutaient à celui-là et dessinaient peu à peu l'image de la communauté familiale. Je sentais que j'avais devant moi une famille qui ne ressemblait en rien à cette famille-souche que Le Play nous a si merveilleusement dépeinte envahissant le monde et établissant ses rejetons, *sans esprit de retour*, dans les contrées les plus lointaines. Plusieurs fois, je fus tenté de ranger la famille des paysans du Jura bernois parmi les familles patriarcales, mais je finis par m'incliner devant l'autorité de la classification de Le Play : cette famille pratiquait la transmission intégrale, elle devait donc prendre place parmi les familles-souches.

MM. Demolins et de Rousiers firent, peu après, un voyage en Auvergne ; ils se rencontrèrent en face du même fait, et se posèrent la même question : Dans quelle espèce devrait-on classer la famille des paysans du Plateau central de la France?

Ce problème restait sans solution, lorsque M. de Rousiers partit en Amérique pour aller faire une série d'observations qui devaient nous donner ce merveilleux tableau de la *Vie américaine*. Aux États-Unis, cette question se présentait sous un nouvel aspect. Il existait là un peuple hardi, rempli de vie et d'initiative, faisant ses affaires lui-même et les faisant bien, envahissant le Far-West, mettant en culture et colonisant d'immenses régions ; un peuple, en un mot, qui parcourait merveilleusement la carrière que Le Play avait assignée à la famille-souche, qui en avait toutes les qualités et toutes les aptitudes, et cependant ce peuple pratiquait le partage égal [1].

1. Non pas cependant le partage forcé. (Voir *la Vie américaine* et *la Science sociale*, t. IX, p. 506 et 507.)

C'était bien le cas de dire : Cruelle énigme; fallait-il rejeter de la terre promise de la famille-souche les Anglo-Saxons des États-Unis, pour y faire entrer les Auvergnats! Quels soldats on perdait, pour quelles recrues!

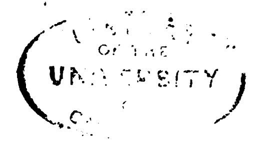
Ce sacrifice, il faut l'avouer, Le Play n'avait pas hésité à le faire! Dominé par sa classification et, voyant que Jefferson avait, sous l'influence des idées humanitaires du dix-huitième siècle, introduit le partage égal en Amérique, il avait condamné les Américains du Nord à tous les maux de la famille instable. « Comme vous le faites très bien entrevoir, écrivait-il dans sa lettre-préface à M. Claudio Jannet, les États-Unis contemporains semblent marcher vers la décadence morale avec les excitants que fournit et la rapidité que comporte un grand développement de richesses et de culture intellectuelle... Ne restons pas impassibles devant cette décadence d'une grande race [1]. » Le Play écrivait cela en 1875, et il faut se rappeler, pour expliquer son erreur, qu'à cette époque, pour qui n'étudiait que les pouvoirs publics, ce jugement pouvait paraître exact.

Lorsque, dans les sciences d'observation, on se trouve en face du problème qui se posait devant nous après ces trois enquêtes, dans le Jura bernois, en Auvergne, et aux États-Unis, on n'hésite pas, on recommence les observations en s'efforçant de les faire dans des conditions plus parfaites.

Le Play avait donné, dans l'*Organisation de la Famille,* la famille Melouga comme le type de la famille-souche; il fallait, au point où nous en étions, refaire son observation pour en contrôler l'exactitude.

Par un heureux hasard, deux excellents esprits, appartenant aux deux écoles qui se réclament de Le Play, ont refait presque à la même époque la monographie de la famille paysanne des Pyrénées. M. Butel a observé *Une famille dans la vallée d'Ossau,* et M. Louis Batcave a étudié la *Constitution de la famille et du patrimoine sous le for, en Béarn;* la première de ces

1. *Les États-Unis contemporains,* p. XXI.



études a paru dans la *Science sociale* [1]; la seconde, dans la *Réforme sociale* [2].

La monographie de Le Play avait été faite de main de maître. Tous les faits qu'il avait relevés, MM. Butel et Batcave les constatent après lui. Comme lui, ils constatent la transmission intégrale de l'habitation paternelle. A ce trait, on devrait reconnaître la famille-souche! Et cependant, il se dégage des observations recueillies par ces Messieurs la même sensation que l'on éprouve en lisant la monographie de Le Play : ces populations montagnardes pratiquent, tout comme la race anglo-saxonne, la transmission intégrale,... et il n'est pas possible de rencontrer des races plus dissemblables.

Chez ces familles pyrénéennes, nous dit Le Play, « une moitié environ de chaque génération garde le célibat, formant auprès de l'héritier *une communauté nombreuse* [3] »; et, plus loin : « Voilà les biens transmis à l'aîné, mais il n'en dispose pas en toute propriété, à vrai dire il n'en a que l'usufruit [4] ». M. Batcave va plus loin. Après avoir constaté que, sous le for, en Béarn, « l'aîné succède universellement à toute l'hérédité de ses pères et mères, sans que les puînés puissent prétendre plus qu'une légitime », il ajoute, s'appuyant sur l'autorité de M. Fustel de Coulanges : « Dans la pensée des anciens âges, le droit d'aînesse impliquait toujours la vie commune et n'était au fond que la jouissance des biens en commun, sous la prééminence de l'aîné [5] ». Inutile d'ajouter que M. Butel confirme tous ces traits.

Eh bien, mettez en face de cette *communauté familiale* la famille anglo-saxonne et voyez si ces deux familles se ressemblent. Cette différence avait frappé au dernier siècle Arthur Young : « Quelques-uns des hôtels de Paris, dit-il, sont immenses, par l'habitude des familles de vivre ensemble. Quand le fils aîné se marie, il amène sa femme dans la maison de son

1. *La Science sociale*, t. XIII et XIV.
2. *La Réforme sociale*, t. VI, 3e série.
3. *L'Organisation de la Famille*, p. 187.
4. *Ibid.*, p. 272.
5. *La Réforme sociale*, t. VI, p. 744.

père, il y a un appartement tout prêt pour eux ; si une fille n'épouse pas un aîné, son mari est reçu de même dans la famille, ce qui rend la table très animée... *En Angleterre, l'échec serait certain dans toutes les classes de la société*[1]. » Le Play a noté le même fait, et en a fait un grief à la famille anglaise. Que nous voilà loin de la communauté familiale ! et cependant aux Pyrénées, comme en Angleterre, on pratique la transmission intégrale.

Le Play avait relevé un autre trait chez la famille Melouga : « Les émigrants de ces régions répugnent généralement à se fixer dans les pays étrangers et ils reviennent avec leur fortune fonder un établissement au lieu natal [2] ». MM. Butel et Batcave confirment pleinement cette observation. « L'Ossalois émigre, non pour coloniser, mais pour faire fortune et revenir ensuite au pays. Revenir riche, acheter un coin de terre pour y faire bâtir une de ces maisons qu'on désigne de loin en loin au visiteur comme la maison d'un « Américain », et finir ses jours dans une aisance relative : voilà le rêve [3]. »

Opposez à cette émigration l'émigration anglo-saxonne, écoutez seulement Le Play s'écrier : « Si l'Angleterre, malgré ses étroites limites, envahit une grande partie du monde, c'est que ses familles-souches produisent sur leurs divers domaines d'innombrables rejetons ; c'est que ceux-ci, formant un courant continu d'émigration, fournissent à toutes les mers et à toutes les parties de l'empire britannique des marins, des marchands et *des colons*[4] ! »

Décidément, de l'aveu de Le Play, rien ne ressemble moins à la famille anglo-saxonne que la famille pyrénéenne ! Et cependant il les classe toutes les deux dans la même espèce, parce que toutes les deux pratiquent la transmission intégrale !

L'expérience était concluante, la classification de Le Play ne tenait plus.

1. Arthur Young, *Voyage en France*, t. I, p. 369.
2. *L'Organisation de la Famille*, p. 37.
3. Butel, *la Science sociale*, t. XV, p. 282 ; voir aussi Bactave, *la Réforme sociale*, t. VI, p. 744.
4. *La Constitution de l'Angleterre*, t. I, p. 243.

II

Démontrer qu'une classification est inexacte, et nous espérons l'avoir fait, c'est rendre à la science un service signalé ; mais il y a mieux. Il faut à cette classification, qui s'en va, en substituer une nouvelle, qui tienne compte de toutes les observations, qui présente tous les faits dans une puissante synthèse.

Cette nouvelle classification des Espèces de la Famille a été établie, et nous entreprenons de l'exposer aujourd'hui au public, avec la modestie que donne l'exacte conscience de la difficulté d'une pareille tâche.

En faisant du mode de transmission de l'héritage la cause déterminante et la raison classifiante des Espèces de la Famille, Le Play s'était trompé. Le mode de transmission de l'héritage exerce, je m'empresse de le reconnaître, une action profonde sur l'organisme familial, mais il n'est en réalité qu'un quelconque des éléments qui constituent la propriété.

Le système de Le Play abandonné, par quel autre le remplacer?

Quand un observateur se trouve en face de l'ensemble des groupements qui appartiennent à un même fait social, que ce soient les groupements du Travail, ou ceux de la Propriété, ou d'autres, peu importe, si cet observateur veut déterminer les Espèces que présentent les groupements d'un même ordre, il doit rechercher quel est *le fait constitutif, la fonction essentielle* des groupements de cet ordre. En se mettant à ce point de vue, on voit les Espèces apparaître d'elles-mêmes.

Mettons-nous en face du groupement familial et demandons-nous quelle est sa fonction essentielle.

Est-ce de transmettre un héritage? Non, cent fois non! Qu'est-il besoin d'être organisé en famille pour transmettre un héritage? et combien de familles bien organisées n'en transmettent pas!

La fonction essentielle, la cause constituante de la Famille, c'est : *L'éducation des jeunes générations.*

Tous les jours, comme l'a si justement observé Le Play, la société subit une terrible invasion; une multitude de petits barbares naissent de tous les côtés; ils auraient bien vite fait de bouleverser toutes choses, si on n'y mettait bon ordre.

L'éducation n'est pas seulement nécessaire pour apprendre aux enfants à jouir du Mode d'Existence, pour les mettre à même de manger et de s'habiller tout seuls; son but est de dresser ces enfants à entrer, à cadrer dans tous les groupements que les générations précédentes ont formés pour se procurer des Moyens d'Existence, pour vivre en société.

Ce qui rend cette opération absolument nécessaire, et singulièrement difficile, c'est que l'enfant naît dans de telles conditions qu'il se refuse naturellement et spontanément à toute action commune; il ne veut entrer dans aucun groupement, pas plus dans ceux de l'atelier que dans ceux du foyer; il répugne à toute combinaison de son être avec l'être d'autrui; il est *insociable* [1]. Cette tendance native que l'on rencontre chez l'enfant, — le fait ne saurait être trop mis en lumière, — n'est pas la simple manifestation de l'ignorance où il est des lois de la société, comme des lois de la physique par exemple; c'est une résistance de sa volonté à se soumettre aux lois nécessaires à toute société, lui fussent-elles connues. Il faut donc le dresser à vouloir lui-même autrement qu'il ne voudrait s'il suivait sa naturelle inclination; et cette opération est d'autant plus nécessaire que c'est sur ce jeune être que repose la continuité des œuvres humaines, la continuité du genre humain.

L'éducation, telle paraît être exactement la fonction essentielle de la Famille. Dans cette œuvre, aucune action ne peut remplacer la sienne.

C'est donc à ce point de vue, au point de vue de l'éducation donnée par la famille aux jeunes générations, qu'il faut se placer pour déterminer les Espèces de la Famille.

1. Darwin et Le Play ont mis merveilleusement ce fait en lumière.

Remarquez bien que cette éducation n'est pas une éducation quelconque, une éducation générale dont le but serait de faire de chaque enfant un citoyen de l'univers. L'éducation n'existe pas, n'a jamais pu exister avec un pareil but, sauf dans les songes creux de quelques idéologues. *Chaque famille élève ses enfants d'après les procédés et suivant les nécessités du milieu dont elle est;* elle les élève pour les faire entrer et les faire agir dans les organismes sociaux qui existent autour d'elle; elle les façonne pour les rendre capables de faire partie de ces groupements du Travail, de la Propriété... du Patronage, de la Religion... de la Vie publique, que les Moyens d'Existence et les influences morales constituent d'une façon si particulière en chaque endroit. C'est l'éducation qui donne à chaque famille, partant à chaque société, sa physionomie particulière.

Si l'éducation a une pareille action sociale, si elle différencie les familles et les sociétés, elle devra, dans le débat qui nous occupe, nous montrer si la Famille pyrénéenne et la Famille anglo-saxonne appartiennent réellement à la même espèce sociale.

Comment la Famille pyrénéenne forme-t-elle ses enfants? Posons mieux la question : comment ses Moyens d'Existence la forcent-ils à élever ses enfants!

Sur les Pyrénées, comme sur les Alpes, comme dans les montagnes du Jura et les monts d'Auvergne, le sol cultivable n'occupe qu'une faible étendue [1]. En fait, ces hauts plateaux intransformables sont couverts d'immenses pâturages et de forêts.

Ces pâturages à productions spontanées, ne pouvant nourrir qu'une quantité constante de bétail, limitent d'une façon très étroite la densité de la population. Sur ces montagnes, chaque habitation est un organisme bien constitué, qui, pour fonctionner d'une façon normale, demande un certain nombre d'animaux domestiques et de prairies à faucher, partant un certain nombre de personnes. Si, pour une cause quelconque, une de ces conditions, qui sont harmoniques, vient à manquer, tout

1. Voir Le Play, Monographie de la famille Melouga. Se reporter aussi à l'étude de M. Butel sur la vallée d'Ossau et à la mienne sur le Jura bernois.

l'édifice s'écroule. Telle est la donnée du problème, telles sont les conditions que les Moyens d'Existence imposent à chaque Famille.

Que vont faire ces familles? Élever les jeunes générations en leur inspirant le respect et l'amour de cet édifice qui les abrite; lès dresser à se sacrifier pour lui. Car tout le monde se sacrifie dans ces familles de montagnards! L'héritier tout le premier, voyez son labeur : pendant les vingt-cinq ans que dure en moyenne sa situation de chef de famille, il devra, nous dit Le Play, établir au dehors ses frères puînés et les aînés de ses enfants; toutes ses épargnes annuelles y passeront [1]. Il devra, de plus, conserver auprès de lui ceux de ses frères et de ses enfants qui préfèrent le célibat à l'éloignement [2]; ce sera à lui de faire vivre et de gouverner cette communauté. Si l'aîné hérite du bien paternel, il n'en devient pas souverain propriétaire, il ne le possède, lui dit la coutume, que par un fidéicommis perpétuel : « alienation de lâa (du foyer) no sera valable en deguna sorta, senz necessitaz conegudas [3] »; le voilà averti!

Les cadets se sacrifient moins que l'aîné, mais eux aussi se sacrifient. D'abord, en aucun cas, ils ne peuvent réclamer leur part en nature : avant tout, il faut assurer la permanence de l'habitation. Un grand nombre y demeurent célibataires, ce sont les *ouncous,* les *tatas.* D'autres émigrent; suivant l'ancienne coutume, ils ne pouvaient émigrer sans le consentement de l'aîné, qui avait le droit de les retenir pour le service de l'habitation. Une fois partis de leurs montagnes, que vont-ils faire? Ils ne vont pas fonder un domaine au loin, défricher la terre; ils vont se mettre en service dans les villes, ils s'embarquent pour la République Argentine et s'engagent comme domestiques dans les fermes d'élevage [4]. Quand ils le peuvent, non seulement ils laissent leur légitime à leur aîné, mais ils envoient encore une partie de leurs gages pour s'assurer une retraite dans leurs vieux

1. *L'Organisation de la Famille,* p. 194.
2. *Ibid.*, p. 184.
3. For nouveau, cité par M. L. Bactave, *la Réforme sociale*, t. VI, p. 744.
4. La Coutume du Lavedan, par M. Cheysson, dans *l'Organisation de la Famille.*

jours au foyer paternel[1]. S'ils sont plus aventureux, ils prennent leur dot, la font valoir, mais avec l'idée bien fixe d'amasser une petite fortune pour revenir se construire une maisonnette et finir leurs jours dans leurs montagnes. Lorsque, par hasard, quelques-uns de ces émigrants se marient et s'établissent à l'étranger, comme ils n'ont pas pris racine dans le sol, comme ils n'exercent que des métiers urbains, ou ayant trait à l'élevage, ils se fondent immédiatement dans la population où ils ont élu domicile et les familles qu'ils créent se désorganisent rapidement.

Demandez-vous maintenant ce qu'il faut mettre dans la tête de ces gens-là pour les amener à agir comme ils le font. Dès leur naissance, ils sont pénétrés de l'esprit communautaire, l'autorité se manifeste à eux sous la forme particulière du chef de la communauté familiale, des élus des communautés de pâturage; ils se rendent compte que la communauté est leur plus ferme soutien, ils font tout au monde pour y demeurer, et, quand ils la quittent, c'est pour y rentrer un jour.

Opposez à ce type de famille la famille anglo-saxonne, et voyez comme ses moyens d'existence, son milieu social, lui ont donné une autre allure, lui ont appris à élever ses enfants autrement! Ici j'abrège, les faits sont trop connus. Reportez-vous à ce magnifique tableau de la société anglaise que Taine nous a laissé, lisez son chapitre sur l'éducation. Parcourez n'importe quel chapitre de la *Constitution de l'Angleterre* de Le Play, et dites-moi si la formation que l'Anglais reçoit dans sa famille ressemble à la formation que nos montagnards pyrénéens reçoivent dans la leur.

En Angleterre, comme aux États-Unis, on ne dresse pas les enfants à se sacrifier à la permanence du foyer paternel, on les élève avec l'idée de le quitter bientôt, pour toujours; on leur montre le Far-West américain, l'Australie, la Nouvelle-Zélande comme la terre promise où ils devront s'établir un jour, comme

1. C'est là un fait bien connu, nous n'avons malheureusement pas de statistique sur ces mouvements de la population pyrénéenne. La Suisse, dont les populations montagnardes se trouvent dans les mêmes conditions sociales, publie à ce sujet, dans son *Annuaire statistique de* 1892, des renseignements fort curieux; l'immense majorité de ses émigrants vont en Amérique, où ils s'emploient tous sur des fermes d'élevage; voir pages 79 et 80.

le domaine dont ils s'empareront pour le cultiver et le détenir à jamais. Si l'un des enfants reste au foyer, hérite du domaine ou de l'atelier paternel, c'est tout simplement parce que ce foyer, ce domaine, cet atelier, en valent un autre; s'il était plus avantageux de le lâcher, ce serait vite fait, notre héritier partirait comme les autres. C'est là le phénomène que l'on voit se produire aux États-Unis; à l'heure actuelle, on liquide très souvent la situation paternelle, tout simplement parce que, la plupart du temps, il y a mieux à faire ailleurs; le Far-West appelle tous les hommes hardis; ce foyer qu'on abandonne, combien de fois le père lui-même l'a-t-il liquidé dans sa vie[1]! Quand les États-Unis seront peuplés comme l'Angleterre, alors le foyer et l'atelier paternels en vaudront d'autres, et il se trouvera certainement un héritier pour les prendre.

En résumé, la famille anglo-saxonne élève ses enfants à regarder au dehors, à ne compter que sur eux-mêmes; chacun pour soi, telle pourrait être sa devise. Elle fait des hommes qui n'ont qu'un but: être chez eux, se créer un domaine au loin où ils s'établiront à tout jamais; aussi ses rejetons ont-ils envahi le monde et le font-ils anglais, que cela nous plaise ou non!

La famille pyrénéenne, au contraire, élève ses enfants à se sacrifier pour la conservation de l'habitation paternelle; tout le monde pour le foyer, telle est sa devise, elle fait des hommes qui, pour forts et robustes qu'ils soient, n'ont qu'un désir, demeurer dans leurs montagnes; et, quand la nécessité les force à les quitter, semblables à la femme de Loth, ils retournent toujours la tête et ils n'ont qu'un but, revenir au pays. C'est là l'histoire des populations des Pyrénées, des Alpes, du Jura, de l'Auvergne... Montrez-moi les contrées que ces races ont défrichées, les nations qu'elles ont fondées!

Eh bien, quand deux organismes familiaux fabriquent des produits aussi différents, n'est-ce pas une grave erreur que de les ranger dans la même espèce? Ils ont, dites-vous, le même mode successoral. Est-ce bien sûr! Observez les faits de plus près.

1. Voir *la Vie américaine*, par M. de Rousiers.

En prenant l'éducation donnée aux jeunes générations comme cause déterminante des espèces de la famille, la lumière se fait, et les différents types de famille vont se distribuant eux-mêmes en des espèces bien définies.

Cette première expérience étant, je l'espère, concluante, donnons maintenant la classification des Espèces de la Famille que nous proposons de substituer à celle de Le Play.

Au point de vue de l'Éducation, toutes les familles paraissent pouvoir se répartir, actuellement, en quatre grandes espèces :

La Famille patriarcale ;

La Famille quasi patriarcale, ou fausse famille-souche ;

La Famille-souche, ou particulariste ;

La Famille instable.

La *Famille patriarcale* rend les jeunes générations aptes à demeurer en paix sous l'autorité du chef de famille, les habitue à consacrer tous leurs efforts à la Communauté, à dépendre entièrement d'elle. Chez elle, l'individu est annihilé, et entièrement subordonné aux différents groupements de la vie privée.

La *Famille quasi patriarcale,* ou *fausse famille-souche,* ainsi nommée pour marquer ses analogies avec les autres espèces, rend les jeunes générations capables des plus grands sacrifices pour la permanence du foyer paternel; elle met au cœur de ses enfants un tel amour de ce foyer et de la vie fraternelle, qu'ils n'hésitent pas à garder le célibat pour vivre en communauté sous l'autorité de l'héritier, et quand la nécessité les force à émigrer, ils conservent des liens avec le foyer où ils placent leurs économies pour y revenir un jour. Chez elle, l'initiative de l'individu est un peu développée, mais il reste encore subordonné aux groupements de la vie privée.

La *Famille-souche*, ou *particulariste,* rend les jeunes générations aptes à se tirer d'affaire toutes seules ; elle forme ses enfants à être capables de s'établir définitivement sur un domaine, elle porte à son paroxysme l'initiative privée. Grâce à elle, la valeur de l'individu est amenée à son plus haut degré, il est l'organisateur et le maître de tous les groupements de la vie privée et de la vie publique ; c'est le triomphe du particulier sur l'État.

La *Famille instable* ne rend les jeunes générations aptes à rien, quand elle ne les rend pas inaptes à tout. Elle élève ses enfants sans savoir développer chez eux le respect de l'autorité et de la tradition, comme le fait la famille patriarcale et la famille quasi patriarcale, sans faire naître chez eux la moindre valeur originale, la moindre idée de se tirer d'affaire tout seuls, comme le fait la famille particulariste. Chez elle, les qualités de subordination et d'initiative sont également absentes, et l'individu *qui*, en réalité, *n'a pas été élevé*, qui n'a été rendu capable de rien, est la proie désignée de l'État.

Examinez, maintenant, le système successoral que pratique chacune de ces Espèces de la Famille, et dites-moi s'il suffit pour les expliquer, pour les différencier les unes des autres.

Je suis loin de ne pas reconnaître l'importance considérable qu'exerce le mode de transmission de l'héritage sur l'organisme familial; il peut le soutenir, comme il peut le briser, mais il ne suffit pas pour l'expliquer, ni surtout pour le classer. A vrai dire, le mode de transmission de l'héritage n'est que l'une quelconque des actions qu'exercent sur la famille les organismes sociaux différents d'elle; il manifeste l'action que la Propriété a sur la constitution de la Famille, et rien de plus.

Notre tâche est terminée, mais nous nous rendons bien compte de ce qu'elle a d'incomplet et d'inachevé. Il ne suffit pas d'avoir dégagé ces quatre Espèces de la Famille, elles ne sont en quelque sorte que les étiquettes de quatre grands casiers où se répartissent, pour le moment, tous les types de la Famille. Il faut maintenant remplir ces casiers, puis, une fois remplis, analyser ce qu'ils contiennent. On trouvera ainsi dans chaque espèce bien des types différents, et on constituera les variétés de chaque espèce. En faisant ce travail, on arrivera certainement à trouver des inexactitudes dans notre classification : on la corrigera, on en proposera une meilleure. Nous le souhaitons bien vivement. C'est la loi du progrès dans toutes les sciences.

Robert Pinot.

QUATRIÈME PARTIE
par M. EDMOND DEMOLINS

COMMENT ON ANALYSE
ET COMMENT ON CLASSE LES TYPES SOCIAUX

M. Paul de Rousiers expose plus haut comment l'instrument d'analyse sociale créé par Le Play, la monographie de famille, a été perfectionné et complété par la Nomenclature d'Henri de Tourville.

M. Robert Pinot explique ensuite comment, au moyen d'observations multipliées faites à l'aide de la Nomenclature, nous avons pu rectifier une grave erreur de Le Play, au sujet de la classification des espèces de la famille.

Je voudrais dire maintenant comment on peut se servir pratiquement de cette Nomenclature si précise, d'abord pour analyser les faits sociaux, ensuite pour les comparer entre eux et pour les classer.

Je désire que cet exposé puisse donner aux membres de la *Société de Science sociale* la pensée d'entreprendre l'étude de leur région et leur en faciliter le moyen.

Je n'ai pas l'intention de présenter une explication détaillée des diverses parties de la Nomenclature; cela dépasserait de beaucoup les limites de cette étude ; d'ailleurs M. de Rousiers en a donné plus haut une ébauche et nous consacrerons à ce sujet fondamental un ou deux de nos fascicules[1].

1. M. Ph. Champault prépare, à la demande d'Henri de Tourville, un *Manuel de Science sociale*, qui sera un guide précieux pour les observateurs.

Je voudrais seulement montrer que la Nomenclature est un instrument de dissection sociale d'une extraordinaire précision et d'un maniement facile. C'est une sorte d'alambic qui opère presque de lui-même et qui peut facilement être mis à la portée de tous les observateurs.

On peut aujourd'hui analyser un type social presque aussi facilement qu'une plante, ou qu'un animal. Je vais indiquer par quel mécanisme.

I. — COMMENT ON FAIT L'ANALYSE D'UN TYPE SOCIAL.

On a vu plus haut comment la Nomenclature distribuait les faits sociaux en partant du plus simple, le Lieu, pour aller, de proche en proche, jusqu'aux plus compliqués, les organismes de l'État, et jusqu'aux phénomènes extérieurs, l'expansion de la race, l'étranger, l'histoire de la race.

La Nomenclature nous fournit donc une sorte de crible, qui permet de ventiler tous les éléments d'un type social et de les répartir, suivant leurs affinités, dans une série de 25 divisions. (Voir le tableau de la Nomenclature, placé à la suite de cette étude.)

Tel est le procédé d'analyse. On voit que cette analyse s'opère d'une façon presque mécanique, puisqu'il suffit de placer chaque élément dans la division à laquelle il appartient et qui est préparée d'avance.

Cette première opération a pour résultat de ramener les phénomènes analysés à leur état élémentaire, au delà duquel ils ne sont plus décomposables. Ils sont réduits à l'état de corps simples, dont il sera plus facile ensuite de saisir tous les caractères, puisqu'ils ne sont plus mélangés à aucun élément étranger; ils ne font plus partie d'une combinaison.

Dans toutes les sciences, il est nécessaire de réduire les phénomènes à la plus grande simplicité pour pouvoir les étudier en eux-mêmes. Mais cette nécessité s'impose plus impérieusement pour l'étude des phénomènes sociaux, précisément à cause de

leur extraordinaire complexité, aggravée encore par l'intervention des influences morales. C'est précisément cette complexité qui a empêché, jusqu'à ce jour, de faire pénétrer l'étude des sociétés humaines dans le cadre des sciences. C'est aussi ce qui explique les progrès si remarquables que la Science sociale a pu faire, depuis qu'elle est en possession d'un instrument rigoureux d'analyse. Grâce à cet instrument, les faits qui jusqu'ici échappaient à toute appréciation scientifique, parce qu'ils ne se présentaient à nous qu'à l'état de combinaison, ont pu être saisis en eux-mêmes et débarrassés de tout alliage étranger.

Pour bien faire comprendre ce phénomène je vais donner quelques exemples, qui pourront éclairer plus sûrement l'esprit. Ces exemples sont tirées d'observations diverses consignées dans la Revue et j'indique, entre parenthèses, les divisions de la Nomenclature dans lesquelles les phénomènes devraient être répartis pour l'analyse. Je prie de lire ces extraits en se reportant au tableau de la Nomenclature.

Les montagnes de l'Algau (*lieu*) développent l'art pastoral (*travail*). La pêche côtière sépare l'atelier (*travail*) du foyer (*famille*). — Les premiers colons français à Saint-Domingue (*étrangers*) se livrent à la chasse (*travail*), dans un but commercial (*commerce*). — Le système successoral chinois (*propriété*) a pour but de maintenir la communauté (*famille*). — Les juifs furent amenés à s'adonner exclusivement au négoce (*commerce*), par des conditions géographiques (*lieu*) et historiques (*histoire*). — La doctrine de Confucius (*religion*) est toute traditionnelle (*histoire*) à cause des influences de la vie patriarcale (*famille*). — En Chine, la fertilité du sol (*lieu*) et l'organisation de la famille (*famille*) permettent à une population très divisée de vivre sur un sol restreint (*voisinage*). — Le blé, lorsqu'il se substitue à l'herbe (*travail*), développe le négoce (*commerce*); il modifie et complique les conditions de la culture (*travail*); il développe la fabrication et les transports (*travail*); il impose aux femmes leurs travaux les plus pénibles (*id.*); il rend l'appropriation du sol plus permanente (*propriété*); il rend plus

difficile le fonctionnement de la famille patriarcale (*famille*); il rend les familles plus dépendantes des marchands (*commerce*); il développe l'instruction (*cultures intellectuelles*); il facilite l'agglomération des populations (*voisinage*); il nécessite un développement plus grand des Pouvoirs publics (*commune à état*), etc., etc.

Il est important, pour rendre ce travail plus facile et plus rapide, *de faire cette analyse sur des fiches*, en ayant bien soin de ne mettre qu'une seule note sur chaque fiche. Il faut en effet pouvoir ensuite remanier l'ordre de ses fiches pour reconstituer la synthèse, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le classement des phénomènes dans l'ordre de la Nomenclature donne, par ce seul fait, des indications précieuses à l'observateur. Les faits se trouvent ainsi disposés dans l'ordre d'enchaînement le plus naturel, dans l'ordre où ils se superposent le plus ordinairement; en tous cas, dans l'ordre de la complication sociale croissante, puisque c'est précisément là l'ordre des divisions de la Nomenclature.

De plus, cette analyse ne peut laisser échapper aucun fait social important, puisque l'observateur doit remplir, ou du moins passer en revue, toutes ces divisions.

Il est donc bien évident que l'analyse se fait d'une façon presque mécanique, grâce à la précision même de l'instrument.

Dans les monographies de Le Play, qui forment le texte des *Ouvriers européens* et des *Ouvriers des Deux Mondes,* le travail de l'observateur se bornait à cette simple analyse. Et ce travail lui-même était très incomplet, puisque le cadre de la Monographie présentait moins de méthode et d'étendue que celui de la Nomenclature.

Or l'analyse pour l'analyse est une opération insuffisante. Ce travail serait stérile, et on ne pourrait en tirer aucune conclusion, si on s'en tenait là. On analyse pour arriver à coordonner les faits, afin de dégager des lois.

Pour cela, il faut rechercher les *rapports* qui existent entre les divers faits ainsi isolés. Même, on n'entreprend l'analyse que

pour pouvoir établir ces rapports qu'il serait impossible de trouver, si chaque fait n'avait pas été d'abord ramené à son état le plus simple.

C'est encore la Nomenclature qui va nous aider à faire cette opération de coordination.

II. — COMMENT ON FAIT LA SYNTHÈSE D'UN TYPE SOCIAL.

Pour établir les rapports qui existent entre les faits analysés, c'est-à-dire pour savoir comment ils s'influencent les uns les autres, comment ils sortent les uns des autres, on doit procéder de la façon suivante :

On présente successivement *chacun* de ces faits à *toutes les divisions* de la Nomenclature et on les examine, à propos de chacune des divisions, en se posant chaque fois les deux questions suivantes :

1° Ce fait influence-t-il cette division et comment?

2° Cette division influence-t-elle ce fait et comment?

En d'autres termes, il s'agit de rechercher toutes les actions et les réactions que chaque fait peut avoir sur un quelconque des autres faits distribués dans les diverses divisions, depuis la première jusqu'à la dernière.

Ainsi, après l'analyse, on fait la synthèse.

C'est un petit jeu de patience, mais il est beaucoup plus rapide et beaucoup plus intéressant qu'on ne le croit au premier abord. J'affirme, après une longue expérience, qu'il présente un intérêt incomparable. C'est ce travail qui donne à l'observateur toutes les joies de la découverte; c'est à ce moment qu'il voit surgir, comme d'elles-mêmes, des lois nouvelles et imprévues, des lois qui projettent tout à coup une lumière éclatante sur les points les plus obscurs de la vie sociale. Ces lois se succèdent parfois comme une traînée de poudre, une découverte en amenant une autre, puis une autre.

Toutes les anciennes monographies de Le Play pourraient être éclairées, revivifiées et enfin utilisées pour la science, si on les

soumettait à un travail de ce genre : je l'ai fait entreprendre récemment, pour huit d'entre elles, par quelques-uns de nos grands élèves de l'*École des Roches*, dont je compte publier le travail. Il y a là une masse énorme d'observations dont on n'a presque tiré aucun parti, faute d'avoir à sa disposition l'instrument nécessaire pour trouver les rapports qui existent entre tous ces faits rassemblés et simplement entassés.

Par ce travail de coordination, chacune de ces monographies prend une physionomie qui lui est propre et devient caractéristique d'une phase ou d'une face de l'évolution sociale.

Je vais essayer de le montrer pour ces huit monographies.

La monographie du *Mulâtre affranchi de l'île de la Réunion*, qui est cependant si obscure et si incomplète, s'éclaire et éclaire subitement, quand, après avoir classé les faits d'après la Nomenclature, on cherche à trouver, toujours à l'aide de la Nomenclature, les rapports qui existent entre eux.

On voit alors surgir cette grave conclusion : l'incapacité de l'esclave affranchi de la Réunion à passer du travail forcé au travail libre et son éviction par les travailleurs amenés de l'Inde et de l'Afrique. Et on voit très clairement pourquoi.

La monographie des *Paysans en communauté et Colporteurs émigrants de la Grande-Kabylie* permet d'aboutir à la constatation suivante : L'élevage des chèvres, les fabrications accessoires et les entreprises commerciales, développées par la montagne, maintiennent la communauté familiale et font passer les pouvoirs publics de la forme religieuse à la forme laïque. Je défie qui que ce soit de découvrir cela sans le mécanisme de la Nomenclature.

La monographie des *Paysans à corvées des Plaines de la Theiss* (Hongrie), lorsqu'elle est ainsi clarifiée, nous montre un type de paysans soutenus par la steppe persistante et par le régime féodal, mais dans des conditions peu favorables au développement du travail, de l'initiative et de la prévoyance. Cette monographie, qui présente le grand avantage de nous faire voir le régime féodal en plein fonctionnement, nous permet

en même temps d'expliquer pourquoi ce régime a été moins efficace, en Orient qu'en Occident, pour conduire les populations du servage à la liberté.

La monographie du *Mineur du Hartz*, une des premières qui ait été faites par Le Play lui-même, devient claire et concluante. Elle montre une organisation ouvrière complètement subordonnée à l'exploitation forestière, qui règle étroitement et invariablement, depuis des siècles, le travail des mines et des fonderies et limite toutes les institutions sociales au patronage.

Ainsi soumise à cette opération d'analyse plus précise et de synthèse, cette monographie nous explique en outre comment Le Play a été dès lors si complètement orienté vers une solution sociale fondée sur le patronage et en quoi il s'est gravement trompé. Cette même monographie, mieux étudiée, vient ainsi, après cinquante ans, réparer l'erreur dont elle a été l'origine.

La monographie du *Métayer de Florence* met en scène des paysans s'efforçant de maintenir la communauté de famille, grâce à la transhumance, aux productions fruitières et au travail intense des femmes. Je vous assure que ces conclusions sont aussi réellement incluses dans la monographie que profondément dissimulées aux regards et que l'observateur n'en a pas eu la moindre idée.

La monographie du *Gantier de Grenoble*, qui est si peu éclairante dans le texte, prend un intérêt très grand lorsqu'on a dégagé les rapports qui existent entre les faits. On voit alors apparaître une population de paysans en voie d'évolution de la culture vers la fabrique collective, le grand atelier et le commerce par colportage et on surprend sur le vif la loi si curieuse, dans l'espèce, de cette évolution. On voit comment et pourquoi s'opère, dans cette région, le phénomène si inquiétant de la désertion de la culture et à quoi il aboutit. Aucune étude faite par un pur économiste ne pourrait donner à ce degré l'impression de la vie réelle et de la vérité observée.

La monographie du *Paysan de Saint-Irénée* dans le Bas Canada est bien, dans son état actuel, tout ce qu'on peut imaginer

de plus obscur. Elle ne s'éclaire que lorsqu'elle a été passée au crible de la Nomenclature. On voit alors se dessiner le type du paysan formé originairement dans les montagnes du Perche et inapte à s'élever à la grande culture, à la grande industrie, ou au grand commerce. Il se maintient non par lui-même, mais par l'abondance du sol disponible, les métiers accessoires, l'esprit d'économie, le patronage artificiel du clergé, l'assistance des voisins et l'émigration temporaire en pays riches. Ce type permet d'expliquer pourquoi la race franco-canadienne, malgré la fécondité de ses familles et sa supériorité numérique, est aujourd'hui dominée par la race anglo-saxonne. Ce n'est pas là un résultat négligeable.

La monographie du *Paysan-métayer du Texas* (États-Unis) est bien la contre-partie de la précédente. Elle aboutit, après le travail de coordination, à nous montrer un type, en plein pays neuf, comme le paysan du Canada, mais capable de s'élever par lui-même, avec une vigueur et une rapidité prodigieuses. Elle fait connaître le personnage si curieux et si moderne du Pionnier en territoire vacant et dans la période exclusivement agricole. On saisit presque dans tous ses détails les formes et les phases diverses de cette marche vers l'ouest. On arrive même à distinguer et à caractériser les types si différents du trappeur, du ranchman, du pur pionnier, du pionnier que j'appellerai tronqué, et du colon; on voit que le théâtre de leur activité, et leur manière d'opérer ne sont pas les mêmes et qu'ils concourent d'une façon différente à l'œuvre générale de la colonisation. Ainsi la colonisation n'apparaît plus comme une œuvre vague et livrée au hasard, mais comme une opération soumise à des lois régulières où, sans le savoir, chacun joue son rôle qui est distinct de celui du voisin; on voit les divers éléments de cette grande œuvre se diversifier et se comporter suivant les conditions même de leur nature. Comme les différentes variétés du minéral, du végétal et de l'animal, l'homme se comporte, dans une situation donnée, suivant des lois précises, tracées par la nature et par les conditions de la vie. Il peut modifier cette situation, et en cela il est libre; mais, une fois placé dans

cette situation, il ne peut se soustraire aux conséquences qu'elle entraîne avec elle.

On comprend bien cela, dans cette même monographie, par l'élimination presque complète des types sociaux inférieurs représentés ici non seulement par les nègres, mais par les Espagnols et les Portugais. Ces anciens maîtres du sud des États-Unis sont incapables d'entreprendre la colonisation. Ils s'agglomèrent dans l'oisiveté des centres urbains de l'Est, où ils végètent, incapables de tout effort pénible, perdant d'année en année leur richesse et leur influence, acquises autrefois par le travail des esclaves. Ils sont les victimes de la loi dure, mais juste et féconde, de la sélection des espèces. Cette sélection domine le règne social comme elle domine le règne végétal ou animal.

Et voilà brièvement ce que l'on peut tirer de quelques monographies que j'ai prises au hasard, car, sous leur forme primitive si confuse, il était impossible d'apercevoir d'avance ce qu'elles recelaient en elles. Tout cela n'a pu être dégagé que par le travail de coordination qui doit suivre celui de l'analyse et dont j'essaie de faire comprendre le procédé.

Pour éclairer davantage le lecteur sur ce sujet, je compte consacrer un de nos prochains fascicules à l'exposé complet des résultats obtenus par la coordination de ces huit monographies. Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il a été préparé et en partie obtenu par huit jeunes gens de quinze à dix-huit ans.

Voilà bien la meilleure preuve que la Nomenclature est non seulement un instrument de précision, mais qu'elle est, de plus, d'un maniement facile et à la portée de tout observateur attentif.

Par ces exemples, j'ai voulu montrer comment, après l'analyse, on doit reconstituer la synthèse, c'est-à-dire rapprocher les divers éléments, suivant leurs affinités naturelles, pour dégager des conclusions et des lois.

C'est parce que ce travail n'a pas été fait dans les anciennes monographies du type créé par Le Play, que les observations

ainsi enregistrées sont restées à l'état de purs documents très peu utilisés. Les observateurs eux-mêmes se sont bornés au rôle ingrat de simples enregistreurs, sans se rendre compte de la valeur plus ou moins grande des renseignements péniblement recueillis et distribuées dans des casiers préparés d'avance.

Combien de ces travailleurs ont été découragés par l'impuissance où ils étaient d'apercevoir les résultats de leurs enquêtes ! Le Play lui-même n'a dégagé des conclusions de ses observations, que par un effort intellectuel personnel et incertain, dont le procédé nous échappe.

III. — COMMENT ON S'ÉLÈVE DE L'OBSERVATION D'UNE FAMILLE A L'OBSERVATION D'UNE RÉGION : LE RÔLE DE L'HYPOTHÈSE.

Mais le cadre de l'ancienne monographie présentait d'autres inconvénients graves.

D'abord il ne permettait pas à l'observateur de s'élever méthodiquement de l'étude d'une famille à l'étude d'un pays, puis à l'étude d'une région plus étendue. Tout ce qui dépassait la famille elle-même était en dehors du cadre établi par Le Play et n'était enregistré qu'à titre de renseignements accessoires ajoutés après coup et comme hors-d'œuvre dans une sorte de supplément. On pouvait donc légitimement se demander comment il était possible de conclure de la connaissance d'une famille à la connaissance d'un pays.

Avec la Nomenclature, il n'en est plus de même, parce qu'elle oblige l'observateur à enregistrer méthodiquement tous les faits extérieurs et supérieurs à la famille.

L'étude d'une famille n'est plus le but et le terme de l'observation, *elle n'en est que le point de départ.*

C'est là un progrès dont les conséquences sont considérables et sur lequel il est nécessaire d'insister.

Lorsque l'observation avait pour but et pour terme l'étude d'une famille, il était difficile d'admettre que cette famille fût,

à elle seule, le proto-type des autres familles. Mais l'objection tombe, si cette famille sert seulement de point de départ.

On s'explique, d'une part, pourquoi il est nécessaire de donner à l'analyse cette base bien nettement circonscrite.

La famille représente en effet le groupe le plus simple, le plus élémentaire, puisque au-dessous de ce groupe la vie sociale normale non seulement n'existe plus; mais, ce qui est bien caractéristique, ne peut plus être transmise et continuée. Pour reconstituer le genre humain, un seul ménage suffit, mais il est nécessaire.

Or il est indispensable de prendre comme point de départ de l'observation le groupe le plus simple, afin d'aborder l'étude des phénomènes dans le milieu où ils sont le plus facilement saisissables.

Mais il y a une autre raison. Les familles sont l'élément au profit duquel fonctionne tout l'organisme social et sur lequel tous les phénomènes sociaux viennent se répercuter. C'est donc le seul point où l'on puisse observer cette répercussion sur l'homme, sur son mode d'existence et, en général, sur la vie privée. Si l'observation ne porte pas sur la famille et sur une famille déterminée, *on aboutit à des moyennes,* comme il arrive aux économistes, ce qui est contraire à la méthode de toutes les sciences.

Mais la famille, qu'il s'agit d'étudier et qui doit servir de point de départ à l'étude d'un pays, ne doit pas être prise au hasard. Le Play ne pouvait faire autrement : aux origines de la science, il n'avait aucune indication préalable pour diriger son choix.

Aujourd'hui la situation est très différente. Nous pouvons et nous devons éclairer et diriger d'avance nos observations par les résultats des observations antérieures. Nous ne marchons plus à tâtons, mais dans la lumière des lois précédemment établies.

Nous ne partons plus, comme Le Play, de l'ignorance totale, pour nous élever vers la connaissance et même pour en constituer les premiers rudiments. Nous partons de la science

acquise pour porter cette science plus haut et plus loin.

Par le fait de cette situation nouvelle et plus forte, l'observateur n'est plus réduit au rôle d'un simple enregistreur de faits, qui recueille des renseignements dont il n'aperçoit ni le lien, ni la portée.

L'observateur nouveau ne doit plus être dominé par son sujet, mais il peut et il doit le dominer. Il peut et doit l'avoir débrouillé, *avant même de commencer l'observation directe*, et afin de pouvoir conduire cette observation avec intelligence et en connaissance de cause.

A la lumière des résultats déjà acquis à la science et des renseignements généraux qu'il aura recueillis sur le type dont il veut entreprendre l'étude, il doit d'abord *faire une ou plusieurs hypothèses*. L'hypothèse est le procédé même de toute science et elle est la source de tous les progrès. C'est le seul moyen d'éclairer l'observateur et de lui permettre de se diriger à travers la complexité extraordinaire des phénomènes sociaux.

Si on ne fait pas d'hypothèse, on enregistre les faits sans pouvoir discerner leur importance relative, sans pouvoir comprendre ni leur portée, ni leurs rapports. On n'a aucune lumière pour diriger ses recherches et on opère dans la nuit obscure. Tel a été jusqu'ici le cas de tous les observateurs dont les monographies sont publiées dans les *Ouvriers européens* et dans les *Ouvriers des Deux Mondes*. Leur rôle s'est borné, purement et simplement, à disposer des faits dans des compartiments préparés d'avance, sans qu'ils aient pu s'élever à la connaissance des lois qui régissaient ces faits, c'est-à-dire à la science. Et ils n'ont pu franchir ce pas décisif, parce qu'ils n'avaient à leur disposition, ni l'instrument de la Nomenclature, ni l'instrument de l'hypothèse.

Il est préférable évidemment de tomber du premier coup sur l'hypothèse exacte; mais cela n'est pas nécessaire, et c'est le plus souvent impossible, au moins en ce qui concerne les détails.

En effet, le but de l'hypothèse n'est pas de donner une so-

lution, mais d'aider à la découvrir, ce qui est bien différent. Si elle se trouve fausse, elle se rectifie par l'observation même. Elle porte ainsi en elle son contrôle et son correctif.

Avec l'usage de ces deux instruments, la Nomenclature et l'hypothèse, la méthode d'analyse va entrer dans une phase nouvelle.

Pour permettre au lecteur de s'en rendre compte exactement, je vais procéder au moyen d'un exemple, qui montrera, en même temps, comment on s'élève graduellement de la connaissance d'une famille à la connaissance d'un pays et d'une région tout entière.

Je vais prendre comme exemple l'étude de la Normandie.

IV. — L'APPLICATION DE L'HYPOTHÈSE A L'ÉTUDE D'UNE RÉGION.

J'ai dit qu avant d'entreprendre l'observation directe, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de la région que l'on veut étudier, afin de se diriger et de pouvoir poser une hypothèse à vérifier.

Cette vue d'ensemble doit porter principalement sur le lieu et le travail, parce que ces deux éléments exercent généralement une influence prédominante.

Un examen général des conditions de lieu et de travail, dans la Normandie, me donne les constatations suivantes :

I. Lieu. — 1° Un *climat humide,* par suite des influences marines et de la faible action solaire. Cette circonstance favorise à la fois le développement des *forêts* et celui de l'*herbe.*

2° Un *sous-sol,* qui renferme, ou du moins qui renfermait autrefois, d'importants gisements de *minerai de fer.*

3° De nombreux *cours d'eau* dont les chutes sont utilisées traditionnellement comme *force motrice.*

II. Travail. — 1° Le développement de l'*herbe* fait prédominer presque partout l'*exploitation herbagère.* On sait assez que la Normandie est essentiellement un pays d'élevage : le cheval normand est aussi célèbre que la vache normande, que

le lait et le beurre de Normandie, que les fromages de Pont-l'Évêque, de Camembert, de Livarot, de Neufchâtel. On y trouve les haras de Saint-Lô, du Pin, de Martinvast, la foire aux chevaux du Merlerault et les fameux marchands de bœufs, qui sont les personnages les plus importants des foires de la Normandie.

2° Le développement du *minerai de fer* a fourni, pendant des siècles, la *matière première* d'une fabrication importante. Le développement des *forêts* a fourni le *combustible* pour traiter ce minerai. La multiplicité des *chutes d'eau* a fourni la force motrice pour *le transformer.*

Je constate en effet, dans toutes les régions de la Normandie, un grand nombre de centres industriels échelonnés le long des cours d'eau et à proximité des anciennes forêts. Ces centres industriels sont *petits,* parce que les chutes sont peu importantes et que la production du bois, étroitement réglée par la nature, ne peut donner chaque année qu'un combustible limité et invariable.

C'est pour cela qu'à première vue, on voit apparaître, en Normandie, tant de petits centres de fabrication : Villedieu-les-Poëles, avec sa chaudronnerie, ses cloches et ses robinets; Sourdeval, avec ses soufflets et ses couverts; Vire, avec une foule de petits établissements de fonderies et de scieries; Pont-Audemer avec ses nombreuses industries échelonnées le long de la Risle; La Couture, où tous les habitants fabriquent à domicile des instruments de musique; Lhabit et Ézy où toute la population façonne des peignes en bois (à cause du voisinage de la forêt), ou en corne (à cause de l'abondance des bêtes à corne); Breteuil avec ses anciennes forges, ses amas de scories; Laigle et Rugles avec leurs fabriques d'épingles et d'objets en fer de tous genres; Bémécourt, dans la forêt de Breteuil, avec ses forgerons en tenailles; Francheville et la Guéroulde, à la lisière de la forêt de Conches, avec sa population de ferronniers, façonnant, en famille, au milieu de leur herbage, mors, gourmettes, chaînes, clés de colliers, boucles, bridons, étriers, éperons, mousquetons, goupilles, etc.; Tinchebray, avec ses ate-

liers de ferronnerie et de quincaillerie, où se font de véritables œuvres d'art et qui alimente une grande partie de la France en articles de serrurerie et d'outils de tous genres, etc., etc.

Ces diverses industries, qui façonnent le métal, présentent ce *caractère commun* qu'elles sont presque toutes pratiquées *à domicile,* pour le compte d'un grand commerçant qui centralise les produits. C'est ce qu'en Science sociale nous nommons la *fabrique collective,* parce que chaque industrie se compose d'une collectivité de petits ateliers domestiques.

3° L'*humidité du climat,* favorable à la culture du lin et du chanvre, et l'abondance des moutons ont fourni la matière première à l'*industrie textile,* qui a pris en Normandie un grand développement. Il me suffit de citer les importantes fabriques de toile et de draps de Rouen, d'Elbeuf, de Louviers, de Lisieux, de Flers, de Bolbec, de Lillebonne, etc. Notons cependant que ces fabriques ne sont pas disséminées presque partout comme les précédentes, mais étroitement cantonnées sur certains points.

Cette simple vue d'ensemble sur le *lieu* et le *travail*, nous permet, avant toute observation directe, et pour éclairer cette observation, de faire l'*hypothèse* suivante :

Le type normand est essentiellement constitué par une combinaison de paysans herbagers et de petits fabricants travaillant à domicile sous le régime de la fabrique collective.

Voilà une indication précieuse qui va nous permettre de choisir avec discernement la famille qui devra servir de point de départ à l'observation du type.

Nous devons rechercher une famille de paysans herbagers, dont un des membres au moins se livrerait à la fabrication à domicile et, de préférence, à la fabrication d'objets en fer, sous le régime de la fabrique collective.

Voilà un premier point acquis.

Mais les indications que nous venons de dégager portent sur l'ensemble de la Normandie. Elles sont par conséquent trop générales et doivent être précisées davantage.

Il est certain que le type normand doit être beaucoup plus

complexe que ce que je viens de dire. Il doit comprendre un plus ou moins grand nombre de variétés, qu'il serait utile de distinguer et de classer dès maintenant, si c'est possible.

A quoi puis-je, à première vue, reconnaître ces variétés?

Le moyen le plus sûr est de prendre pour base certaines divisions naturelles qui existent dans toutes les grandes régions et qu'on appelle des *Pays*.

Le Pays a une importance sociale considérable. Il est le groupe géographique élémentaire (ou à peu près), comme la famille est le groupe humain élémentaire.

Qu'est-ce qu'un Pays?

C'est une circonscription territoriale qui présente des caractères géographiques communs, ce qui entraîne des conditions de travail communes, ce qui entraîne des conditions sociales communes.

Il résulte de cette définition que le Pays n'est pas une création de l'homme, mais de la nature elle-même. Il n'a pas été constitué récemment, mais il existe depuis que la planète a pris sa forme actuelle. C'est d'ailleurs ce que nous constatons, car la plupart des Pays de France correspondent aux anciens Pays de l'époque gauloise. Ils ont traversé toutes nos révolutions sans que leurs limites aient été modifiées. L'homme peut bouleverser toutes les autres circonscriptions territoriales, le comté, le bailliage, l'échevinage, la province, le canton, l'arrondissement, le département, etc. ; il ne peut rien changer aux limites du Pays, qui échappent complètement à son influence et à son action.

On voit à quel point le Pays est un groupement précieux pour la Science sociale ; il est un point fixe de premier ordre.

Si, après ces indications, nous examinons la carte de la Normandie, nous constatons immédiatement qu'elle se subdivise en un certain nombre de Pays. En voici la liste par ordre alphabétique, car je ne veux encore rien préjuger au sujet de leur classement social :

1° Le pays d'Auge, ville principale, Pont-l'Évêque;

2° L'Avranchin, v. pr. Avranches;

CARTE DE LA NORMANDIE, DIVISÉE PAR PAYS

3° Le Bessin, v. pr. Bayeux;
4° Le Bocage, v. pr. Vire, Falaise;
5° Le Pays de Bray, v. pr. Neufchâtel;
6° La Campagne d'Alençon, v. pr. Alençon;
7° La Campagne de Caen, v. pr. Caen;
8° Le Pays de Caux, v. pr. Lillebonne, Caudebec, Yvetot;
9° Le Cotentin, v. pr. Coutance, Valognes, Cherbourg;
10° L'Évrecin, v. pr. Évreux;
11° Le Houlme, v. pr. Argentan, Flers;
12° Le Lieuvin, v. pr. Lisieux;
13° Le Pays d'Ouche, v. pr. Laigle, Verneuil, Nonancourt;
14° Le Perche normand, v. pr. Mortagne, Bellême;
15° Le Roumois, v. pr. Rouen;
16° Le Vexin normand, v. pr. Gisors.

Il est certain que ces divers Pays, tout en retenant plus ou moins les traits communs qui caractérisent le type normand, doivent présenter des différences les uns par rapport aux autres. Il faudra donc que l'observateur porte successivement son attention sur chacun de ces Pays, afin de constater et de préciser ces différences.

Mais, pour éclairer d'avance cette observation et pour lui imprimer une direction, il est nécessaire de faire, dès maintenant, et pour chacun de ces Pays, une hypothèse, comme nous l'avons faite pour le type normand en général.

Cette hypothèse doit avoir également pour base les caractères de lieu et de travail de chacun de ces Pays et aboutir à un classement. Ces caractères et ce classement seront nécessairement hypothétiques, puisqu'il s'agit d'une hypothèse. Mais nous avons dit qu'il est impossible de faire un seul pas en avant sans être guidé par une hypothèse préalable.

Si on recueille, sur les divers Pays que nous venons d'énumérer, les renseignements généraux que l'on peut trouver dans les ouvrages de géographie et de voyages, on ne tarde pas à constater entre eux certaines affinités et certains contrastes, qui permettent d'établir des groupements.

Voici ceux que j'aperçois et que je note, suivant la nature du lieu et la complication croissante du travail.

1° *Pays où le travail dominant est la reproduction de l'espèce chevaline.*

Ces Pays comprennent toute la *partie méridionale* de la Normandie, c'est-à-dire le Bocage, l'Avranchin, le Houlme, la Campagne d'Alençon et le Perche normand. C'est une région généralement vallonée et parfois montagneuse, à pâturages assez maigres, qui suffisent au cheval, moins exigeant que le bœuf. En effet, dans cette région, les vaches sont mauvaises laitières.

Si cette indication est exacte, comme je suis porté à le croire, l'observation monographique dans cette région doit prendre pour base une famille de paysans herbagers ayant au moins une jument poulinière.

2° *Pays où le travail dominant est l'élevage de l'espèce chevaline.*

C'est essentiellement la Campagne, ou Plaine de Caen, immédiatement contiguë à la région précédente et qui continue le Bocage au nord.

La Plaine de Caen termine donc le travail commencé dans les pays de reproduction et c'est pour cela que je la classe immédiatement après ; elle élève les jeunes chevaux qui lui sont livrés par ces pays. C'est là que se fait le fameux cheval normand demi-sang.

Ici l'observateur doit choisir une famille se livrant à l'élevage du cheval.

3° *Pays où le travail dominant est la reproduction de l'espèce bovine.*

Cette variété est particulièrement accusée dans le Cotentin, qui produit la célèbre race cotentine.

Dans le Cotentin on devra prendre pour point de départ une famille se livrant à ce travail.

4° *Pays où le travail dominant est l'exploitation laitière.*

J'entends par là l'exploitation du lait sous ses trois formes : lait, beurre et fromage.

C'est surtout le cas du Bessin, qui continue le Cotentin vers

l'Est et qui est ainsi bien placé pour se procurer les animaux dont il a besoin. C'est dans le Bessin que se fait le fameux beurre d'Isigny.

Il faut rattacher à ce groupe le pays de Bray qui est situé à l'est de la Normandie, dans une région surtout herbagère et où on produit le beurre de Gournay et le fromage de Neufchâtel.

Ici l'observation doit porter sur une famille se livrant à l'exploitation laitière.

5° *Pays où le travail dominant est l'engraissement du bœuf.*

C'est le cas du Pays d'Auge, dont les herbages sont assez nourrissants pour engraisser l'animal sans le secours d'aucune autre alimentation. Le Pays d'Auge fait surtout l'animal de boucherie.

On ne peut expliquer les caractères essentiels de ce pays, si on n'observe pas une famille s'adonnant à l'engraissement du bétail.

6° *Pays où le travail dominant est l'élevage et la culture des céréales combinés.*

Ces pays sont le Lieuvin, le Pays d'Ouche, l'Evrecin, le Vexin, le Roumois, le Pays de Caux.

Ici, nous entrons dans la région des plaines plus élevées et plus étendues, où l'herbage est moins riche et moins répandu; on ne le trouve plus que dans les vallées et dans les fonds. Il faut donc ajouter à l'herbe insuffisante les fourrages artificiels et les racines fourragères obtenues par la culture; il est nécessaire en outre de produire les céréales en plus grande quantité.

Ces pays doivent se classer après les précédents, parce que l'herbage, qui est la caractéristique du type normand, recule ici devant la culture plus développée.

Ils marquent la transition entre la Normandie, pays d'herbage, et les régions de grande culture céréale, la Beauce au sud-est, la Somme et l'Oise au nord-est. Cependant ils appartiennent bien encore à la Normandie, parce que la culture elle-même y est faite surtout en vue de l'élevage du bétail, qui fait sentir jusque-là son empire souverain.

Pour ces divers pays, on devra donc choisir une famille combinant l'élevage avec la culture des céréales.

Et voilà bien les grandes divisions que j'aperçois, à première vue, pour permettre à l'observateur de faire les hypothèses qui devront diriger et guider ses études.

Mais, en indiquant ces hypothèses, je n'ai pas tenu compte de la répartition des industries dans ces divers pays. C'est que, en Normandie, la fabrication, dont j'ai signalé plus haut le caractère général, ne me paraît pas se localiser aussi étroitement que les diverses formes de l'exploitation herbagère, ou de la culture. Elle broche sur le tout, si je puis ainsi dire. Il est donc nécessaire de la noter pour chaque pays. Si elle présente des différences d'un pays à l'autre, ce sera à l'observateur ainsi averti de les mettre en lumière, pour arriver à une précision plus grande et à une classification plus exacte.

Tout ce que j'entrevois dès à présent, c'est que, à mesure que l'on avance des pays, où domine l'herbage, vers les pays où se développe la culture céréale, la fabrique collective paraît de plus en plus remplacée par le grand atelier. Cette évolution est surtout apparente dans le voisinage de la Seine, qui offre à l'industrie une magnifique route pour l'importation de la matière première et pour l'exportation des produits. Cette grande industrie est bien caractérisée à Louviers, Elbeuf, Rouen, Lillebonne.

Je dois enfin ajouter une indication très importante, au point de vue de la méthode à suivre pour la description de chacun de ces pays.

J'ai signalé et classé ces divers pays d'après le *travail dominant* parce que c'est lui qui imprime à chacun son caractère particulier. Mais si ce travail est dominant, il n'est pas exclusif des autres. Dans chacun de ces pays, on trouvera plus ou moins, ici ou là, les autres formes de travail. Comment l'observateur va-t-il se tirer de cette complication?

Il devra d'abord, pour chaque pays, prendre comme point de départ, ainsi que je l'ai dit, une famille se livrant au travail do-

minant. Par là, il saisira le caractère le plus général du type, qu'il observera dans un cas bien nettement circonscrit ; il décrira toutes les répercussions qui se produisent sur la vie privée.

Après cette première observation, il suffira de noter dans quelle mesure sont pratiqués les autres travaux, en les présentant dans l'ordre de leur complication croissante, c'est-à-dire l'exploitation herbagère, puis la culture céréale, puis la fabrication, puis les transports et le commerce, dont les centres urbains sont la manifestation principale et le siège le plus ordinaire.

Je crois qu'avec ces indications générales, tout observateur de bonne volonté peut entreprendre, facilement et avec méthode, l'étude d'une région.

V. — LA DESCRIPTION ET L'EXPOSITION DU TYPE.

Le travail est plus simple et plus rapide qu'il ne semble au premier abord, par une raison que je vais indiquer et sur laquelle j'appelle toute l'attention.

L'observation sociale a pour but d'arriver à la connaissance des lois sociales. Or, lorsque vous observez plusieurs types successivement, vous retrouvez, dans certains d'entre eux, des caractères que vous avez déjà observés dans les précédents et vous constatez les mêmes conséquences. Ce sont des faits connus, qui donnent des résultats connus. Il, *n'y a aucun intérêt,* ni pour le lecteur, ni pour la science *à répéter ce qui est déjà connu,* sans cela on piétinerait sur place, au lieu d'avancer, comme doit le faire toute science. On ne doit pas découvrir tout le temps la loi de la pesanteur, ou celle de la gravitation.

Comment faut-il donc procéder?

Il faut procéder, — notez bien ceci, — en décrivant chaque type seulement par différence avec les précédents. On décrira le second par différence avec le premier, le troisième, par différence avec le second et ainsi de suite, en se contentant de brèves indications pour signaler l'existence des caractères communs,

décrits précédemment. Ces caractères, ainsi que les lois qui en sortent, étant connus, ne présentent plus aucun intérêt pour la science, ils sont acquis; il suffit d'y renvoyer le lecteur. Sans cela, comme tout est dans tout, la science serait un perpétuel recommencement.

Ainsi, si nous reprenons notre exemple de la Normandie, nous décririons d'abord, dans le plus grand détail, les pays où domine la reproduction de l'espèce chevaline parce qu'ils sont le point de départ et que ce point de départ doit être établi solidement. Ensuite, dans les pays d'élevage de l'espèce chevaline, nous insisterons seulement sur les caractères *nouveau x* apportés par cet élevage. Avec le type suivant, nous mettrons surtout en lumière ce qu'apporte le travail de reproduction de l'espèce bovine; ensuite ce qu'apporte l'exploitation laitière; ensuite ce qu'apporte l'engraissement; puis ce qu'apporte l'élevage associé à la culture. Nous ferons de même pour la fabrication, les transports et le commerce, en signalant dans chaque pays, ce que ces divers travaux apportent de nouveau, par rapport aux types précédemment décrits, et par suite des combinaisons différentes qui peuvent se produire suivant les diverses formes de l'exploitation herbagère, ou de la culture.

On doit comprendre maintenant comment la monographie de famille, — qui est seulement le point de départ et non le point d'aboutissement de l'observation, — permet de s'élever à la connaissance complète d'un pays, puis d'une région. Elle représente, en Science sociale, le point d'appui que demandait Archimède pour soulever le monde. Elle n'est que cela, mais elle est cela et cela est énorme; c'est la plus grande découverte de Le Play.

Mais c'est seulement depuis l'établissement de la Nomenclature que cette découverte est devenue complètement utilisable. Elle est utilisable, parce que la Nomenclature donne un instrument d'analyse plus exact et le moyen de s'élever de la connaissance d'une famille à la connaissance de la société entière, depuis le lieu jusqu'aux organismes divers de la vie publique, sans omettre un seul des organismes intermédiaires.

D'après tout ce que je viens de dire, on peut ramener à quelques indications très simples les règles de l'analyse et le mode d'exposition des monographies.

Quelque objet que l'on poursuive, soit l'étude d'un seul élément, soit l'étude entière d'une région, le procédé de travail est le même : il s'agit de se servir de la Nomenclature comme d'un instrument d'analyse et de coordination.

On présente successivement, soit le phénomène, soit la région que l'on entreprend d'analyser, à toutes les divisions de la Nomenclature, depuis la première jusqu'à la dernière, en recherchant en quoi chacune de ces divisions a pu influencer ce phénomène, ou cette région. Ainsi, on recherche quelle influence a eu le Lieu, le Travail, la Propriété, la Famille, la Religion, l'État, etc., etc.; en quoi ils ont agi, soit comme *cause,* soit comme *conséquence.*

En d'autres termes, la Nomenclature est un crible, ou plutôt une sorte d'opérateur anatomique, au moyen duquel on sépare un élément composé en ses diverses parties simples, afin de saisir une à une toutes les influences qui ont pu agir sur chacune de ces parties, et toutes les influences que ces diverses parties ont pu avoir entre elles.

On arrive ainsi à déterminer les relations de cause à effet qui expliquent le type que l'on étudie.

Mais à mesure que la science avance et qu'un plus grand nombre de types sont décrits, l'analyse révèle une quantité croissante de phénomènes, de relations de cause à effet, déjà connus. On serait donc exposé à d'inutiles répétitions qui ne seraient que des confirmations superflues, car ce qui a été une fois acquis à la science reste acquis jusqu'à preuve du contraire. Nous connaissons, par exemple, un certain nombre de causes ou d'effets de telles formes du Lieu, du Travail, de la Propriété, de la Famille, du Patronage, des Cultures intellectuelles, de la Religion, de l'État, etc. Il suffit donc de constater qu'elles se vérifient, mais sans insister. Ce qu'il est intéressant de déterminer ce ne sont pas les ressemblances avec les types déjà connus, mais *les différences.* La question que l'observateur doit

se poser sans cesse est celle-ci : *En quoi le type que j'étudie diffère-t-il des types du même groupe, qui ont été précédemment étudiés?* Sous l'empire de cette préoccupation, et en poussant toujours plus à fond son analyse, il arrivera à apercevoir des différences là où, au premier abord, il ne voyait que des ressemblances, car il n'y a pas deux types sociaux, quelque rapprochés qu'ils soient, qui se trouvent exactement semblables.

Ces différences une fois reconnues, l'observateur doit s'attacher à les décrire avec le plus grand soin et exclusivement.

Le type ainsi *analysé,* puis *comparé* avec les types analogues pour en saisir les différences, puis *classé,* il reste à *l'exposer* au public.

La *méthode d'exposition* consiste à présenter les éléments du type *dans l'ordre où ils s'enchaînent et s'engendrent les uns les autres, en commençant par le phénomène le plus simple et le plus facilement constatable.* C'est cet enchaînement qui donne à l'exposition un caractère rigoureux et scientifique et qui met en lumière la loi de chaque phénomène.

C'est aussi par cet enchaînement que le savant se distingue de l'érudit. Il est nécessaire de s'expliquer à ce sujet.

Depuis 1870, l'érudition allemande a fait chez nous beaucoup d'adeptes. Compilateurs, collectionneurs de textes, les Allemands estiment la valeur d'une œuvre, surtout d'après la quantité de faits inédits mis au jour; jamais l'art d'accumuler les faits et les citations de sources n'a été poussé plus loin. Les Universités allemandes sont sans rivales à ce point de vue. Un livre allemand qui se respecte connaît tout ce qui a été écrit précédemment sur le même sujet, et a bien soin d'en donner la bibliographie complète. On n'est un érudit qu'à cette condition-là.

Il faut le dire hautement : l'érudition ne doit pas être confondue avec la science, elle ne la constitue pas et souvent même elle l'étouffe. Il y a là un préjugé dont il serait temps de se débarrasser.

Comment procède l'érudit? Il accumule, sur un sujet donné,

le plus de documents, le plus de textes possible; la palme appartient à celui qui a pu en réunir le plus grand nombre. Au fond, ce n'est pas là un travail compliqué, ni qui exige beaucoup d'effort intellectuel : de la patience, beaucoup de patience y suffit. C'est même, en somme, un travail attrayant, comme tout travail de collectionneur, comme la chasse. On collectionne des fiches, on va à la chasse des faits. Chaque soir, on constate avec satisfaction que le tas des fiches a augmenté, que le nombre des faits accumulés s'est accru. Ainsi on est encouragé à recommencer le lendemain ce travail de compilation, car on se donne à soi-même la preuve matérielle que le travail avance, puisque le tas de fiches s'accroît.

En réalité, le travail n'avance pas, car un sujet n'est pas connu par le fait qu'on a réuni tous les documents publiés sur la question, toutes les citations qui s'y rapportent. Souvent même il recule en proportion des documents qu'on a amassés, ou, plus exactement, sous lesquels on est submergé. Un érudit allemand me disait un jour, à propos d'une étude qu'il poursuivait : « Je n'y vois plus rien; j'ai trop de faits. » Il avait raison et j'ai connu moi-même pendant longtemps la cruelle situation d'un auteur enlizé au milieu des faits qu'il a accumulés. J'ai entre autres un certain carton que j'avais fait faire exprès, il y a une vingtaine d'années, et qui contient peut-être dix mille fiches. Je voyais le tas croître avec une satisfaction juvénile, mais lorsque enfin j'ai voulu classer cet entassement de matériaux pour lui donner une tournure d'ouvrage, je me suis senti submergé par le document et impuissant à mettre de l'ordre dans ce chaos : les arbres m'empêchaient de voir la forêt. Aujourd'hui, le carton est fermé et je ne le rouvrirai jamais, si ce n'est pour en jeter le contenu aux vieux papiers.

En général, l'érudit ainsi submergé ne se résout pas à ce parti extrême et pénible. Il ne veut pas que tant de notes amoncelées soient perdues, et, en désespoir de cause, il se décide à publier, sous forme d'ouvrage, une vaste compilation à la façon allemande. En réalité, il n'a fait que vider ses tiroirs, en se bornant à disposer à peu près ses notes par catégories de sujets, — ce

sont les chapitres, — sans se préoccuper de saisir l'enchaînement des causes et des effets et de dégager les lois.

Saisir l'enchaînement des causes et des effets et, par là, arriver à dégager la loi des phénomènes, tel est le but que nous devons poursuivre.

On peut ramener à trois les méthodes de travail dont se sert l'esprit humain :

1° *La méthode des théoriciens :* ils dédaignent les faits et construisent des théories et des systèmes par raisonnement pur.

2° *La méthode des érudits :* ils dédaignent le raisonnement théorique et procèdent par accumulation de faits.

C'est à ces deux méthodes qu'on en est encore généralement pour l'étude des questions sociales.

3° *La méthode des savants,* qui, seule, est rigoureuse. Ceux-ci ne procèdent ni par systèmes *à priori* comme les premiers, ni par accumulation de faits, comme les seconds. Leur procédé peut se résumer dans la formule suivante : *Raisonner* A FOND *sur un* PETIT NOMBRE *de faits, jusqu'à ce qu'on en ait saisi l'enchaînement et déterminé la classification.* Chaque progrès de la science a été le résultat de la connaissance plus complète de quelques faits complètement analysés. Ainsi Galilée rectifiant le système du monde par la seule inspection des taches du soleil ; ainsi Pasteur bouleversant la médecine par l'étude patiente d'un infiniment petit; ainsi Le Play jetant les fondements de l'étude scientifique des sociétés humaines par l'analyse méthodique et approfondie de quelques familles.

Sous cette nouvelle forme, avec les explications et les exemples que je viens de donner, l'observation sociale me paraît devoir se vulgariser rapidement. Il est maintenant facile d'y amener peu à peu les esprits sérieux, épris d'exactitude et désireux d'avoir enfin à leur disposition le moyen d'expliquer tous les phénomènes sociaux qui se passent sous leurs yeux.

Nous sommes d'ailleurs à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'associer à nos travaux, soit pour les conseiller, soit pour les aider, s'ils le désirent.

Nous les prions de nous faire connaître les projets d'étude qu'ils pourraient avoir, et de nous envoyer en même temps quelques indications générales et préalables. S'il s'agit de l'étude d'une région, ils peuvent nous les envoyer suivant le plan que nous venons de donner pour les divers pays de la Normandie. En possession de ces éléments généraux de la question, nous pourrons ensuite leur communiquer les observations nécessaires pour entreprendre méthodiquement l'analyse. Nous les prions de joindre à ces renseignements une carte, aussi claire que possible, de la région qu'ils veulent étudier, en indiquant les divers pays qui en forment les subdivisions.

On peut m'écrire directement à l'École des Roches, Verneuil-sur-Avre (Eure).

J'ai le ferme espoir que nous entrons dans une période nouvelle de large diffusion de la Science sociale et qu'il va surgir, en beaucoup de points de France et de l'étranger, une pléiade d'observateurs et de collaborateurs, qui nous aideront à développer nos études et qui nous prépareront des successeurs.

Edmond DEMOLINS.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

Bind with Demolins

ANNÉE 1904 **1re LIVRAISON**

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

Ce Bulletin doit être détaché et placé dans une reliure spéciale.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications, ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

La crise sociale actuelle et les moyens d'y remédier. — Tout en continuant l'œuvre scientifique, qui doit toujours progresser, nous devons vulgariser les *résultats pratiques* de la science, en montrant *comment chacun peut acquérir la supériorité dans sa profession*. Par là, notre Société s'adresse à *toutes les catégories de membres.*

La crise sociale actuelle est en effet la résultante des diverses crises qui atteignent les différentes professions.

Chaque profession doit donc être étudiée et considérée séparément, dans ses rapports avec la situation actuelle et avec les solutions que cette situation comporte.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société. Ce *Bulletin* comprend la liste des nouveaux

membres et des sections d'études récemment ouvertes dans les diverses régions, l'indication des questions mises à l'étude dans ces sections, l'indication de questions à étudier avec des hypothèses à vérifier, la Correspondance, une Chronique des principaux faits sociaux, un Bulletin bibliographique, etc.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

La Société met également en rapport les membres appartenant à la même profession, afin de leur faciliter les études sur la situation de cette profession et sur les réformes à y introduire.

Congrès annuels. — La Société se propose d'organiser un Congrès annuel pendant le mois d'août, dans une région déterminée. Ce Congrès aurait plus particulièrement pour but l'étude sociale de cette région. Les travaux du Congrès pourront former, chaque année, un des fascicules de la Revue.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste sur la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien, en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe et en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

ANNÉE 1904 — 1re LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

CONSTITUTION ET STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil de la Société s'est réuni le lundi 4 janvier, au siège social, sous la présidence de M. Paul de Rousiers.

M. Paul de Rousiers soumet à l'approbation de la réunion les statuts de la Société, qui, après certaines modifications, sont votés à l'unanimité article par article.

En voici le texte :

Objet. Siège social.

ARTICLE 1er. — Il est institué, sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, entre les personnes qui adhèrent ou qui adhéreront aux présents statuts, une Association sous le nom de Société internationale de Science sociale.

ARTICLE 2. — L'Association a pour objet d'encourager par des bourses de voyages ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, les travaux de science sociale.

L'Association se propose en outre de vulgariser les conclusions de la Science sociale, notamment de développer l'initiative privée et le sentiment de la responsabilité individuelle.

Elle pourra tenir des congrès.

Elle a son siège à Paris.

Cotisations.

ARTICLE 3. — Les ressources de la Société consistent dans les cotisations annuelles de ses membres.

Les membres titulaires versent annuellement une cotisation de 20 francs en France, de 25 francs à l'étranger.

Les membres donateurs versent annuellement une cotisation de 100 francs.

Les membres fondateurs versent annuellement une cotisation de 300 à 500 francs.

ARTICLE 4. — Le *Bulletin* de la Société et les travaux publiés par ses soins sont servis gratuitement à tous les membres de la Société.

Administration.

ARTICLE 5. — L'Association est administrée par un Bureau nommé par le Conseil.

Le Conseil est composé, au moment de la fondation de la Société, de MM. G. d'Azambuja, Paul Bureau, Ph. Champault, Vte Ch. de Calan, A. Dauprat, Edmond Demolins, Robert Dufresne, Maurice Firmin-Didot, Hte Hemmer, G. Melin, V. Muller, Jean Périer, L. Poinsard, Robert Pinot, Paul de Rousiers.

Le Conseil peut s'adjoindre des membres nouveaux. Cette adjonction doit être prononcée à la majorité des trois quarts des membres du Conseil, lesquels pourront, dans ce cas spécial, exprimer leur vote par correspondance, s'ils sont absents de Paris.

Le Conseil pourvoit lui-même, et dans les conditions ci-dessus indiquées pour l'adjonction de nouveaux membres, aux

vacances qui viendraient à se produire dans le Bureau.

ARTICLE 6. — Le Bureau de la Société comprendra : 1 Président, 2 Vice-Présidents, 1 Trésorier et 1 Secrétaire.

ARTICLE 7. — Le Bureau a les pouvoirs les plus étendus pour l'Administration de la Société. Il choisit les titulaires des bourses de voyages ou d'études, accepte ou refuse de publier leurs travaux.

ARTICLE 8. — Le Conseil se réunit au moins deux fois dans le courant de chaque année en assemblée ordinaire. Il approuve les comptes qui lui sont soumis par le Bureau, décide, s'il y a lieu, la date des congrès et en fixe l'ordre du jour.

Modification aux Statuts.

ARTICLE 9. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée extraordinaire du Conseil réunie sur convocation du Bureau. Cette convocation est de droit, si elle est réclamée par les deux tiers des membres du Conseil. Les modifications proposées doivent être mentionnées sur les convocations, et celles-ci doivent être adressées à chaque membre du Conseil dix jours francs avant la date de la réunion.

Pour être valables, les décisions de l'assemblée extraordinaire du Conseil doivent être prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. La représentation ne peut être confiée qu'à un membre du Conseil et chaque membre ne peut représenter qu'une seule personne.

ARTICLE 10. — Il est donné plein pouvoir au porteur des présents statuts pour faire la déclaration prescrite à l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901.

M. Paul de Rousiers soumet ensuite à l'approbation du Conseil le projet de traité à intervenir entre la Société et M. Edmond Demolins, propriétaire et directeur de la Revue *la Science sociale*, pour la publication du *Bulletin* de la Société et des travaux subventionnés par elle.

Après un échange d'observations, ce traité est accepté à l'unanimité.

Le Conseil procède ensuite à la constitution définitive de son Bureau, dont voici la composition :

PRÉSIDENT : M. Paul de Rousiers, Secrétaire général du Comité central des armateurs de France.

VICE-PRÉSIDENTS : M. Edmond Demolins, Directeur de la *Science sociale*, Président du Conseil d'administration de l'*École des Roches* ; — M. Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de droit de Paris et à l'École des Hautes Études sociales, chargé du cours de Science sociale à Paris.

TRÉSORIER : M. Maurice Firmin-Didot, éditeur.

SECRÉTAIRE : M. G. d'Azambuja, publiciste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*
* *

Correspondants et Chefs de groupes.

La liste des Correspondants et Chefs de groupes, en France et à l'étranger, est en préparation. Elle sera publiée dans le prochain fascicule.

Ceux de nos collègues qui seraient disposés à nous donner leur concours comme Correspondants et à organiser des groupes d'études dans leur région sont priés de nous le faire savoir le plus tôt possible. Après leur admission par le Conseil, nous leur enverrons tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la *Société*, ne figurent pas sur cette liste.

1° **Paris** : MM. ARQUINVILLIERS (baron d'). — AYNARD (Ed.), député.

BABONNEAU (R. P.). — BACLÉ (L.), ingénieur. — BAELEN. — BARBIER (Théophile), ingénieur. — BARY (A. de). — BÉGUINS (Félix), Dr ès sciences. — BERTRAND (Dr). — BERNON (J.-A. de). — BESSAND, directeur de la *Belle Jardinière*. — BIZOS (E.). — BLANCHON (G.). — BON-

DIN (Frédéric). — BORDE (Mme). — BORDEREL (Jean). — BOUCHER (Mlle Louise). — BOURET (Mme Vve), commissionnaire. — BOUTTER (l'abbé). — LE BRET (Robert), avocat. — BUREAU (Paul), professeur à la Faculté libre de Droit.

CAMARA (M.). — CHAMPAULT (Ph.). — CHARRIER (l'abbé). — CHATILLON (R. P. HENRY). — CHOPARD. — COPPEAUX (Émile). — COPPEAUX (Théophile). — COUSIN (Jules). — CUINAT (H.).

DESEILLEGNY. — DUFAURE (Amédée). — DUPRÉ LA TOUR (Félix). — DURIEU. — EYSSÉRIC.

FÈVRE (L.), ingénieur en chef des Mines. — FILLEUL-BROHY, industriel. — FIRMIN-DIDOT (Alfred). — FIRMIN-DIDOT (Maurice). — FRANCE (Henry de). — FRANCIS (l'abbé G.). — FROMENT (André). — FROMENTIN (l'abbé), curé de St-Germain l'Auxerrois.

GALLIARD (Gabriel-Olphe). — GAUCHER (Victor), architecte. — GEBHARDT (J.-J.). — GODEVILLE.

HARCOURT (comte Pierre d'). — HAUDRICOURT. — HÉLIAND (comte d'). — HEMMER (l'abbé Hipp.). — HESS (Jean), publiciste. — HUARD (Gustave), avocat. — HUBER (Charles).

ISAMBERT (Paul).

JARRY (Louis). — JOUIN (l'abbé), curé de St-Augustin.

LANZAC DE LABORIE (S. de). — LEBAUDY (Paul), député. — LEGAY (Robert). — LEMONNIER (Paul). — LÉVÊQUE. — MARAGE (Dr René). — MARTIN (Tommy). — MONET (Pascal), agrégé de l'Université. — MONIN (J.), ingénieur. — MOUTIER (Dr A.).

NIVARD (Paul). — NOÉMIE (Mlle).

OLLIVIER.

PACHECO (Alfred), négociant. — PERCHE (l'abbé de la), curé de l'Immaculée-Conception. — PICARD (l'abbé). — PLINVAL (Mlle). — PINOT (Robert), secrétaire général du Syndicat des constructeurs. — PROVOT (Mme).

QUINTON (N.).

RAFFIN (l'abbé L.). — RAVERAT (G.), négociant. — Rivière (l'abbé Pierre).

SAINTE-CROIX (de). — SEILHAC (Léon de), secrétaire du Musée social. — SAINT-PAUL DE SINÇAY.

TANQUEREY (l'abbé). — TISSIER (PAUL). — TRIPET (Dr Jules). — TURPAUD. — TURQUET (Henri).

VIDAL. — VILLECHEMOUX. — VILMORIN (Philippe de).

2° **Province** : MM. ABEBÉ (Édouard), Châlons-sur-Marne. — AGNIEL (Georges), ingénieur, Sailly-Labourse (Pas-de-Calais). — ALEXANDRE (l'abbé), chanoine de la cathédrale, Angoulême. — AMBLARD (Auguste), Vitry-le-François (Marne). — AMBLARD (Émile), ingénieur, Dieppe. — ANDRIEUX (l'abbé P.), Limoges. — ARDANT (l'abbé), Limoges. — ARNAULT (l'abbé Ed.), Pessines (Charente-Inférieure). — ASTOUL, professeur à la Faculté de droit, Caen. — AUBRY (H.), Chatou (Seine-et-Oise). — AUCLAIR, Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise). — AZAMBUJA (G. d'), Meudon.

BACHELET, Jarnioux (Rhône). — BALEY (Pierre), Revigny (Jura). — BALLU (l'abbé Louis), curé à Parnay (Maine-et-Loire). — BARBOTIN, à Penhoëk (Ille-et-Vilaine). — BASTIDE (DE LA), Chau de Pressac par Chabanais (Charente). — BAYARD (l'abbé L.), Lille. — BAZOCHE, notaire, Mesnil-aux-Bois (Meuse). — BEAUQUIER (Jean), Nîmes. — BELLANGER, Fontainebleau. — BELLEVILLE (Alphonse), Versailles. — BÉNÉZULO (Adrien), propriétaire-viticulteur, Gignac (Hérault). — BENOIST (Dr Émilien), Guéméné-Penfao (L.-Infér.). — BENOIST (Olivier), propriétaire-agriculteur, Plailly (Oise). — BERNAUD (l'abbé), curé de la cathédrale, Poitiers. — BERTIER, professeur à l'École des Roches, par Verneuil (Eure). — BERTIN, Salon (Bouches-du-Rhône). — BERTSCHY (F.), Dijon. — BOISSIEU (DE), Ch. de Varambon par Pont-d'Ain (Ain). — BOITEAU (Léonce), négociant, Angoulême. — BOTREL (l'abbé), Essémane, près Béja (Tunisie). — BOUILLON (Mgr), vicaire général, Sens. — BOULANGER (H.), Choisy-le-Roi (Seine). — BOUSQUET, Courrières (Pas-de-Calais). — BOUYGUES (Joseph), Lyon. — BOYER (l'abbé), Villery-St-Étienne (Meurthe-et-Moselle). — BROUE (Mlle de la), Beurlay (Charente-Inférieure). — BRUN (Henri), avocat, Château de la Barre (Loiret). — BRUNIE,

notaire, Ussel. — BUFFAULT (Ed.), ingénieur en retraite, Moulins. — BURES (Maurice), avocat, Saintes. — BUTEL (Fernand), avocat, Pau.

CADOT (J.), Villeurbanne (Rhône). — CADOT (Petrus), Lyon. — CALAN (Vte Ch. de la Lande de), Redon. — CARFORT (de), Lorient. — CARBONNIÈRES (F. Carles de), avocat, Castres. — CARREZ (Victor), ingénieur, Acat-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). — CARTIER-BRESSON (Pierre), Pantin (Seine). — CHATEL (Laurent), Toulon. — CHEVALLIER (Émile), Chartres. — LE COULTRE (Albert), Alger. — COLCOMBET (V.), négociant, St-Étienne. — COLLONGE (Ph.), professeur au séminaire d'Alix par Anse (Rhône). — COUILBARD, professeur, Montauban. — COURRÉGES (B.), président du tribunal civil, Montauban. — COUTURIÉ, Savigné-l'Évêque (Sarthe). — COUZINET (Rémy), Itteville par Bourray (Seine-et-Oise). — CROSNIER, capitaine, officier d'ordonn. du général comm. la 20e division, St-Servan. — CUÉNOD (Dr A.), Tunis.

DAHER (Paul), négociant, Marseille. — DALLOZ (A.), St-Claude (Jura). — DAMAS D'ANLEZY (le Cte), château d'Anlezy (Nièvre). — DASSÉ (l'abbé Joseph), curé d'Ourouer par Guérigny (Nièvre). — DAUPRAT (A.), Le Breuil-St-Michel par Chambourg (Indre-et-Loire). — DAUPRAT (Ét.), 4, rue de la Paix, Nice. — DAVID (Gaston), Ch. Bicardo par St-Yrieix (Hte-Vienne). — DAVID (Aristide), St-Michel-en-l'Herm (Vendée). — DECOSSE (Paul), avocat, Neufchâteau (Vosges). — DELAFOY (Camille), Mainvilliers (Loiret). — DELAGE (X.), Mustapha (Alger). — DELBET (Dr E.), député, la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne). — DELCLUSE (l'abbé J.), curé de Tortefontaine (Pas-dé-Calais). — DEMOLINS (Edmond), administrateur de l'École des Roches, la Guichardière par Verneuil (Eure). — DEPALLIER (R.), industriel, Orléans. — DESPLANQUES, Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). — DEVALORS (Michel-Laurent), Chasse (Isère). — DÉZOBRY, Montmorency (Seine-et-Oise). — DOLIVEUX (G.), administrateur de la Société du Chocolat Poulain, Blois. — DONNODEVIE (André), Rignac (Gers). — DORGUIN (Charles), La Châtre (Indre). — DOUTRIAUX (André), avocat, Valenciennes. — DUBOIS (L.), Puteaux (Seine). — DUDOIGNON-VALADE, avocat, Moulin de Repéroux, par Champdeniers (Deux-Sèvres). — DUFRESNE (Augustin), Dieppe. — DUFRESNE (Robert), Manoir de Calmont, par Dieppe. — DUPRÉ LA TOUR, Versailles. — DUTET (Victor), juge de paix, Azazga (Alger).

ENCAUSSE DE LABATTUT (Bernard d'), Toulouse.

FAUVEL (l'abbé E.), Bayeux. — Fard (P.), Rouen. — FAVRICHON (l'abbé J.), curé à Fontanès (Loire). — FEUILLADE DE CHAUVIN), Bordeaux. — FIRMIN-DIDOT (Mlle Élisabeth), château d'Escorpain (Eure-et-Loir). — FOUGERON (Émile), Orléans). — FURNE (Constant), Boulogne sur-Mer.

GALLAND (Charles), Puteaux (Seine). — GALLAND (Emmanuel), notaire, Tournus (Saône-et-Loire). — GARAS, Mézin (Lot-et-Garonne). — GARNIER (l'abbé Joseph), recteur de Fourvières, Lyon. — GARNIER (Paul), Nancy. — GASPARIN (Cte de), Nîmes. — GASTEBOIS (Louis de), Lourdes. — GENSOLLIN (Louis), avocat, Toulon. — GAIDE-ST-GENIÈS (Mme la Bonne de), Pau. — GÉRARD (Pierre), Marseille. — GÉRARD (l'abbé), professeur à l'École St-Étienne, Meaux. — GIRARD (Paul), Bourges. — GODARD, ingénieur de la Cie du Chemin de fer du Midi, Béziers. — GOURDET, Amiens. — GUERRIN (Eugène), Cambrai. — GUILBELON (Cte de), maire de Beauvoir (Oise). — GUINET (Antoine) fils, Lyon.

HALLOUIN, Versailles. — HERVEY, Ch. de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure). — HONORÉ (Maurice), Chambourg (Indre-et-Loire). — HOUDARD (Adolphe), Neuilly-sur-Seine). — HUBERT (Maurice), ingénieur, Marseille.

IZARN (Armand), avocat, Perpignan.

JAMBERNAT (Emm.), Marseille. — JACQUOT (Dr), Creil (Oise). — JOFFRION (Dr), Benet (Vendée). — JOLIET, avocat, Dijon. — JONANOLOU (l'abbé), École Jeanne-d'Arc, Tarbes. — JONCARD, Montrichard (Loir-et-Cher).

KIENER (Roger), Eloyes (Vosges). — KLEIN (l'abbé Félix), Bellevue (Seine-et-Oise).

LACHESNAIS (E. de), Marseille. — LAFARGE (Albert de), directeur de l'usine de Lafarge, Viviers (Ardèche). — LAPEYRE (Fernand), la Roche-Chalais (Dordogne). — LAROCHE (Joseph), Arras. — LAUDET (René), Cieutat (Gers). — LAVALETTE (Roger de), château de Sessale par Villefranche-Lauragais (Hte-Garonne). — LAYE (l'abbé), aumônier, Toulouse. — LAYER (Jules Scrive), industriel, Lille. — LEBOUTEUX (P.), Verneuil (Vienne). — LECALLIER (E.), Elbeuf (Seine Inférieure). — LECŒUR (Edmond), ingénieur, Rouen. — LEFEBURE (P. E.), Ronfeugeray (Orne). — LEDOUX (l'abbé A.), curé de Guemps (Pas-de-Calais). — LEFÈVRE (Frédéric), Rouen. — LEFÈVRE-DESURMONT, Lille. — LEGROS (R.), directeur de la station centrale d'Électricité, Fécamp. — LELOUP, président de la Chambre de commerce, Arras. — LENDEVILLE (de), Villotte (Côte-d'Or). — LENGLET, Fécamp. — LENOIR, adjoint au maire, Versailles. — LION (Camille), Rouen. — LOISY (J. de), Noyon. — LOUISSET (Frédéric), Bordeaux.

MAISTRE (Cte de), Pont-Audemer. — MALHERBE, Pont-Audemer. — MAME (Paul), éditeur, Tours. — MANAUD, Marseille. — MARCHON (l'abbé), Orléans. — MARTIN (Léonce), avoué, St-Affrique. — MARETTE, curé-doyen, Aire-sur-Lys (Pas-de-Calais). — MARQUET (Emile), Montoir de Bretagne (Loire-Inférieure). — MARQUÈS (Georges), avocat, Cahors (Lot). — MARTIN (l'abbé), St-Brieuc. — MAUBEC, professeur à l'Institut Join-Lambert, Rouen. — MAUREL (Marc), armateur, Bordeaux. — MELIN (G.), professeur à la Faculté de droit, Nancy. — MESURE (Charles), directeur des Forges de St-Jacques, Montluçon. — MÉZIÈRE (l'abbé), curé d'Abbeville (Seine-et-Oise). — MIEG (Thierry), Le Havre. — MIGNAL (J.), ingénieur, aux Herbiers (Vendée). — MIMAUD (Jules), juge d'instruction, Ruffec. — MILLON (l'abbé), professeur au petit séminaire, Carcassonne. — MISTRAL (Bernard, Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône). MONTCHEUIL (Paul de), château de Montcheuil, par Nontron. — MONTFORT (R. de), Bouay (Cher). — MONTI DE REZÉ (Louis), Bordeaux. — MORANT (Mis de), Montdidier (Somme). — MOREL (Dr), Courlon (Yonne).

NEYRET (Jean), ingénieur, Saint-Etienne. — NONSEVILLE (Vte de), capitaine au 135e de ligne, Angers.

OLLIER (Paul), Béziers. — OUDAILLE (Dr G.), Le Cannet (Var).

PARMENTIER (l'abbé), Perpignan. — PASQUIN (Paul), instituteur, Moyenmoutier (Vosges). — PERCHE (l'abbé R. de la), curé de Puteaux (Seine). — PERRAUD (le cardinal), évêque d'Autun, de l'Académie française. — PETERS (Louis), Épinal. — PHILIPPON (Georges), château de Mazargues par Marseille. — POCHET, ingénieur-agronome, Verneuil-sur-Avre (Eure). — POCQUET (Barthélemy), publiciste, Rennes. — PONTAL (Cte de), château de Jauberthes (Gironde). — POTHIER (H.), capitaine au 108e d'infanterie, Bergerac. — POU (Georges), ingénieur, Blois. — PRAT (Louis), Marseille. — PRÉVILLE (A. de), château du Bonéthèves par Chabanais (Charente). — PREVILLE (l'abbé de), chanoine, Blois.

QUINTIN (Jean), Tanay (Ain).

RAFFESTIN (Ferdinand), receveur de l'enregistrement, Palaiseau (Seine-et-Oise). — RÉALS (de), Dinan.

RAYMOND CAHUZAC (Ch. de), Toulouse. — REBOUX (A.), directeur du *Journal de Roubaix*, à Roubaix. — RÉVIEN (Cte de), Chau de Montgiroux (Mayenne). — RICHARD, industriel, Jujurieux (Ain). — RICHER (A.), lieutenant de vaisseau, Lorient. — ROCHÉ (Victor), juge, Dieppe. — ROGIE (Narcisse), receveur de l'enregistrement, Versailles. — ROOLF, Neuilly-sur-Seine). — ROUGERIE (Mgr), évêque de Pamiers. — ROUSIERS (Paul de), château du Rhus, par Confolens (Charente). — ROUSIERS (Mme Vve de), Rochechouart. — ROUX (Ferdinand), avocat, Chau de Javode, par Issoire. — RUELLE (Dr de), Marseille.

SAINT-MARTIN (André de), Périgueux. — SAINT-RAYMOND (Edmond), Toulouse. — Saffroy (Louis), notaire, Brienon-sur-Armançon (Yonne). — SALES, Toulouse. — SAQUET (le Dr), Nantes. — SAZERAC DE

FORGE (Albert), Angoulême. — SCHWALM (R. P.), Nice-Cimiez. — SENN (Olivier), Le Havre. — SILANS (de), capitaine de vaisseau, Lorient. — SILVESTRE, Bar-le-Duc. — SIMON (Stanislas), St-Dizier. — SOURY-LAVERGNE (H.), juge, Rochechouart. — STAEMMEL (l'abbé), secrétaire général à l'évêché, Nancy. — SURCIN (l'abbé), curé de Ferolles, Loiret.

TEILLAIS (de la), capitaine, Saumur. — TEISSIER (Georges), Marseille. — TENAILLE (Jean), Bastia. — TIXIER (Emm.), avocat, Clermont-Ferrand. — TOURNIER (Henri), Aiguefonde (Tarn). — TOURVILLE (Mme A. de), Chau de Tourville par Pont-Audemer. — TRAGIN (Georges), notaire, Eu. — TRETAIGNE (Baron de), Chau de Festieux, Aisne. TRINCAND LA TOUR (de), Bordeaux. — TROLLIET (Félix), Morestel (Isère).

VALDELIÈVRE (Georges), Lille. — VELTEN (Gaston), Versailles. — VERNAZOBRES (Henri), Raboulet (Hérault). — LA VERNETTE (Ph. de), lieutenant au 28e d'infanterie, Evreux. — VIALOLLE (Dr), Carbon-Blanc (Gironde). — VIGER (Dr), Abbeville. — VIGNON (l'abbé Paul), curé de Brignais (Rhône). — VILLARD, Lyon. — VILLARMOIS (Cte de la), Chau de Trans (Ille-et-Vilaine). — VILLERABEL (l'abbé de la), secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc. — VINCELLES (Cte de), Chau de Penanrun (Finistère). — VINCENT (André), St-Etienne. — VOMÉCOURT (Bon de), château de Chassey (Hte-Saône).

3o **Étranger.** — ALFONSO (A. José), Santiago, Chili. — AMMAN (Alfred d'), ingénieur, Fribourg (Suisse). — ARCHAMBAULT (Mgr), Montréal (Canada).

BERINDER (C. A.), ingénieur, Bucarest (Roumanie). — BOCHANOW (A.), notaire, Riga (Russie). — BOURNIVAL (L.-O.), médecin-pharmacien, Saint-Barnabé (Canada). — BRAAMCAMP MATTOS (José), Mont'Estoril, Lisbonne (Portugal). — BRUGES (Paul de), au Sart-St-Eustache (Belgique). — BRUNHES, professeur à l'Université catholique, Fribourg (Suisse).

CAMARA (Gonzalo), licencié en droit, Mérida, Mexique. — CASO (Sr D. Higinio G.), Gijon (Espagne). — CARRY (l'abbé Eugène), Genève (Suisse). — CASTELAR (Sr Marquis de), Madrid. — CERVERA (Pascual), contre-amiral, Puerto Réal (Espagne). — CONAN (Mgr J.), Port-au-Prince (Haïti) — COURTHION (Louis), Genève (Suisse). — CRAWFORD (W. C.), Edimburgh (Angleterre).

DEJACE (Charles), avocat, Liège (Belgique). — DOYEN (l'abbé), prof. au séminaire à Beauregard près Thionville (Lorraine). — DUBOIS, Gand (Belgique). — DUMON (Henri), ingénieur, Tournai (Belgique).

H. EPSTEIN (Jacques), Varsovie. — ERNOULT (Hip.), Marquisat (Guadeloupe).

LE FEUVRE (René F.), Direcleur de l'Institut agricole, Santiago (Chili).

GASPAR (Dr Félix), Rio-de-Janeiro (Brésil). — GEIGY (Alfred), Bâle (Suisse). — GERBERT (Béla), Pétroseny (Hongrie). — GÉRIN (Léon), Ottawa (Canada). — GICQUEL, (lieutenant de l'infanterie coloniale, Ha-Giang (Tonkin). — GOODBODY (Ed. E.), M. D. Brodkhouse, Great Bardfield Braintree, Essex (Angleterre). — GAPEZYNSKI (l'abbé E.), Posen, Allemagne. — GREY (José), Nova Friburgo, Estado de Rio de Janeiro (Brésil). — GUILHOMIL (visconte de), Cadouços, Foz de Douro (Porto), Portugal. — GUZMAN (Louis Perez de), Jerez de los Caballeros, Badajoz (Espagne).

HEYD, capitaine d'artillerie coloniale, Dakar (Sénégal).

JANMOT (Maurice), Arraras (Brésil).

LAMING (H.), directeur de la compagnie du gaz, Moscou.

MARTINEZ (Candido Ruiz), Madrid. — MONJARRAS (Dr J. E.), Mexico. — MONTENEGRO (D. Feliz), Cordobilla, Espagne. — MULLER (Victor), avocat, Liège.

NAEL (l'abbé), à l'archevêché de Port-au-Prince (Haïti).

OLIVEIRA (Gabriel de), Sao Paulo (Brésil).

PICHON (l'abbé), sénior général de l'archevêché, Port-au-Prince (Haïti). — PEREIRA DOS SANTOS (D. J.), Sao Paulo (Brésil). — PÉRIER (Jean), consul suppléant de France, Londres. — PIRAZZO DA CUNHA (D. Luiz), Melres (Portugal). — POBEDONOSTZEF (Constansza), Procureur du St-Synode, St-Pétersbourg. — POINSARD (Léon), Berne. — Portugal (A. de), Durâo, Fort Salisbury, Rhodesia.

REPAINS (Prince N.), Kiew (Russie).

SALAS EDWARDS (Ricardo), Santiago (Chili). — SÉPULCHRE (Léon), Herstal (Belgique). — SÉPULCHRE (Louis), Herstal (Belgique). — SILVA (V. de), Freira, Saô Paulo (Brésil). — SILVEIRA CINTRA (Dr), Sao Paulo, (Brésil). — STACO (Justin), Port-au-Prince (Haïti). — SZWANSKI (Jean), Wilna (Russie).

TOQUENNE, chef de bataillon, Maintirano (Madagascar).

URECHIA (Nestor), ingénieur, Bucarest.

VALVA (G. d'Ayala), Naples. — VAEICHOFF (Alexandre), professeur à l'Université Legorka, St-Pétersbourg. — VASCONCELLOS (Joao de), sous-lieutenant de l'infanterie, Porto (Portugal).

WILLEMS (Pierre), industriel, Gand.

ZAGGLOUL (Ahmed Fathy Bey), président du tribunal indigène, Le Caire.

(*La suite de la liste, contenant les nouveaux membres, sera publiée dans le prochain fascicule.*)

BIBLIOTHÈQUES ABONNÉES A « LA SCIENCE SOCIALE »

On peut consulter la collection de la *Science sociale* dans les Bibliothèques suivantes, qui sont abonnées à la Revue :

A Paris : Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Bibliothèque de la Faculté de Droit. — Bibliothèque centrale du Ministère des Finances. — Comité de Législation étrangère au Ministère de la Justice. — Bibliothèque du Ministère du Commerce. — École des Sciences politiques. — Bibliothèque Cardinal.

En province : Bibliothèque de l'École spéciale militaire à Saint-Cyr. — Bibliothèque publique de Nancy. — Bibliothèque de l'Université, à Dijon. — Bibliothèque universitaire, à Bordeaux. — Bibliothèque universitaire, à Caen. — Bibliothèque universitaire, à Alger. — Bibliothèque municipale de Lyon. — Bibliothèque commerciale, à Lille. — Chambre de commerce de Marseille. — Bibliothèque de la Chambre de commerce de Saint-Étienne. — Bibliothèque du grand Séminaire de Toulouse. — Bibliothèque de l'École des Roches, à Verneuil (Eure). — Bibliothèque de la Société des Études économiques de Marseille. — Bibliothèque de la Société Turgot, Le Havre. — *Circular-Revue*, Toulouse. — Bibliothèque de l'Œuvre des Revues, à Tarbes.

A l'Étranger : Camera Deputati Biblioteca, à Rome. — Ministero Agricultura, Industria et Commercia, Biblioteca, à Rome. — Biblioteca de Bréro, Milan. Congreso de los Diputados (Biblioteca), Madrid. — Ateneo y Sociedad de Excursiones, Séville. — Ateneo Barcelone, Espagne. — Escola Naval, Lisbonne. — La Bibliothèque publique, Genève. — Bibliothèque de la Société économique, Fribourg. — Bibliothèque du Conseil d'État, Saint-Pétersbourg. — University Library, Torento. — Académie commerciale, Montréal.

RECRUTEMENT ET PROPAGANDE

Avec le présent fascicule, nous adressons à tous les membres une brochure sur la *Société de Science sociale*. Cette brochure est destinée à faciliter à nos confrères le recrutement et la propagande. Elle contient un *Bulletin d'admission* que nous les prions de remplir au nom d'un nouveau membre et de nous renvoyer.

Nous tenons des exemplaires de cette brochure à la disposition de nos confrères. Ils les recevront gratuitement s'ils veulent bien nous en faire la demande.

Nous avons le ferme espoir que tous voudront contribuer activement à la propagande de cette Science sociale, dont ils comprennent la haute portée. Ils y contribueront non seulement en augmentant le nombre de nos adhérents, mais aussi le nombre de nos publications, puisque nous publierons un fascicule de plus par cent nouveaux membres.

ÉTUDES SOCIALES

Sous cette rubrique, nous tiendrons nos lecteurs au courant des études entreprises,

soit individuellement, soit dans les groupes locaux qui se constituent.

Nous rappelons que les travaux faits d'après la méthode sociale pourront former des fascicules spéciaux, qui seront ensuite mis en vente, au nom et au profit des auteurs, dans les conditions indiquées sur la couverture de la Revue.

Nous sommes à la disposition de nos confrères pour examiner avec eux les questions à étudier et pour les aider, s'ils le désirent, à les faire d'après la Méthode de la Science sociale.

Pour mettre plus d'ordre dans cette partie du *Bulletin*, nous distribuons les renseignements, suivant les 13 séries adoptées pour le classement de nos fascicules en volumes.

Série I : Méthode. — Le fascicule qui est joint à ce numéro du *Bulletin* est consacré tout entier à exposer la Méthode sociale. Tous ceux qui désirent faire des observations, ou des études, y trouveront donc les indications nécessaires pour les entreprendre avec rigueur et exactitude. Ce fascicule doit être pour eux une sorte de *Vade-mecum*, qu'ils devront consulter souvent.

Nous pouvons annoncer dès maintenant que notre collaborateur, M. Ph. Champault, dont nos lecteurs apprécient l'exactitude et la méthode, prépare, sur le désir que lui a exprimé Henri de Tourville, un *Manuel de Science sociale*. Cette publication sera un précieux moyen d'étude pour tous les travailleurs.

Série II : Géographie et sciences. — Cette série comprend la géographie physique, la géologie, la météorologie, la botanique et la zoologie. Elle intéresse donc particulièrement les spécialistes qui désirent, sans s'éloigner de leurs études ordinaires, apporter leur contribution à la Science sociale et, en même temps, rattacher leur spécialité à des études plus générales. Un savant ne doit pas rester confiné dans son petit compartiment, il doit chercher les rapports qui existent entre ses études très spéciales et les autres ordres de connaissance. Il doit s'ouvrir des percées sur l'ensemble du monde social, afin de connaître toutes les répercussions de ses propres études.

La règle à suivre, pour un spécialiste des sciences que nous énumérons plus haut, nous paraît être la suivante : *il doit rechercher les rapports qui existent entre sa science et les divers phénomènes sociaux.*

S'il s'intéresse à la géologie, par exemple, il devra rechercher si la nature du sous-sol a une influence, et laquelle, sur les formes du travail, plus particulièrement de la culture, de l'industrie ou des transports. Pour établir ces rapports, il devra examiner successivement les différentes divisions de la Nomenclature sociale, que nous publions à la fin du premier fascicule de la Revue.

Il y a, dans cet ordre d'idées, des découvertes très intéressantes à faire et qui apporteraient à la Science sociale une contribution précieuse.

M. A. Roujol, professeur à l'École des Roches, entreprend en ce moment un travail de ce genre. Il commence par la géologie de la Normandie et compte ensuite étudier, au point de vue social, les grandes régions géologiques de la France. Les personnes qui seraient disposées à entreprendre des études géologiques au point de vue social, sont invitées à se mettre en rapport avec lui.

Il y aurait aussi d'intéressantes études à faire à propos de la botanique et de la zoologie, au point de vue de l'influence sociale des plantes et des animaux. Nous avons publié dans la Revue un article sur l'influence sociale du cheval; M. A. de Préville a tiré d'importantes conclusions de l'espèce animale qui domine dans les diverses régions du Sahara. On a signalé aussi l'action sociale du blé, du maïs, de la vigne, etc. Ces études seraient à développer et à préciser, en suivant plus spécialement les indications de la botanique et de la zoologie.

Nous devons signaler une autre série très importante et entièrement nouvelle d'études scientifiques. Il s'agirait de déterminer l'évolution historique des diverses sciences, naturelles, mathématiques, physiques et chimiques, en l'*expliquant d'a-*

près les conditions mêmes du milieu social aux diverses époques et dans les différents pays. C'est là une œuvre de longue haleine et qui devrait être poursuivie par une collection de collaborateurs spéciaux, traitant chacun un compartiment scientifique, ou une période de l'histoire des sciences.

Cette histoire est à écrire et, à mesure qu'elle s'élaborera, on sera surpris des progrès qu'elle fera faire, d'une part, à la Science sociale et, d'autre part, à la connaissance de l'évolution scientifique.

Nous signalons particulièrement cette section aux professeurs et aux hommes de science, disposés à s'intéresser aux études sociales et à étendre le cercle de leur propre spécialité.

Série III : Monographie de familles et de régions. — Cette série sera certainement la plus féconde en travaux, car elle embrasse l'étude des groupements sociaux les plus importants et les plus compréhensifs.

Plusieurs de ces travaux sont commencés, ou vont l'être incessamment.

Dans le prochain fascicule, nous publierons une très intéressante étude de notre Secrétaire, M. G. d'Azambuja, sur le *Conflit des races en Macédoine, d'après une observation monographique.*

Nous donnerons ensuite la synthèse de huit monographies de familles, qui ont été soumises à un travail de revision d'après la Nomenclature. Nous exposons plus loin l'origine et les éléments de ce travail [1].

Nous avons, en outre, en préparation une étude des différentes variétés du type normand, classées méthodiquement [2].

Pour rendre ce travail plus complet et pour nous faciliter les observations sur place, nous avons besoin du concours de nos confrères qui habitent la Normandie. Nous leur demandons de se mettre personnellement en relation avec nous, pour nous aider dans ce travail. Dès maintenant, ils peuvent nous donner une collaboration très utile, en rectifiant, s'il y a lieu, et certainement en développant les renseignements que nous publions dans le 1er fascicule ci-joint, pages 77 à 86.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un de nos confrères, M. Jean Hess, le publiciste bien connu, poursuit en ce moment, d'après notre méthode, une description générale de l'Algérie. Nous invitons les membres de notre Société qui résident en Algérie à lui prêter leur plus dévoué concours, pour l'aider à mener à bien cette entreprise complexe et si intéressante.

Un autre de nos collègues, très ancien et très dévoué, M. F. Roux, avocat à Issoire, m'écrit :

« J'ai lu avec le plus grand intérêt, dans la dernière livraison de la *Science sociale*, l'exposé des transformations qu'elle va subir. J'y ai vu que les voyages d'études ne tiendraient pas moins de place que par le passé dans le programme de la Société. En ce moment même, mon fils qui a été en 1894 et 1895 au nombre des auditeurs de votre cours de Science sociale et qui est demeuré, depuis cette époque, un lecteur fidèle de la Revue se dispose à faire en Allemagne, comme les années précédentes, un séjour assez prolongé.

« La pensée m'est venue qu'il pourrait se mettre en rapport avec ceux de vos collaborateurs que la Société a déjà envoyés de l'autre côté des Vosges, s'associer dès à présent, dans la mesure de ses forces, à leurs recherches, et faire sous leur direction un apprentissage, qui pourrait le rendre digne de figurer dans leurs rangs. Je serais particulièrement heureux qu'il pût entrer en relation avec M. Paul de Rousiers, dont j'ai suivi les remarquables études sur le développement économique de l'Allemagne.

« Mon fils modifierait volontiers son itinéraire, de façon à y comprendre les diverses localités où vos collaborateurs auraient à recueillir des renseignements complémentaires. Il pourrait abréger son séjour d'hiver et retourner en Allemagne dans le courant de l'été, à l'époque que vous lui indiqueriez... »

J'ai répondu à M. F. Roux que nous acceptions avec le plus grand plaisir le concours de son fils, M. Paul Roux, et que nous étions convaincus qu'il nous rapporterait une bonne étude sociale sur une région de l'Allemagne.

Un autre de nos confrères, M. Jaminet, professeur à l'*École des Roches*, est actuel-

1. Voir dans le 1er fascicule, série I, Méthode, p. 70.

2. Voir ce que nous en disons, *ibid.*, p. 77.

lement en Picardie, où il commence la description sociale de cette province.

Pour l'étude des diverses régions de la France, ou de l'étranger, j'adresse un appel à tous nos collègues et je les prie de nous envoyer sur leur pays les mêmes renseignements que je demande plus haut au sujet de la Normandie.

J'adresse cet appel tout parculièrement à ceux de nos confrères qui nous avaient envoyé autrefois une première contribution à notre enquête pour l'établissement de la carte sociale de la France. Nous avions reçu des réponses, notamment sur la Vallée de l'Authie, la Limagne d'Auvergne, la vallée de Chambéry, l'Armagnac, le Quercy, etc. Il serait intéressant de développer ces études et de les mettre au point, à l'aide de la Nomenclature, comme nous l'indiquons à propos de la Normandie.

Pour les études régionales, on pourra consulter le volume *Les Français d'aujourd'hui*, qui donne une première ébauche de la carte sociale de la France. Cet ouvrage peut donner d'utiles indications pour l'étude et le classement des pays, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Série IV : Travail, questions économiques et ouvrières. — Cette série intéresse tout spécialement les chefs d'industries, les commerçants, les ingénieurs, les économistes. Nous les prions de nous indiquer les observations qu'ils pourraient faire sur ces questions, auxquelles nous consacrerons dans peu de temps un fascicule.

Nous recevons la lettre suivante, qui précise la situation de notre commerce d'exportation :

A M. Edmond Demolins.

« Cher Monsieur,

« Voici quelques renseignements qui peuvent vous intéresser au sujet de notre situation commerciale.

« En France, tous les produits du sol et du sous-sol, aussi bien que ceux de la grande industrie, sont protégés contre la concurrence étrangère par des tarifs de douane établissant des droits prohibitifs, dits compensateurs, à l'entrée des frontières.

« Vous pouvez consulter à cet égard le tarif des douanes qui vous en apprendra davantage que tous les raisonnements possibles.

« Comment pourrions-nous espérer réussir à exporter des marchandises pour lesquelles nous sommes forcés d'avoir recours à la protection douanière afin de conserver seulement le marché intérieur français?

« L'industrie française serait certainement ruinée par le libre-échange sur son propre marché, si l'on supprimait les droits de douane.

« Les commerces et industries de luxe, les vins, fruits, fleurs et légumes, volailles et autres commerces dont vous trouverez ci-joint la liste sont seuls susceptibles d'exportation.

« Il reste à expliquer comment un pays qui importe plus de marchandises qu'il n'en exporte, et par conséquent débourse plus d'argent qu'il n'en reçoit, n'arrive pas à se ruiner.

« Voici, à mon avis, partagé du reste par beaucoup d'autres, l'explication de ce fait.

« La France est un pays économe dans lequel le bas de laine joue un grand rôle. L'argent y est plus abondant que partout ailleurs et la fortune de notre pays est presque égale à celle de l'Angleterre. La France a prêté à toutes les nations du monde des sommes fabuleuses, dont les revenus rentrent chaque année et sont dépensés dans le pays. — De plus, les étrangers riches viennent tous faire de grosses dépenses dans nos villes d'eaux, bains de mer, stations d'hiver. Vous ne trouverez presque nulle part dans le monde de grosses fortunes dont les titulaires ne viennent pas à Paris, pour y dépenser sans compter une partie de ce qu'ils gagnent chez eux. Le climat, les théâtres, la cuisine et les distractions de toutes sortes attirent et retiennent en France les étrangers riches.

« Notre article d'exportation, c'est l'*argent* que nous prêtons à l'étranger et notre article le meilleur à l'importation, *encore l'argent* que l'étranger vient dépenser chez nous.

« Les industries et commerces de luxe peuvent seuls exporter ; pour le reste, nous sommes de plus en plus remplacés par les Allemands, les Anglais et même les Italiens.

« Voici la « Liste des objets exportables » :

« Vins, conserves alimentaires, liqueurs, fruits frais, beurre, œufs, volailles.

« Modes : fleurs, plumes, passementerie.

« Habillements : soieries, dentelles, rubans, lainages de Roubaix, lingerie.

« Meubles de luxe (*Mobiliers de bureaux et*

communs de plus en plus livrés par les États-Unis).

« Tissus pour ameublement.

« Objets d'art.

« Jouets riches (*les types ordinaires sont fabriqués à Nuremberg*).

« Articles de Paris : bijouterie vraie et fausse, éventails, bibelots, petits objets d'art ou de fantaisie, manches de parapluies, etc.

« Cuirs fins : chevreaux de Milhau, etc.

« Produits chimiques et photographiques (*Exportation de plus en plus gênée par les Allemands*).

« Appareils photographiques.

« Mécanique de précision : appareils, compas, etc.

« Machinerie spéciale : par exemple, Machine à chocolat, automobiles, dont la vente prend actuellement, un grand développement, etc.

« Coutellerie de Thiers.

« Quincaillerie (*elle passe de plus en plus aux Allemands*).

« Pianos.

« Chapellerie (de plus en plus remplacée par les articles anglais pour le feutre dur et par les articles italiens pour le mou).

« Veuillez agréer, etc.

« F. D., *armateur*. »

A cette liste d'article exportés, on peut ajouter les locomotives, pour lesquelles nos usines ont reçu un certain nombre de commandes de l'étranger, la ganterie de Grenoble, les glaces de Saint-Gobain.

Nous serons heureux d'enregistrer les observations, ou les rectifications, que nos lecteurs voudront bien nous adresser.

Série V : Enseignement et Éducation. — L'expérience qui se poursuit à l'*École des Roches*, permettra de donner à cette série un intérêt très particulier et très actuel. La question que nous aurons à étudier en premier lieu et sur laquelle j'ai déjà réuni de nombreux documents, est celle d'une meilleure coordination des matières de l'enseignement. Cette coordination doit se faire, dans les classes inférieures, en prenant pour base les leçons de choses classées suivant les formes du travail; dans les classes supérieures, en prenant pour base l'histoire. Mais c'est là un très gros sujet, que je ne veux ni effleurer, ni déflorer.

C'est cette section qu'intéressent les *Cours de Science sociale*. Il y en a actuellement quatre :

Le Cours de M. Paul Bureau, à Paris, dans l'Hôtel de la Société de géographie. Il a lieu tous les mercredis, à 5 heures de l'après-midi. Le sujet traité cette année est la Méthode sociale. Nous le signalons à ceux de nos lecteurs qui habitent Paris.

Le Cours de M. Edmond Demolins, professé à l'École des Roches, auquel assistent quelques professeurs et les grands élèves de la section spéciale. Cet enseignement comprend un exposé de la méthode et des résultats de la science, ainsi que des travaux pratiques, qui auront pour objet, cette année, l'étude monographique des diverses régions de la Normandie.

Le Cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy, qui a pour objet l'exposé de la Science sociale.

Le Cours du Vte Ch. de Calan, à la Faculté des lettres de Rennes, consacré à l'histoire de Bretagne, étudiée d'après la Science sociale.

Série X : Histoire sociale. — C'est à cette section que se rattache l'*Histoire de la formation particulariste*, d'Henri de Tourville, qui est une mine d'études sociales inépuisables. Dans l'état où elle a été publiée, elle est une ébauche magnifique de l'origine et de l'évolution des sociétés de l'Occident. Mais ce n'est qu'une ébauche tracée à grands traits par un maitre incomparable. Il faut maintenant la reprendre, époque par époque, en poussant la démonstration aussi loin que possible. Nous avons le plan du monument; c'est à nous de le construire dans toutes ses parties.

Nous faisons appel pour cela à tous ceux qui s'intéressent aux études historiques : il y a du travail pour tous et on n'aura que l'embarras des questions à traiter.

Notre confrère le Vte Ch. de Calan veut bien se mettre à la disposition de ceux de nos lecteurs qui désireraient aborder une étude d'histoire sociale. Par sa grande compétence et sa large documentation, il sera pour tous un guide précieux. On peut

lui adresser les lettres au siège de la Société.

On pourra se mettre au courant de l'état actuel de la Science sociale au sujet de la distribution des populations sur le globe, de leurs caractères et de leur classement, en consultant les deux volumes : *Comment la Route crée le Type social*. Cet ouvrage renvoie, à la fin des chapitres, aux diverses études sociales publiées sur le même sujet. Il peut ainsi servir de guide pour les lectures à faire dans un ordre méthodique.

Nous n'avons plus assez de place pour parler des travaux qui se rattachent aux autres séries. Ce sera pour une autre fois.

Edmond DEMOLINS.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de nombreuses lettres de félicitations au sujet du nouveau plan adopté pour la publication de la *Science sociale*. La division par fascicules formant un tout complet, l'augmentation du nombre des fascicules proportionnellement au nombre des membres, la mise en vente, soit des fascicules, soit des volumes et l'attribution de droits d'auteurs ont rencontré l'approbation générale. Nous remercions nos correspondants et nous demandons maintenant à tous nos confrères de nous témoigner leur approbation par un recrutement énergique.

Sous cette rubrique « Correspondance », nous publierons toutes les lettres qui nous paraîtront de nature à intéresser les lecteurs.

Reliures instantanées de la « Science sociale ».

La publication de fascicules formant un tout complet permet de les réunir par volumes, suivant la série à laquelle ils se rapportent. Nos lecteurs peuvent ainsi se constituer une Bibliothèque sociale toujours tenue au courant, toujours tenue en ordre, où chaque étude pourra toujours être facilement retrouvée

De même, ils auront à détacher les fascicules de ce *Bulletin*, pour les réunir ensemble de manière à ce qu'ils constituent un volume distinct.

Chacun de nos collègues a donc besoin, dès maintenant, de deux reliures, l'une pour les fascicules de la *Science sociale*, l'autre pour ceux du *Bulletin*. Ils pourront s'en procurer d'autres plus tard, à mesure qu'ils auront assez de fascicules d'une section pour constituer un volume à part, ou lorsque les fascicules à classer seront trop nombreux pour tenir dans une seule reliure.

Nous avons fait établir par la Maison G. Borgeaud, très connue pour ses articles de bibliothèques et de classements, un type spécial et très pratique de reliure, pouvant réunir de six à huit cents pages. Il sera livré aux membres de la Société au prix extraordinairement réduit de 1 fr. chaque, ou de 1 fr. 25, port compris.

On est prié de s'adresser directement à la Maison G. Borgeaud, 41 *bis*, rue des Saints-Pères, à Paris; elle se charge de faire l'expédition contre l'envoi du montant.

Les dix dernières collections de la « Science sociale ».

En faisant l'inventaire des volumes qui restent de la *Science sociale* (1re série), nous avons pu reconstituer dix collections complètes.

Nous mettons la collection, soit 36 volumes, à la disposition du public au prix de 350 francs. C'est une occasion unique et de courte durée.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Phéniciens et l'Odyssée, par Victor Bérard. — Deux vol. gr. in-8°, 1200 pages, 242 cartes et gravures. — Armand Colin, Paris.

Notre collaborateur, M. Champault, a eu souvent l'occasion de citer le curieux et savant ouvrage de M. Bérard qui, en effet, mérite l'attention et la discussion.

M. Bérard soutient cette thèse que l'*Odyssée* a été calquée, par son auteur, — la croyance à un seul ou à un principal auteur reprend de la force, — sur des *périples* géographiques, autrement dit sur des sortes d'« indicateurs » qui lui auraient été fournis par les Phéniciens. De même que M. Jules Verne a composé des romans pour inculquer des connaissances scientifiques à la jeunesse, de même Homère — ou tout autre qu'on voudra lui substituer — s'est inspiré d'« instructions nautiques » décrivant minutieusement des caps, des golfes, des ports, des îles, des îlots, des détroits, des comptoirs, des colonies diverses, et a brodé là-dessus les aventures d'un certain Ulysse pour égayer son récit. Il admet d'ailleurs l'hypothèse de romanciers sémites qui avaient servi d'exemples, ou d'intermédiaires, au poète grec.

Il faut admirer hautement l'ardeur avec laquelle M. Bérard s'est attelé à la démonstration de sa thèse, le luxe d'érudition qu'il déploie, le zèle avec lequel il s'est transporté en personne sur la plupart des points constituant l'itinéraire réel ou hypothétique de son Ulysse, et surtout le talent avec lequel, en maints endroits de son long ouvrage, il se sert des faits modernes pour expliquer les faits anciens.

Ce procédé est emprunté à la *Science sociale*. Nos lecteurs se rappellent que cette manière d'atteindre le passé par l'observation du présent fait partie de notre méthode, et que nos collaborateurs ont appliqué plusieurs fois la recette avec un heureux succès. Évidemment M. Bérard est au courant de cette méthode. Il est regrettable qu'il n'ait pas cru devoir rendre hommage à celle-ci [1].

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons volontiers que M. Bérard a dit sur Ulysse, sur les aventuriers de la mer aux âges préhistoriques, sur la « thalassocratie » des Phéniciens, sur leurs comptoirs, sur leurs modes favoris d'établissement, sur les différences entre les ports phéniciens et les ports grecs, sur les ressemblances entre Phéniciens antiques et Vénitiens modernes, des choses pleines de valeur et d'intérêt. S'ensuit-il que toutes ses affirmations et reconstitutions soient acceptables? Loin de là, et nos lecteurs, qui ont dans la mémoire les articles si solides et si lumineux de M. Champault, savent que la Science sociale peut apporter, pour la solution des problèmes soulevés par l'itinéraire d'Ulysse, des clartés beaucoup plus complètes, dont M. Bérard, malgré sa prodigieuse érudition, n'a pu malheureusement jouir.

Les Phéniciens et l'Odyssée n'en constituent pas moins un superbe ouvrage de bibliothèque, utile à lire, passionnant pour les « humanistes » comme pour les observateurs des sociétés, et extrêmement intéressant pour ceux qui aiment à évoquer de leurs cendres les peuples évanouis. Au point de vue de la forme, on peut faire à M. Bérard le reproche de ne pas traduire toujours les textes grecs qu'il cite. S'il a pensé n'être lu que par les hellénistes consommés, il a eu trop peu d'ambition. Il mérite des lecteurs, même parmi les lettrés qui ont plus ou moins oublié leur grec, ou même qui ne l'ont jamais bien su. En outre, une trop large place est donnée aux discussions philologiques, avec mots hébreux ou arabes à l'appui. Ces discussions sur des racines sémitiques auraient dû, sauf exceptions, être reléguées dans des notes ou des appendices, car il

1. Constatons pourtant que M. Bérard cite une fois M. Champault. T. II, p. 573.

n'y a peut-être pas en France trois douzaines de professionnels capables de les suivre avec compétence. Mais de nombreux passages, même au point de vue du style, rachètent ces imperfections. Ajoutons, comme dernier détail, que Mme Bérard a vaillamment accompagné son mari dans cette odyssée scientifique, et qu'elle a pris un grand nombre des photographies reproduites dans les deux volumes. Voilà certes qui est édifiant et pittoresque. Comme l'Homère de ses rêves, M. Bérard a su agrémenter son « périple » d'une poésie du meilleur aloi.

G. D'AZAMBUJA.

L'Enfance coupable, par Henri Joly, Lecoffre, Paris.

Le vice et le crime ont augmenté parmi les enfants. M. Henri Joly, qui s'est fait, comme on le sait, une réputation de criminaliste et de moraliste, étudie dans ce volume les différentes phases de la corruption chez les enfants et les tout jeunes gens. Ce sont d'abord les « impulsions mauvaises », puis les « dénuements » et les « défaillances », autrement dit les mauvaises conditions où se trouvent bien des familles pour réprimer chez les enfants le penchant au vice. L'auteur passe ensuite aux quatre premières « déviations », puis aux « chutes ». Il traite la question si triste des suicides enfantins, puis celle des délits, puis celle des crimes commis par ces jeunes êtres que les particularités envisagées précédemment ont enfin conduits à la révolte contre toutes les lois sociales. Il étudie, dans un dernier chapitre, « les relèvements possibles ».

C'est dans les œuvres, dans les patronages, dans les maisons de correction et dans les prisons, que l'auteur a puisé les nombreux faits qui lui ont servi à écrire son livre. Il a donc pratiqué une certaine méthode d'observation, quoique ce ne soit pas la nôtre, et en a tiré les conclusions que pouvait en tirer un homme de bon sens. Il a examiné, interrogé par lui-même les enfants vicieux et criminels et a recherché, pour beaucoup d'entre eux, la genèse de leurs vices ou de leurs crimes. Ce qu'il a vu l'a quelquefois effrayé, mais la rigueur maladroite avec laquelle on s'y prend parfois pour corriger l'adolescence pervertie ne l'a pas moins effrayé que cette perversité. Les correcteurs de l'enfance ont donc besoin de se corriger eux-mêmes, et ce sont eux — car les enfants ne sauraient être atteints directement par un tel ouvrage — qui pourraient puiser dans le livre de M. Joly d'utiles leçons.

A.

Bund with Demolins.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE

SCIENCE SOCIALE

L'ORIGINE, LE BUT ET L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

BROCHURE DE PROPAGANDE

On a intérêt à recruter le plus de membres possible, car le nombre des fascicules annuels est proportionnel au nombre des membres.
Il paraît un fascicule de plus par 100 nouveaux membres.

PARIS
BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE
56, RUE JACOB, 56

SPRECKELS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

DE SCIENCE SOCIALE.

I. — LES ORIGINES DE LA SCIENCE SOCIALE.

Depuis un certain nombre d'années, on a fait, en divers pays, des efforts sérieux pour constituer l'étude des sociétés humaines à l'état de science.

Les progrès de la géographie et le développement des voyages, grâce à la vapeur, ont révélé de nombreuses variétés sociales, et ont fait naître, parmi les savants, le désir de les étudier, de les classer, de les expliquer.

En outre, les crises sociales, la question ouvrière, ont accru, parmi les hommes politiques et les philanthropes, le désir de découvrir la cause et le remède des souffrances d'une partie de la population.

Mais la difficulté était de trouver et d'appliquer une méthode d'investigation qui permît de se rendre compte exactement de faits aussi variés, aussi complexes, aussi mobiles, qui exigent une analyse plus minutieuse que n'importe quel autre phénomène naturel.

Frédéric Le Play, homme d'un rare esprit scientifique, tenta de résoudre ce problème. Pendant vingt-cinq ans, il voyagea pour recueillir des faits, les analyser, les comparer et les classer.

A sa mort, les fondements de la Science sociale étaient posés.

Il s'agissait ensuite de préciser la méthode, de multiplier les

observations, de coordonner les conclusions et de poursuivre le développement de la Science sociale.

Cette œuvre longue et difficile fut continuée sans interruption pendant vingt-deux années, par un groupe de travailleurs réunis autour de la Revue *la Science sociale.* Parmi eux, nous devons signaler particulièrement Henri de Tourville, qui a été l'inspirateur des études sociales pendant cette seconde période.

Aujourd'hui, après cinquante années d'observations et de travaux ininterrompus, nous pouvons affirmer, avec la certitude que donnent les résultats acquis, que la Science sociale est en pleine possession d'une méthode rigoureuse, pour analyser, comparer et classer tous les phénomènes sociaux.

Le public a pu d'ailleurs s'en rendre compte par les travaux qui ont déjà été publiés en volumes[1].

II. — LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE.

Le moment nous paraît donc venu de mettre le public plus complètement au courant de cette Science et de l'associer plus directement à nos travaux.

Pour assurer cette propagande et cette diffusion, nous avons réorganisé sur des bases nouvelles et plus larges notre *Société de Science sociale* et notre Revue.

La Société a pour but de favoriser par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, les travaux de Science sociale. Elle crée des comités locaux en vue de l'étude des questions sociales dans les diverses régions. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

1. Voir cette liste sur la couverture de la Revue *la Science sociale.*

III. — APPEL AU PUBLIC.

Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques. Ils s'intéressent à leur région ; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux trop souvent ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme et de la société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Chacun peut utiliser les connaissances spéciales qu'il possède, en étudiant d'une façon plus particulière tel élément social ou tel autre.

En effet, l'étude sociale d'une région se décompose en un grand nombre de questions : la géographie, la géologie, la météorologie, la botanique, la zoologie, qui constituent les éléments du lieu; les innombrables formes et natures des Travaux, la Propriété, la Famille, les Cultures intellectuelles (littérature, arts, sciences), le Culte, les Corporations d'intérêt commun et de bienfaisance, les organismes des Pouvoirs publics, l'Émigration et la Colonisation, l'Histoire et l'Archéologie. Chacun peut choisir, entre ces questions, celle qui l'intéresse plus particulièrement et qu'il rattache ensuite, par le lien d'une commune science, aux autres questions étudiées par les autres collaborateurs de sa région. Ces études séparées forment un ensemble qui se tient et qui vient se classer lui-même dans la

Il y a une *crise commerciale,* amenée par la brusque extension de la clientèle d'une extrémité du monde à l'autre. Pour saisir cette clientèle et pour la satisfaire, il faut autre chose que les procédés traditionnels et usés du petit commerce d'autrefois. Le type du commerçant et celui de l'employé de commerce doivent être modifiés.

Il y a une *crise ecclésiastique,* qui est bien manifestée par la diminution de l'influence sociale du clergé de tous les cultes. Le clergé a intérêt à connaître exactement les causes de cette situation et les moyens d'y remédier. Il doit être prêt, si cela lui est démontré, à modifier certaines de ses idées et de ses pratiques. Il n'a pas intérêt à laisser se creuser davantage le fossé qui le sépare de la société actuelle; c'est une condition essentielle de succès dans l'exercice de son ministère.

Il y a une *crise littéraire,* qui se traduit par des oscillations brusques du naturalisme à l'idéalisme, par l'avortement d'une grande partie de la jeunesse lettrée et par l'encombrement extraordinaire des professions libérales.

Il y a une *crise administrative,* qui résulte du nombre croissant des fonctionnaires et de l'étendue croissante de leurs attributions. Par suite de leur nombre et de leurs attributions, ils entravent l'initiative privée et développent la centralisation administrative qui paralyse l'action individuelle et locale au dedans, la colonisation au dehors. Il s'agit de savoir exactement comment procèdent les peuples qui grandissent sous le régime de la décentralisation administrative.

Il y a une *crise financière,* que l'on pourrait appeler la *crise des rentiers;* la diminution de l'intérêt de l'argent en est le principal facteur. La puissance du capital diminue de jour en jour et l'homme, pour maintenir sa situation, doit compter de plus en plus sur lui-même, sur son travail, sur son effort personnel, sur la connaissance exacte des conditions sociales actuelles. La Science sociale apprend à surmonter cette crise.

Il y a une *crise militaire,* provoquée par la transition du régime de la petite armée de métier au régime de la nation armée. Si cette évolution s'accomplit sans tenir compte des

nécessités sociales nouvelles, toutes les professions peuvent être désorganisées à la fois. On le sent si bien que la préoccupation dominante des pères de famille est de soustraire leur fils au service de trois ans. La Science sociale démontre qu'il est possible de concilier l'intérêt militaire et l'intérêt social.

Il y a une *crise politique,* dont témoignent suffisamment l'augmentation des impôts et de la dette, l'exagération du rôle et de l'influence des politiciens. Nous sommes arrivés à l'extrême limite de l'action publique. Il faut enrayer ce mouvement, et nous inspirer de l'exemple des peuples qui trouvent aujourd'hui la supériorité en fortifiant l'indépendance du particulier, la puissance de la vie privée et de la vie locale.

Il y a une *crise coloniale,* qui est de la dernière gravité; elle résulte de ce fait que notre empire colonial s'étend démesurément, tandis que nous ne formons pas de colons pour l'exploiter. Nous y envoyons surtout des militaires et des fonctionnaires. Pour faire cesser cet état de choses, il ne suffit pas de parler en faveur de la colonisation, il faut surtout adopter les procédés qui donnent à d'autres peuples la puissance coloniale. Ce sont ces procédés qu'il est possible de déterminer rigoureusement d'après l'observation comparée.

Ces exemples suffisent à signaler quelques-unes des formes très multiples que revêt la crise sociale actuelle et qu'il importe de soumettre séparément à une analyse méthodique et à une observation comparée.

Nous consacrons à l'étude de ces diverses questions des fascicules spéciaux qui constitueront peu à peu une bibliothèque de la *question sociale.*

VI. — LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

La Revue « la Science sociale ». — Cette publication, qui a déjà 18 années d'existence, paraît par fascicules contenant en moyenne une centaine de pages in-8°, d'un tirage très soigné et sur beau papier.

Chaque fascicule est consacré à un seul sujet, ce qui a l'avan-

tage de le rendre indépendant des autres. Il se suffit à lui-même et forme une unité complète.

Grâce à cette disposition, les divers éléments de la science, au lieu d'être dispersés, confondus, et presque perdus, viennent s'ordonner et se classer d'eux-mêmes dans notre Bibliothèque, au fur et à mesure des progrès de nos connaissances. C'est comme une *Encyclopédie sociale* toujours tenue à jour et en ordre, où toutes les études se rapportant à un même groupe de questions peuvent être réunies ensemble, où il est toujours facile de les retrouver et de les relire, suivant le développement méthodique de la science.

Pour en rendre le classement et la consultation encore plus faciles, on met à la disposition des membres des reliures spéciales qui leur permettent de réunir eux-mêmes en volumes indépendants les uns des autres les fascicules se rapportant à un même groupe de questions.

Les fascicules sont reliés en volumes distincts, suivant les séries suivantes :

1re SÉRIE : Méthode sociale.
2e SÉRIE : Géographie sociale (Géographie physique, Géologie, Météorologie, Botanique, Zoologie).
3e SÉRIE : Monographies de famille et de régions.
4e SÉRIE : Travail; Questions économiques et ouvrières.
5e SÉRIE : Enseignement et Éducation.
6e SÉRIE : Littérature et Art.
7e SÉRIE : Organisations religieuses.
8e SÉRIE : Institutions politiques.
9e SÉRIE : Émigration et Colonisation.
10e SÉRIE : Histoire sociale.
11e SÉRIE : Études diverses.
12e SÉRIE : Comptes rendus des Congrès.
13e SÉRIE : Journal de l'École des Roches [1].

Cette collection unique acquerra certainement une grande valeur en librairie.

1. Nous espérons pouvoir publier, avec l'assentiment de la famille, les œuvres et la correspondance d'Henri de Tourville. Cette publication formerait une 14e série.

Le nombre des fascicules annuels est établi proportionnellement au nombre des membres de la Société, à raison d'un fascicule de cent pages en moyenne par 50 membres. De 300 à 900 membres, on publie un fascicule en plus par 100 membres. Il paraîtra, cette année, de huit à dix fascicules.

Nous avons dès maintenant en préparation la matière d'un certain nombre de fascicules et de volumes.

Le premier fascicule de la nouvelle série traite la question suivante : *La Méthode sociale : ses résultats et ses applications,* par MM. Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers. Cette étude est la meilleure introduction à la connaissance de la Science sociale.

Chaque fascicule comprend un nombre de pages variable suivant l'importance du sujet.

Le Bulletin de la Société. — En tête de chaque fascicule est publié un *Bulletin de la Société,* qui peut être détaché, pour être ensuite placé dans des reliures spéciales qui sont mises à la disposition des membres. Il forme ainsi, comme les fascicules eux-mêmes, des volumes distincts que l'on pourra toujours et facilement consulter.

Ce *Bulletin* comprend la liste des nouveaux membres et des sections d'études récemment ouvertes dans les diverses régions, l'indication des questions mises à l'étude dans ces sections, l'indication de questions à étudier avec des hypothèses à vérifier, la Correspondance, une Chronique des principaux faits sociaux, un Bulletin bibliographique, etc.

VII. — LES INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement trois cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie,* à Paris; le cours de M. Edmond Demolins, à l'École des Roches, et le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur, le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de

Rennes, s'inspire directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Missions et voyages. — La Société attribue des bourses de voyages, ou d'études, aux personnes qu'elle choisit, principalement aux élèves des cours de Science sociale. Elle détermine les sujets à étudier par les bénéficiaires de ces bourses. Elle examine les travaux remis par eux et se réserve la faculté de les publier dans la *Science sociale,* ou de les rendre à leurs auteurs.

Sections d'études. — La Société crée des sections d'études composées des membres habitant la même région. Ces sections entreprennent des études locales suivant la méthode de la Science sociale, indiquée plus haut. Lorsque les travaux d'une section sont assez considérables pour former un fascicule complet, ils sont publiés dans la Revue et envoyés à tous les membres. On pourra compléter ainsi peu à peu la *carte sociale* de la France et du monde.

La direction de la Société est à la disposition des membres pour leur donner toutes les indications nécessaires en vue des études à entreprendre et de la méthode à suivre.

La Société met également en rapport les membres appartenant à la même profession, afin de leur faciliter les études sur la situation de cette profession et sur les réformes à y introduire.

Congrès annuels. — La Société se propose d'organiser un congrès annuel pendant le mois d'août, dans une région déterminée. Ce Congrès aurait plus particulièrement pour but l'étude sociale de cette région. Les travaux du Congrès pourront former, chaque année, un des fascicules de la Revue.

Bibliothèque de la Science sociale. — Elle comprend aujourd'hui une trentaine de volumes qui s'inspirent de la même méthode. On en trouvera la liste à la troisième page de la couverture de la Revue. Quatre de ces volumes ont été présentés aux concours de l'Institut : tous ont été couronnés. Plusieurs ont été traduits en anglais, en allemand, en russe, en italien,

en espagnol, en grec, en hongrois, en arabe, ou en japonais. Quelques-uns ont atteint des tirages de huit, dix et vingt-cinq mille exemplaires.

VIII. — DROITS D'AUTEURS ET PUBLICITÉ DES TRAVAUX.

Les membres, dont les travaux seront acceptés et publiés, recevront gratuitement 50 exemplaires du fascicule consacré exclusivement à leur étude. Après le service fait aux membres de la Société, les fascicules restant du tirage seront mis en vente. Il sera accordé un droit d'auteur de 20 % sur le prix des exemplaires vendus au public[1]. Le prix de vente sera établi suivant l'importance du fascicule. Il sera calculé de manière à assurer un avantage à ceux qui recevront les publications en qualité de membres de la Société.

Lorsqu'une série de fascicules, traitant des sujets similaires, sera établie en volumes sous un titre commun, les auteurs bénéficieront, en outre, de la vente du volume dans les mêmes conditions et proportionnellement à l'étendue du texte donné par chacun d'eux.

Toutefois, après la publication de leur texte dans la Revue, les auteurs garderont toujours la libre disposition de leur travail qu'ils pourront publier ailleurs et comme ils le voudront, la Revue n'accordant les droits d'auteur ci-dessus indiqués qu'à titre gracieux de sa part, sans vouloir s'engager quant au chiffre des fascicules, et quant à leur conservation si elle ne lui paraît pas nécessaire.

Les auteurs apprécieront cette organisation qui leur assure un moyen plus simple et plus avantageux que celui de la librairie ordinaire de publier leurs travaux et de les faire connaître. En effet, chaque fascicule nouveau portant sur la couverture la liste de toutes les études publiées précédemment, la

1. La moyenne des droits d'auteurs accordés par les éditeurs est seulement de 10 %.

publicité sera à la fois permanente, renouvelée et progressivement accrue.

Nous établissons ainsi un double système de participation :

Nous intéressons les lecteurs, en augmentant le nombre des fascicules dans la même proportion que celui des membres, ce qui les engage tous à faire le plus de propagande possible;

Nous intéressons les auteurs, en les associant aux bénéfices résultant de leurs publications.

IX. — CONDITIONS D'ADMISSION.

La Société comprend trois catégories de membres :

1° *Les membres titulaires*, versant une cotisation annuelle de 20 francs (25 fr. pour l'étranger) ;

2° Les *membres donateurs*, versant une cotisation annuelle de 100 francs;

3° Les *membres fondateurs*, versant une cotisation annuelle de 300 à 500 francs.

Ces divers membres reçoivent toutes les publications de la Société dans les conditions indiquées plus haut.

Le Président de la Société,
Paul DE ROUSIERS.

Le Directeur de la Science sociale,
Edmond DEMOLINS.



DEMANDE D'ADMISSION

Ce Bulletin doit être détaché suivant le pointillé, et envoyé à M. le Secrétaire de la Société à l'adresse imprimée au verso.

Je présente en qualité de membre (1) ....

de la **Société internationale de Science sociale,**

M. (nom et prénom) ....

(Qualité) ....

(Adresse lisible) ....

....

Il versera la cotisation annuelle de fr.[1] ....,
que je prie de faire recouvrer par la poste[2].

Signature lisible : ....

Adresse : ....

Le nom des nouveaux membres est inséré dans le fascicule qui suit l'admission.

On a intérêt à recruter le plus de membres possible, car le nombre des fascicules annuels est proportionnel au nombre des membres. Il paraît un fascicule en plus par 100 nouveaux membres.

1. Titulaire, 20 fr. (25 fr. pour l'étranger); Donateur, 100 fr.; Fondateur, 300 à 500 fr.
2. Les cotisations recouvrées par la poste sont majorées de 75 cent.

TIMBRE

M. le Secrétaire

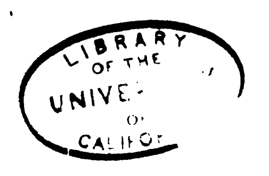
de la

Société internationale

de Science sociale,

56, rue Jacob.

Paris.



4

